The European Commission for the Efficiency of Justice

Evaluation des systèmes judiciaires (2020 - 2022)



Generated on: 30/09/2022 11:34

RU-Irlande du nord

Données de référence 2020 (01/01/2020 - 31/12/2020)

Dates de début et fin de la campagne de collecte des données : 19/03/2021 - 01/10/2021

Objectif:

La CEPEJ a décidé, lors de sa 35ème réunion plénière, de lancer le huitième cycle d'évaluation 2020 – 2022, portant sur les données de l'année 2012.

La CEPEJ souhaite utiliser la méthodologie développée dans le cadre des cycles d'évaluation précédents pour obtenir, en s'appuyant sur son réseau de correspondants nationaux, une évaluation globale des systèmes judiciaires des 47 Etats membres du Conseil de l'Europe ainsi que de trois pays observateurs (Israël, le Maroc et le Kazakhstan). Ceci permettra aux décideurs publics et aux praticiens du droit d'agir en tenant compte de ces informations uniques.

Le présent questionnaire a été adapté par le Groupe de travail sur l'évaluation des systèmes judiciaires (CEPEJ-GT-EVAL) à la lumière des cycles d'évaluation précédents et en tenant compte des commentaires des membres, observateurs, experts et correspondants nationaux de la CEPEJ. Le but de cet exercice est d'accroitre la connaissance des systèmes judiciaires des Etats participants, de comparer le fonctionnement des systèmes judiciaires dans ses divers aspects ainsi que de comprendre les tendances de l'organisation judiciaire pour contribuer à améliorer l'efficacité de la justice. Le questionnaire d'évaluation et l'exploitation des résultats obtenus par ce biais ont pour ambition de devenir un véritable outil de politique publique de la justice, au service des citoyens européens.

Instruction:

La manière d'utiliser l'application et de répondre aux questions est guidée par deux documents principaux:

- le manuel d'utilisation et,
- la note explicative.

Tandis que la note explicative apporte des définitions et explications sur le questionnaire d'évaluation de la CEPEJ et la méthodologie nécessaire pour y répondre, le manuel d'utilisation est un outil pour vous aider à naviguer dans cette application. Vous pouvez télécharger la note explicative dans son intégralité sur le site web de la CEPEJ. Les explications spécifiques sont également accessibles pour chaque question dans l'application sous l'onglet « Note explicative » . Ce dernier constitue un outil de consultation immédiate lorsque vous répondrez aux questions.

Si vous avez des questions relatives à ces documents ou à l'utilisation de l'application, n'hésitez pas à contacter le Secrétariat.

1. Informations générales et financières

- 1.1.Données démographiques et économiques
- 1.1.1Habitants et informations économiques
- 001. Nombre d'habitants (si possible au 1er janvier de l'année de référence +1)

[1 895 500]



=

002. Total des dépenses publiques annuelles au niveau national et le cas échéant, des dépenses publiques des collectivités territoriales ou entités fédérales (en €).

	Montant
Niveau national ou fédéral	[X]NA []NAP
Niveau territorial/entités fédérales (total pour l'ensemble des niveaux territoriaux/entités fédérales)	33 485 190 000 []NA []NAP

Commentaires Total current and capital expenditure in Northern Ireland has risen by 7.3% over the past two years in sterling £ based on revised figures published by the Office for National Statistics. Exchange rate movements may explain part of the discrepancy.

003. PIB par habitant (en €) en prix courants pour l'année de référence

[28 524]

Commentaires The figure above relates to the regional GDP estimate published by ONS for Northern Ireland. GVA was used in the previous CEPEJ exercise as regional GDP estimates were not produced for NI at the time. GDP is higher than GVA explaining part of the discrepancy some of which is also due to exchange rate movements and inflation.

004. Salaire moyen brut annuel (en €) pour l'année de référence

[31 491]

Commentaires The figure above relates to median full-time annual earnings in NI in 2020

005. Taux de change de la monnaie nationale (zone non Euro) en € au 1er janvier de l'année de référence +1

[0.8994]
Autorisation de décimales : 5
[] NAP

Commentaires Bank of England exchange rate data (€1 = £0.8994 at 31 Dec 2020)

A1. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions de cette partie

Sources: 1) NISRA - 2020 Mid Year Population Estimates for Northern Ireland, June 2021

- 2) ONS Country and Regional Public Sector Finances Net Fiscal Balance Tables, May 2021
- 3) ONS Regional economic activity by Gross Domestic Product, UK: 1998 to 2019
- 4) NISRA Northern Ireland Annual Survey of Hours and Earnings, 2020
- 5) Bank of England exchange rate data

1.1.2Données budgétaires relatives au système judiciaire

006. Budget public annuel (approuvé et exécuté) alloué pour le fonctionnement de l'ensemble des tribunaux, en € (sans le budget du ministère public et sans le budget de l'aide judiciaire). Si vous ne pouvez pas distinguer le budget alloué aux tribunaux du budget alloué au ministère public et/ou de celui alloué à l'aide judiciaire, merci de vous référer à la question 7. Si vous êtes en mesure de répondre à la question 6, veuillez répondre NA à la question 7.

	Budget approuvé (en €)	Budget exécuté (en €)
TOTAL - Budget public annuel alloué pour le	94 405 227	88 978 355
fonctionnement de l'ensemble des tribunaux $(1 + 2 + 3 + 4 + 5 + 6 + 7)$	[] NA [] NAP	[] NA [] NAP
1. Budget public annuel alloué aux salaires (bruts)	34 523 935 []NA []NAP	35 325 317 []NA []NAP
2. Budget public annuel alloué à l'informatisation (2.1 + 2.2)	6 030 276 []NA	5 781 945 []NA
2.1 Investissements dans l'informatisation	[X]NA []NAP	[X]NA []NAP
2.2 Maintenance des équipements informatiques des tribunaux	[X]NA []NAP	[X] NA [] NAP
3. Budget public annuel alloué aux frais de justice (frais d'expertise, d'interprètes, etc.)	33 841 695 []NA []NAP	30 867 802 []NA []NAP
4. Budget public annuel alloué aux bâtiments des tribunaux (maintenance, budget de fonctionnement)	19 979 080 [] NA [] NAP	16 990 161 [] NA [] NAP
5. Budget public annuel alloué à l'investissement en nouveaux bâtiments (tribunaux)	0 []NA []NAP	0 []NA []NAP
6. Budget public annuel alloué à la formation	30 241 []NA []NAP	13 130 [] NA [] NAP
7. Autres (veuillez préciser)	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP

Veuillez ajouter tout commentaire utile à l'interprétation des données ci-dessus. Si le budget public annuel alloué au fonctionnement de l'ensemble des tribunaux qui a été réellement exécuté est différent du budget public annuel approuvé, veuillez indiquer les principales raisons de ces différences : NICTS budget allocation is a net budget, to take account of income generated for the services provided. The approved budget should actually be €58,480,362 rather than €94,405,227 as shown in the table as approved income which is a negative budget (-€35,924,865), should be deducted from the total. Similarly, the implemented budget should be actually be €62,702,169 instead of €88,978,355 as the implemented income (-€26,276,186) should be deducted from the total). Income is part of NICTS budget. The approved budget is the opening baseline budget whereas the implemented budget is the final approved budget. These will always be different for budget transfers that occur during the in year monitoring round process. NICTS received additional budget allocations from 2018 to 2020 in its opening baseline budget mainly in relation to pension increases, pay and price inflation and other projects including EU Exit, Substance Misuse courts and Gillen. We also received additional COVID funding during 2020 which would be included in the

implemented budget.

Any spend in relation to computer related costs have been included in the annual budget allocated to computerisation, there were no new court building investments.

007. Si vous ne pouvez pas répondre à la question 6 parce que vous ne pouvez pas isoler le budget public alloué aux tribunaux du budget public alloué au ministère public et/ou de celui alloué à l'aide judiciaire, veuillez remplir uniquement la ligne adéquate dans le tableau selon votre système.

	Budget approuvé (en €)	Budget exécuté (en €)
Total du budget public annuel alloué aux tribunaux et au		
ministère public	[X] NA	[X]NA
Total du budget public annuel alloué aux tribunaux et à	[] IVAF	INAF
l'aide judiciaire	[X] NA	[X]NA []NAP
Total du budget public annuel alloué aux tribunaux, au		[]TALL
ministère public et à l'aide judiciaire	[X]NA []NAP	[X]NA []NAP

Commentaires - Veuillez ajouter tout commentaire utile à l'interprétation des données ci-dessus. Si le budget public annuel qui a été réellement exécuté est différent du budget public annuel approuvé, veuillez indiquer les principales raisons de ces différences :

008. Existe-t-il une règle générale selon laquelle une personne doit payer une taxe pour intenter une procédure devant un tribunal de droit commun :

	Obligation de payer une taxe pour intenter une procédure devant une juridiction de droit commun?
en matière pénale	() Oui, au début de la procédure () Oui, à un stade ultérieur (X) Non
en matière autre que pénale	(X) Oui, au début de la procédure () Oui, à un stade ultérieur () Non

S'il existe des exceptions à l'obligation de payer une telle taxe, veuillez préciser ces exceptions: NICTS operates an exemptions and remissions policy to support those in the payment of court fees where they can demonstrate that they are in receipt of qualifying passported benefits, or, would be placed under financial hardship as a result of paying the court fee. NICTS also partially subsidises (50%) children and family cases and fully subsidises cases relating to domestic violence.

008-1. Quelle est, en quelques mots, la méthode de calcul de cette taxe :

- The court fees are set on the basis of full cost recovery as per Chapter 6 of Managing Public Money Northern Ireland and include administrative and judicial costs associated with providing the service, including overheads. These court fees can be fixed, variable, semi-variable or semi-fixed depending on the nature of the case and/or associated processes.

The fees for initiating court proceedings follow a tiered structure with application fees to the lower court tier (Magistrates Court) being less than the higher court tiers (County Court and Court of Judicature). Most court fees are a fixed amount, some are within a banded structure based on the amount claimed (contested) and a small number of court fees are variable (based on amount claimed, with upper and lower limits).

008-2. Montant de la taxe exigée pour engager une action en recouvrement d'une créance d'un montant de 3000€:

[145] [] NA [] NAP

Commentaires Small Claims Court - €145 (October 2019 fee rate), Civil Bill - €240 (October 2019 fee rate)

009. Montant annuel des taxes perçues par l'Etat (en €) :

[20 525 632] [] NA [] NAP

Commentaires

012. Budget public annuel approuvé alloué à l'aide judiciaire, en €.

	TOTAL	Affaires pénales	Affaires autres que pénales
TOTAL - Budget public annuel approuvé alloué à l'aide judiciaire (12.1 + 12.2)	80 955 000	37 625 000	43 330 000
	[] NA	[] NA	[]NA
	[] NAP	[] NAP	[]NAP
12.1 pour les affaires portées devant les tribunaux (taxes et/ou représentation légale)	80 955 000	37 625 000	43 330 000
	[] NA	[]NA	[]NA
	[] NAP	[]NAP	[]NAP
12.2 pour les affaires non portées devant les tribunaux (conseil juridique, ADR et autres services juridiques)	[X] NA	[X]NA	[X] NA
	[] NAP	[]NAP	[] NAP

Commentaires The majority of cases progress to court but it is too difficult to split between those that do and don't.

012-1. Budget public annuel exécuté alloué à l'aide judiciaire, en €.

	TOTAL	Affaires pénales	Affaires autres que pénales
TOTAL - Budget public annuel exécuté alloué	80 955 000	37 625 000	43 330 000
à l'aide judiciaire (12-1.1 + 12-1.2)	[] NA	[] NA	[] NA
a 1 aide judiciane (12-1.1 + 12-1.2)	[] NAP	[] NAP	[] NAP
12-1.1 pour les affaires portées devant les	80 955 000	37 625 000	43 330 000
	[] NA	[] NA	[] NA
tribunaux (taxes et/ou représentation légale)	[] NAP	[] NAP	[] NAP
12-1.2 pour les affaires non portées devant les			
tribunaux (conseil juridique, ADR et autres	[X] NA	[X] NA	[X] NA
	[] NAP	[] NAP	[] NAP
services juridiques)			

Si le budget public annuel alloué à l'aide judiciaire qui a été réellement exécuté est différent du budget public annuel approuvé, veuillez indiquer les principales raisons de ces différences : The majority of cases progress to court but it is too difficult to split between those that do and don't.

012-2. L'aide judiciaire inclut-elle :

	L'aide judiciaire inclut:
La couverture des taxes / frais de justice	(X) Oui () Non
L'exonération des taxes / frais de justice	(X) Oui () Non [] NAP

\sim					
Co	m	m	en	ıtaı	re

012-3. Les budgets de l'aide judiciaire indiqués dans les Q12 et Q12-1 incluent-ils :

	Montant calculé/estimé inclus
La couverture des taxes / frais de justice	(X)Oui
	[]NAP
L'exonération des taxes / frais de justice	(X) Oui () Non
	[] NAP

Commentaires Depending on the nature of a case court fees can be included as part of legal aid payments, we however would not track the breakdown of court fee and non court fee payments.

0

013. Budget public annuel (approuvé et exécuté) alloué au ministère public, en €.

	Budget approuvé (en €)	Budget exécuté (en €)
Total du budget public annuel alloué au ministère public, en € (dont 13.1)	43 217 000 [] NA	42 089 000 []NA []NAP
13.1 Budget public annuel alloué à la formation du ministère public	35 030 []NA	35 030 []NA

Veuillez ajouter tout commentaire utile à l'interprétation des données ci-dessus. De plus, si le budget public annuel alloué au fonctionnement du ministère public qui a été réellement exécuté est différent du budget public annuel approuvé, veuillez indiquer les principales raisons de ces différences : As a result of the Covid-19 pandemic the PPS had lower than expected Counsel fee and associated costs over the course of the year resulting in the above saving against the allocated budget.

Annual budgetary fluctuations occur as a result of departmental bids and subsequent allocations across government departments by the Northern Ireland Executive from year to year.



014. Instances formellement responsables des budgets alloués aux tribunaux (réponses multiples possibles):

	Préparation du budget global des tribunaux	Adoption/approbat ion du budget global des tribunaux	Gestion et répartition du budget entre les tribunaux	Evaluation de l'utilisation du budget au niveau national
Ministère de la Justice	() Oui	() Oui	() Oui	() Oui
	(X) Non	(X) Non	(X) Non	(X) Non
	[] NAP	[] NAP	[] NAP	[] NAP
Autre ministère	() Oui	() Oui	() Oui	() Oui
	(X) Non	(X) Non	(X) Non	(X) Non
	[] NAP	[] NAP	[]NAP	[] NAP
Parlement	() Oui	() Oui	() Oui	() Oui
	(X) Non	(X) Non	(X) Non	(X) Non
	[] NAP	[]NAP	[] NAP	[] NAP
Cour Suprême	() Oui	() Oui	() Oui	() Oui
•	(X) Non	(X) Non	(X) Non	(X) Non
	[] NAP	[] NAP	[] NAP	[] NAP
Conseil Supérieur de la Magistrature	() Oui	() Oui	() Oui	() Oui
-	(X) Non	(X) Non	(X) Non	(X) Non
	[] NAP	[] NAP	[] NAP	[] NAP
Fribunaux	() Oui	() Oui	() Oui	() Oui
	(X) Non	(X) Non	(X) Non	(X) Non
	[] NAP	[] NAP	[] NAP	[] NAP
Organisme d'inspection	() Oui	() Oui	() Oui	() Oui
	(X) Non	(X) Non	(X) Non	(X) Non
	[]NAP	[] NAP	[]NAP	[]NAP
Autre	(X) Oui	(X) Oui	(X) Oui	(X) Oui
	() Non	() Non	() Non	() Non
	[] NAP	[]NAP	[]NAP	[]NAP

Commentaire - Si « Autre ministère », et/ou « Organisme d'inspection », et/ou « Autre », veuillez préciser : In April 2010 responsibility for the Northern Ireland Courts and Tribunals Service (NICtS) transferred form the Treasury Department to the Northern Ireland Assembly, Department of Justice (DoJ).

014-0. Quels sont les critères utilisés pour allouer les ressources financières entre les tribunaux ? En outre, veuillez sélectionner maximum trois critères principaux d'allocation :

	Critères utilisés	Critères principaux
Coûts budgétaires des années précédentes	[X]	[X]
Evaluation des besoins particuliers	[]	[]
Nombre de juges/non juges	[X]	[X]
Nombre d'affaires nouvelles	[]	[]
Nombre d'affaires pendantes	[]	[]
Nombre d'affaires terminées	[]	[]
Autre	[X]	[X]

Commentaire - Si « Autres », veuillez préciser : The Northern Ireland Secretary of State set out the annual budget allocation for Northern Ireland departments. The NICTS annual budget is confirmed by the DoJ Permanent Secretary. The NICTS Board is responsible for business and corporate planning and reporting, and the oversight of the functions of NICTS including finance, planning, performance, and policy initiatives. The Finance Committee assists the Board with financial oversight and budgetary control. It is the role of Finance Director to advise the Committee on any material issues concerning financial oversight and budgetary control. The Finance Director is supported by the NICTS Finance team, who along with the relevant business managers across the Agency, monitor the day to day expenditure closely to try and live within the resource and capital allocations provided.

014-1. Quelles instances possèdent des compétences budgétaires au sein d'un tribunal de première instance ?

	Préparation du budget	Arbitrage et répartition du budget	Gestion quotidienne du budget	Evaluation et contrôle de l'utilisation du budget
Président du tribunal et/ ou juge(s)	() Oui	() Oui	() Oui	() Oui
	(X) Non	(X) Non	(X) Non	(X) Non
Directeur de l'administration du tribunal et/ou non-juges	() Oui	() Oui	() Oui	() Oui
	(X) Non	(X) Non	(X) Non	(X) Non
Organe mixte (juge(s) et non-juge(s))	() Oui	() Oui	() Oui	() Oui
	(X) Non	(X) Non	(X) Non	(X) Non
Autre	(X) Oui	(X) Oui	(X) Oui	(X) Oui
	() Non	() Non	() Non	() Non

Commentaires - Si « Autre », veuillez préciser. Si les responsabilités sont différentes selon le type/degré de juridiction, veuillez répondre à la question pour les juridictions de première instance de droit commun et décrire les différences en commentaire : The Northern Ireland Secretary of State set out the annual budget allocation for Northern Ireland departments. The NICTS annual budget is confirmed by the DoJ Permanent Secretary. The NICTS Board is responsible for business and corporate planning and reporting, and the oversight of the functions of NICTS including finance, planning, performance, and policy initiatives. The Finance Committee assists the Board with financial oversight and budgetary control. It is the role of Finance Director to advise the Committee on any material issues concerning financial oversight and budgetary control. The Finance Director is supported by the NICTS Finance team, who along with the relevant business managers across the Agency, monitor the day to day expenditure closely to try and live within the resource and capital allocations provided.

A2. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions de cette partie

Sources: Question 6, the approved budget is based on the initial 2020/21 budget and the implemented budget is based on the final 2020/21 budget.

1.1.3.Données budgétaires relatives à l'ensemble du système de justice

015-1. Budget public annuel (approuvé et exécuté) alloué à l'ensemble du système de justice, en € (ce budget global inclut le budget du système judiciaire – voir 15-2 ainsi que d'autres éléments du

système de justice – voir 15-3):

	Budget approuvé (en €)	Budget exécuté (en €)
Budget public annuel alloué à l'ensemble du système de	1 309 078 000	1 307 950 000
justice, en €	[] NA [] NAP	[] NA [] NAP

Commentaires - Veuillez ajouter tout commentaire utile à l'interprétation des données ci-dessus et préciser notamment si une part importante du budget provient d'une organisation internationale. De plus, si le budget public annuel alloué à l'ensemble du système de justice qui a été réellement exécuté est différent du budget public annuel approuvé, veuillez indiquer les principales raisons de ces différences :

015-2. Eléments du budget du système judiciaire (Q6, Q7, Q12, Q13)

	Inclus
Tribunaux	(X) Oui () No
Aide judiciaire	(X) Oui () No
Ministère public	(X) Oui () No

Commentaires

015-3. Autres éléments budgétaires

	Inclus
Système pénitentiaire	(X)Oui
ZJSSSEE PSEESEE	() Non []NAP
Service de probation	(X)Oui
	() Non [] NAP
Conseil supérieur de la magistrature	() Oui () Non
	[X] NAP
Conseil supérieur des procureurs	() Oui () Non
Cour constitutionnelle	[X] NAP () Oui
	() Non [X] NAP
Service de gestion du système judiciaire	()Oui
	() Non [X] NAP

Service de l'avocat d'Etat	() Oui
	() Non [X] NAP
Service de l'exécution	() Oui () Non [X] NAP
Notariat	() Oui () Non [X] NAP
Service d'expertise légale	(X) Oui () Non [] NAP
Protection judiciaire de la jeunesse	(X) Oui () Non [] NAP
Fonctionnement du ministère de la Justice	(X) Oui () Non [] NAP
Services des demandeurs d'asile et réfugiés	() Oui () Non [X] NAP
Service d'immigration	() Oui () Non [X] NAP
Certains services de police (ex : transfert, enquête, sécurité des détenus)	(X) Oui () Non [] NAP
Autres	() Oui () Non [X] NAP
i « Autres », veuillez préciser :	

A3. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions de cette partie

Sources : De	partment of Just	tice Budgetir	g System

1.2 Organisation et gestion des tribunaux et des ministères publics



015-4. Veuillez décrire qui a la responsabilité de la gestion des tribunaux individuels, leurs rôles de gestion, leurs statuts et leur position dans la hiérarchie du tribunal concerné?

- The Courts and Tribunals in Northern Ireland are under the management of the judiary in relation to the proceedings before them. Judges, Tribunal Chairpersons and Members are appointed by the NI Judicial Appointments Commission which is an independent body.

The Courts and Tribunals are supported by civil servants within Northern Ireland Courts and Tribunals Service who provide administrative functions. NICTS is an agency of the NI Department of Justice.

015-5. Veuillez décrire qui a la responsabilité de la gestion des ministères publics individuels, leurs rôles de gestion, leurs statuts et leur position dans la hiérarchie du ministère public concerné?

- The Public Prosecution Service is based across four locations.

There are six legal sections within the PPS, organised largely by case type and / or prosecution work area, and each headed by an Assistant Director who has overall responsibility for decision-making on investigation files and for the conduct of prosecutions in their section. All operate under the direct authority of either the Senior Assistant Director, Serious Crime and Regions or the Deputy Director for Public Prosecutions. All have individual responsibility for delegated budgets for external counsel spend within their area. One of these Assistant Directors has overall responsibility for 3 satellite offices outside of Head Office.

Corporate Services, led by the Senior Assistant Director for Resources and Change, provides a range of professional, technical and other support services.

Nombre de caractères maximaux : 10 000

2. Accès à la justice et à l'ensemble des tribunaux

2.1. Aide judiciaire

2.1.1Champ d'application de l'aide judiciaire

016. L'aide judiciaire concerne-t-elle :

	Affaires pénales	Affaires autres que pénales
Représentation devant les tribunaux	(X) Oui	(X) Oui
	() Non	() Non
	[] NA [] NAP	[]NA []NAP
Conseil juridique, ADR et autres services juridiques	(X) Oui	(X) Oui
	() Non	() Non
	[] NA	[] NA
	[] NAP	[]NAP

New node

016-1. Veuillez décrire brièvement l'organisation du système d'aide judiciaire dans votre pays à la fois avant et durant la procédure devant le tribunal :

- Civil legal services provide advice and representation across a wide range of issues and court proceedings. The greatest volume of business is in respect of family matters (including child welfare), personal injury claims, bail applications and advice at police stations in criminal matters. Advice and representation is provided where applicants can demonstrate that they meet financial means and legal merits tests. The assessment of an applicant's means was determined, for the greater part of the year, by the Legal Aid Assessment Office (LAAO), an office of the Department for Communities (DfC). This function transferred from DfC to the Legal Services

Agency in 2019. By bringing the function in-house, and thereby amalgamating all civil legal aid services within the one organisation, this will support the development of a more integrated approach to the delivery and administration of legal aid whilst maximising efficiencies,

Criminal legal aid is granted by the judiciary if applicants before the Magistrates' Courts, County Court on appeal and Crown Court have insufficient means to pay for their own defence and it is in the interests of justice that applicants should be represented. Similar provisions apply to cases before the Criminal Court of Appeal.

New node



018. Est-il possible de bénéficier de l'aide judiciaire pour des frais relatifs à l'exécution des décisions de justice (par exemple : honoraires d'un agent d'exécution) ?

(X) Oui
() Non
[] NAP

Si oui, veuillez préciser: Where court fees are payable in a particular case, solicitor can include the cost of same as a disbursement when submitting their claims for fees.

019. L'aide judiciaire peut-elle être allouée pour d'autres frais (différents de ceux indiqués aux questions 16 à 18, par exemple honoraires d'un conseiller technique ou expert, honoraires d'autres professionnels de la justice (notaires), frais de voyage, etc.) ?

	Affaires pénales	Affaires autres que pénales
Allocation de l'aide judiciaire pour d'autres frais	(X)Oui	(X)Oui
	() Non	() Non
	[] NA	[] NA
	[] NAP	[] NAP

Commentaires - Si oui, veuillez préciser : Additional costs of expert witnesses, medical reports, legal opinions, travel costs etc. are covered by legal aid on approval of prior authority.

2.1.2Informations relatives à l'aide judiciaire



020. Veuillez indiquer le nombre d'affaires ayant bénéficié de l'aide judiciaire :

	Total	Affaires portées devant les tribunaux	Affaires non portées devant les tribunaux
TOTAL	63 587	34 559	29 028
	[] NA	[] NA	[] NA
	[] NAP	[] NAP	[] NAP
En matière pénale	20 255	20 255	
•	[] NA	[] NA	[X] NA
	[] NAP	[] NAP	[] NAP
En matière autre que pénale	43 332	14 304	29 028
	[] NA	[] NA	[] NA
	[] NAP	[] NAP	[] NAP

Commentaires - Veuillez préciser le cas échéant : *Total - These numbers refer to the number of criminal and civil certificates issued in the year 2020-21. This data is from the

Legal Services Agency Annual Report and Accounts 2020 - 21.

- ** Cases brought to court These numbers refer to the applications granted during 2020/21, excluding for "advice and assistance", as the grants were for court proceedings.
- *** Cases not brought to court This numbers refer to the applications granted during 2020/21 for "advice and assistance" as these acts of assistance are not in respect of ongoing court proceedings.

020-1. Veuillez indiquer les délais de la procédure pour l'octroi de l'aide judiciaire, c'est à dire la durée allant de la demande initiale d'aide judiciaire à l'approbation finale de cette demande.

	Durée en jours
Durée maximale prescrite dans la loi/règlementation	[X] NA
	[] NAP
Durée moyenne réelle	[X]NA []NAP

Commentaire - Veuillez préciser si les délais prévus sont fixés dans une loi ou une autre règlementation. En outre, veuillez préciser si des délais différents sont prévus pour les affaires pénales et les affaires autres que pénales : Applications for advice and assistance are determined by solicitor before advice is given

Applications for non-emergency applications for all other non-criminal representation were processed within the Agency's target of 80% of properly completed applications within 16 weeks of date of receipt. Depending on the level of service the percentage achieved within 16 weeks ranged from 90.4% to 99%. This data is from the Legal Services Agency Annual Report and Accounts 2020 - 21. Criminal legal aid is determined by the court upon application by the defendants representative.

=

vent-elles

021. En matière pénale, les personnes n'ayant pas les moyens financiers suffisants peuvent-elles bénéficier de l'assistance gratuite (ou financée par un budget public) d'un avocat?

	Assistance gratuite d'un avocat
Personnes mises en cause	(X)Oui
	() Non
Victimes	() Oui
	(X) Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser : Criminal legal aid is granted by reference to two tests, the means test and the interest of justice test i.e. if the defendants' means are insufficient to cover the cost and it is in the interests of justice that the defendant is legally represented, then legal aid will be granted.

022. En matière pénale, ont-elles le libre choix de l'avocat dans le cadre de l'aide judiciaire?

	libre choix de l'avocat
Personnes mises en cause	(X)Oui
	() Non
	[] NAP

Victimes	() Oui
	() Non
	[X] NAP

Commentaires Individuals are free to choose their lawyer but criminal legal aid may apply to people charged with an offence

023-0. Votre pays procède-t-il à un examen des revenus et/ou des biens (patrimoine) du demandeur avant d'octroyer l'aide judiciaire complète ou partielle ?

()	X) Oui
() Non

Commentaires - Veuillez préciser si d'autres critères sont pris en compte pour l'octroi de l'aide judiciaire et veuillez ajouter tout commentaire utile à l'interprétation des données ci-dessus : The figures above differ in personal injury cases as follows: Full legal aid to the applicant for other than criminal cases and Partial legal aid to the applicant for other than criminal cases- Annual income value €10,995; Assets Value €8,560.

Criminal cases – there is no fixed means test for income or capital, this is decided upon by the discretion of the Magistrate or Judge. Non-criminal cases – the upper limits for applicants under the Civil Legal Aid Scheme for Representation Higher are detailed above. These limits apply after a financial assessment has been completed by the Legal Services Agency.

Where a client's weekly disposable income does not exceed £234 and their capital does not exceed £1,000, they shall be eligible for advice and assistance or representation (lower courts). These financial assessments are carried out by the solicitor. This information has been obtained from the Legal Services Agency.

023. Si oui veuillez indiquer ci-dessous:

	Montant du revenu annuel (pour une personne), (en €)	Valeur des biens (patrimoine) (pour une personne), (en €)
Aide judiciaire complète accordée au demandeur en matière		
pénale	[X] NA	[X] NA
	[] NAP	[] NAP
Aide judiciaire complète accordée au demandeur en matière	9 937	6 750
autre que pénale	[] NA	[] NA
mano duo korma	[] NAP	[] NAP
Aide judiciaire partielle accordée au demandeur en matière		
pénale	[X] NA	[X] NA
penaic	[] NAP	[] NAP
Aide judiciaire partielle accordée au demandeur en matière	9 937	6 750
autre que pénale	[] NA	[] NA
auto que penare	[] NAP	[] NAP

024. Est-il possible de refuser l'aide judiciaire pour absence de bien-fondé de l'action (par exemple pour caractère abusif de l'action en justice ou lorsque l'action n'a aucune chance d'aboutir) ?

(Σ	() Oui
() Non

Commentaires - Si oui, veuillez expliquer les critères concrets pour refuser l'aide judiciaire : A person applying for civil legal aid must satisfy a 'merits test'. They must show that they have reasonable grounds for taking, defending or being a party to the proceedings in question. Furthermore they may be refused legal aid, if in the particular circumstances of the case, it appears unreasonable that they should do so.

025. La décision d'accorder ou de refuser l'aide judiciaire est-elle prise par :

() une instance extérieure au tribunal	
(X) plusieurs autorités (tribunal et organe externe)	
Commentaires The court grants legal aid for people needing legal advice	and representation if a case goes to court
026. Existe-t-il un système privé d'assurance de prot	ection juridique permettant aux personnes
physiques (cela ne concerne pas les entreprises ou au	tres personnes morales) de financer une
action en justice ?	
(X)Oui	
() Non	
Commentaires - Le cas échéant, veuillez donner des indications sur le dév s'agit-il d'un phénomène en progression ? Yes 'before the event' legal ex example, house insurance policies. There is also limited coverage availab	penses insurance is available as a standard add-on with, for
027. La décision judiciaire peut-elle préciser la mani	ère dont les frais de justice payés par les
parties au cours de la procédure seront partagés :	
	La décision judiciaire précise le partage des frais de justice
en matière pénale	() Oui (X) Non
en matière autre que pénale	(X) Oui () Non
Commentaire - Si vous répondez par la négative, veuillez spécifier comm confirmed as 'no' as the remuneration arrangements are proscribed in rule court can direct that one party pay some or all of the costs of their oppone. B1. Veuillez indiquer les sources des réponses aux q Sources : The source is indicated for each of the questions as being t and Business Plan 2021/22	ent les frais de justice sont distribués : Criminal cases has been s. In civil cases in certain cases, usually divorce proceedings the ent. uestions de cette partie

Page 15 sur 127

() le(s) juge(s) en charge de l'affaire principale

Aux textes juridiques (codes, lois, règlements, etc.)	(X) http://www.legislation.gov.uk	()
A la jurisprudence des juridictions supérieures	(X) http://www.judiciaryni.uk	()
A des informations sur le système judiciaire (organisation des tribunaux, procédures judiciaires, etc.)	()	(X)
A d'autres documents (par exemple formulaires, formulaires téléchargeables, formulaires à remplir en ligne etc.)	(X) http://www.courtsni.gov.uk	()

Commentaire - Veuillez préciser quels documents et informations sont inclus dans « A d'autres documents » : A range of court documents are specified in court rules which can be accessed on http://www.legislation.gov.uk

- a)Contains case law
- b)Provides for on-line processing of a range of court business
- c)Provides information leaflets and court forms http://www.courtsni.gov.uk

029. Votre système prévoit-il une obligation d'informer les parties concernant les délais prévisibles de leur procédure judiciaire ?

() Oui, toujours
() Non
()	X) Oui, seulement dans quelques situations particulières

Commentaire - Si « Oui, seulement dans quelques situations particulières », veuillez préciser : Yes, depending on the court proceedings the timeframe of proceedings may be specified in legislation

030. Existe-t-il un système d'information public et gratuit pour informer et faciliter l'accès à la justice ?

	Système d'information
Général pour les citoyens	[X] Information en ligne
	[X] Téléphone
	[X] Discussion interactive
	[] En personne (accès physique sur
	place)
	[] Autre
	[] Non
Spécifique pour les victimes d'infractions	[X] Information en ligne
	[X] Téléphone
	[X] Discussion interactive
	[] En personne (accès physique sur
	place)
	[] Autre
	[] Non

Spécifique pour les mineurs (adapté aux enfants)	[X] Information en ligne	
	[X] Téléphone	
	[X] Discussion interactive	
	[] En personne (accès physique sur	
	place)	
	[] Autre	
	[] Non	

Commentaire - Veuillez fournir plus d'informations concernant ces systèmes. En outre, veuillez préciser comment cette assistance est fournie : Victim Support Northern Ireland is the charity which helps people affected by any type of crime. They provide emotional support, information and practical help to victims, witnesses and others affected by crime (see http://www.victimsupportni.co.uk)

031. Existe-t-il des modalités favorables particulières applicables aux catégories de personnes vulnérables suivantes, au cours des procédures judiciaires ?

	Dispositif d'information	Modalités particulières pour les auditions	Autres modalités particulières
Victimes de violence sexuelle / viol	(X)Oui	(X) Oui () Non	() Oui (X) Non
Victimes du terrorisme	(X)Oui	(X) Oui () Non	() Oui (X) Non
Mineurs (témoins ou victimes)	(X)Oui ()Non	(X)Oui ()Non	() Oui (X) Non
Victimes de violence domestique	(X)Oui	(X) Oui () Non	() Oui (X) Non
Minorités ethniques	(X)Oui	(X) Oui () Non	() Oui (X) Non
Personnes en situation de handicap	(X)Oui ()Non	(X) Oui () Non	() Oui (X) Non
Délinquants mineurs	(X)Oui	(X) Oui () Non	() Oui (X) Non
Autres (par exemple, les victimes de la traite des êtres humains, mariage forcé, mutilation sexuelle)	(X)Oui ()Non	(X) Oui () Non	() Oui (X) Non

Commentaire - Si « Autres personnes vulnérables » et/ou « Autres modalités particulières », veuillez préciser : For all witnesses in proceedings, special measures may be applied for which may (depending on the circumstances) permit:

Evidence to be given by way of video link

Screened evidence

Evidence in chief by video evidence

Electronic evidence presentation

Interpreters (including language and for those with a disability)

Court appointed registered intermediaries for people with communication and language difficulties

Special arrangements exist for juveniles (called Youth in Northern Ireland) where the court sits without the usual formality of wigs and gowns, and the defendants are not required to sit in the dock.

031-0. Si des modalités particulières existent au regard des mineurs, quels sont les dispositifs, instruments, installations, pratiques visant à les protéger lorsqu'ils participent à une procédure judiciaire ?

[X] Personne/équipe spéciale de professionnels qualifiés (par or rocédure	exemple psychologues) pour accom	pagner le mineur tout au long de
[X] Des moyens spécifiques pour communiquer et expliquer la	a signification des décisions de justi	ice
[] Structures interinstitutionnelles/multidisciplinaires telles qu	ue les "Maisons d'enfants"	
[] Autre, veuillez préciser		
Commentaire		
121 1 Ovala cont los minainovy anitànos nova a	winana minana muissa amaa	
031-1. Quels sont les principaux critères pour que masures procédurales en son nom propre et		ger une procedure, prend
des mesures procédurales en son nom propre o		T
	Procédure civile	Procédure pénale
Capacité d'engager une procédure et de prendre d'autres mesures procédurales en son nom propre	[] Seuil d'âge[Comment] [] Exceptions au seuil [X] Capacité de discernement [] Autre	[] Seuil d'âge[Comment] [] Exceptions au seuil [X] Capacité de discernement [] Autre
Être témoin	[] Seuil d'âge[Comment] [] Exceptions au seuil [X] Capacité de discernement [] Autre	[] Seuil d'âge[Comment] [] Exceptions au seuil [X] Capacité de discernement [] Autre
Commentaire - Si vous avez sélectionné les réponses « Exceptions ystème fait une distinction entre la pleine capacité et la capacité lâge, capacité de discernement, type d'action, type d'affaires, autre 331-2. Si un mineur ne peut pas mener une pro-	imitée d'ester en justice, veuillez de e).	écrire la base de cette différenciat
au cours de la procédure judiciaire ?	D (1) 1	D (1 (1
	Procédure civile	Procédure pénale

[X] Préparation spéciale et adaptée aux mineurs pour la participation au procès/ poursuite judiciaire (expliquer la procédure d'une

[X] Salle spéciale dans le tribunal conçue pour les audiences adaptées aux mineurs

manière adaptée aux mineurs)

Autre représentant (à la place des parents/ tuteur légal)	[] Services d'aide sociale ou autre institution publique [] Professionnel du droit [] Associations pour la protection des mineurs [] Autre [X] NAP	[] Services d'aide sociale ou autre institution publique [] Professionnel du droit [] Associations pour la protection des mineurs [] Autre [X] NAP
Commentaire		
031-3. Quels sont les différents critères de resp	oonsabilité pénale des min	eurs ? (réponses multiples
possibles)		
[X] Seuil(s) d'âge		
[] Capacité de discernement		
[] Autres critères		
Commentaire		
031-3-1. Quels sont les seuils d'âge pour la res	ponsabilité pénale des mi	neurs ?
Responsabilité pénale entraînant une peine non privative	de liberté (par ex. mesures éduca	atives)
[10] [] NA [] NAP Responsabilité pénale entraînant une peine privative de li	iberté	
[10] []NA []NAP		
Commentaire - Veuillez décrire brièvement la particularité de vot s'applique aux peines prononcées et comment :	tre système. Pourriez-vous préciser s	si la possibilité d'atténuation
032. Votre pays dispose-t-il d'une procédure d	'indemnisation des victim	es d'infractions?
() Oui, mais seulement si l'auteur est inconnu		
() Oui, mais seulement si l'indemnisation ne peut pas être ob	otenue de la part de l'auteur	
(X) Oui, toujours		
() Non		
Commentaire		
032-0. Si oui, pour quels types d'infraction	s l'indemnisation est- elle	allouée ?
() Pour tous les types d'infractions		
(X) Pour certains types d'infractions		
Commentaire - Veuillez préciser : Subject to eligibility.		
032-1. Une décision du tribunal est-elle née d'indemnisation ?	cessaire dans le cadre de l	a procédure

Page 19 sur 127

() Oui
(X) Non
Commentaires None of the above answers can be applied generally as a court may order compensation as part of the decision in cases involving criminal injuries, criminal damage or were loss has been sustained e.g theft, fraud etc. The person convicted of the offence may be ordered to pay compensation to the victim. There is a separate procedure where the victim may apply for compensation to a tribunal arising specifically from criminal injury; the incident must have been reported to the police, but no court decision is required.
032-0. Si oui, pour quels types d'infractions l'indemnisation est- elle allouée ?
() Pour tous les types d'infractions
(X) Pour certains types d'infractions
Commentaire - Veuillez préciser : Subject to eligibility.
032-1. Une décision du tribunal est-elle nécessaire dans le cadre de la procédure
d'indemnisation ?
() Oui
(X) Non
Commentaires None of the above answers can be applied generally as a court may order compensation as part of the decision in cases involving criminal injuries, criminal damage or were loss has been sustained e.g theft, fraud etc. The person convicted of the offence may be ordered to pay compensation to the victim. There is a separate procedure where the victim may apply for compensation to a tribunal arising specifically from criminal injury; the incident must have been reported to the police, but no court decision is required.
032-0. Si oui, pour quels types d'infractions l'indemnisation est- elle allouée ?
() Pour tous les types d'infractions
(X) Pour certains types d'infractions
Commentaire - Veuillez préciser : Subject to eligibility.
032-1. Une décision du tribunal est-elle nécessaire dans le cadre de la procédure
d'indemnisation ?
() Oui
(X) Non
Commentaires None of the above answers can be applied generally as a court may order compensation as part of the decision in cases involving criminal injuries, criminal damage or were loss has been sustained e.g theft, fraud etc. The person convicted of the offence may be ordered to pay compensation to the victim. There is a separate procedure where the victim may apply for compensation to a tribunal arising specifically from criminal injury; the incident must have been reported to the police, but no court decision is required.
034. Existe-t-il des études permettant d'évaluer le taux de recouvrement des dommages et intérêt
octroyés aux victimes par les juridictions ?
() Oui
(X) Non
Commentaires - Si oui, veuillez illustrer avec des données disponibles concernant le taux de recouvrement, le nom des études, la fréquence des études et l'organe responsable :

Commentaires - Si oui, veuillez préciser : The Prosecution Decision A victim is entitled to ask for their specific views to be taken into account as part of the Prosecutor's decision-making process. Should a victim choose to do so, their views will be given careful consideration by the Prosecutor before they make a decision. The views of the victim will be provided by the police in a report for the file which is prepared for the PPS. In cases where the Prosecutor is considering offering an alternative to prosecution (for example, a caution or informed warning), the victim will be informed of this where possible and given an opportunity to tell the PPS their views on this potential course of action. The views of victims are important and, whilst the Prosecutor will not always be able to act in accordance with these wishes, they will be carefully considered before a decision is reached. Special Measures Special Measures Special measures are a range of provisions that can be put in place if the Judge is satisfied that a victim is either vulnerable or intimidated and, if so, whether special measures would be likely to improve the quality of their evidence. Examples of such measures include the use of screens or curtains (so that the victim does not see the defendant), giving evidence away from the courtroom via 'live link' or allowing assistance from a registered intermediary (to assist those persons with significant communication difficulties). Once the Prosecutor dealing with the case receives the victim's statement and any other evidence, they will decide whether a special measures application can be made to the court. The Prosecutor will then present the application to the court and the defendant's lawyers will be given an opportunity to object. The Judge will then make the final decision. Other measures the PPS may also consider include the following: -removing the address of a victim from the papers to be disclosed to the defence where that address is not legally relevant to the case; and/or -seeking to a
to give the case priority.
035-1. Le procureur a-t-il un rôle spécifique au regard des mineurs victimes (protection et
assistance) ?
() Oui
(X) Non
Commentaire - Si oui, veuillez préciser :
036. Les victimes d'infractions peuvent-elles contester une décision du procureur de classer une
affaire ? Veuillez vérifier la cohérence de votre réponse avec celle de la question 105 qui traite de
la possibilité pour un procureur de « classer une affaire sans suite, sans avoir besoin d'obtenir une
décision d'un juge ».
(X) Oui
() Non [] NAP
Commentaire - Le cas échéant, veuillez préciser : Victims are entitled to ask for a review of a decision not to prosecute after detailed reasons have been requested and / or received. Once received, the PPS will conduct a review of the decision. If there is additional evidence or information, the original Prosecutor will reconsider the case. If there is no new evidence or information, a different Prosecutor will conduct the review.
Where a decision is taken by the PPS to substantially alter a charge, to discontinue all proceedings, or to offer no evidence, the victim will be informed of this decision and given reasons for the decision where requested. Victims are entitled to ask for a meeting to discuss this

037. Existe-t-il un système d'indemnisation pour les usagers dans les circonstances suivantes :

Page 21 sur 127

035. Le procureur a-t-il un rôle spécifique au regard des victimes (protection et assistance) ?

(X) Oui

() Non

decision.

	Nombre de demandes d'indemnisation	Nombre de condamnations	Montant total (in €)
Total			
	[X] NA	[X] NA	[X] NA
	[] NAP	[] NAP	[] NAP
Durée excessive de la procédure			
	[] NA	[] NA	[] NA
	[X] NAP	[X] NAP	[X] NAP
Non-exécution des decisions de justice			
	[] NA	[] NA	[] NA
	[X] NAP	[X] NAP	[X] NAP
Arrestation injustifiée			
	[X] NA	[X] NA	[X] NA
	[] NAP	[] NAP	[] NAP
Condamnation injustifiée			
	[X] NA	[X] NA	[X] NA
	[] NAP	[] NAP	[] NAP
Autre			
	[] NA	[] NA	[] NA
	[X]NAP	[X] NAP	[X] NAP

Commentaire - Le cas échéant, veuillez fournir des renseignements concernant la procédure d'indemnisation et la méthode de calcul du montant de l'indemnisation (par exemple, le tarif journalier pour une arrestation ou une condamnation injustifiée) : There is only a remedy for wrongful arrest or wrongful conviction – this would be by way of a separate civil remedy taken by the individual

2.2.2. Confiance et satisfaction des citoyens dans leur système de justic

038. Votre pays a-t-il mis en place des enquêtes pour mesurer la confiance dans la justice et le degré de satisfaction par rapport au service rendu ?

	Au niveau national	Au niveau des tribunaux
Enquêtes auprès des juges	[] Annuelle [] Autre type de fréquence [] Ad hoc	[] Annuelle [] Autre type de fréquence [] Ad hoc
Enquêtes auprès du personnel des tribunaux	[] Annuelle [] Autre type de fréquence [] Ad hoc	[] Annuelle [] Autre type de fréquence [] Ad hoc
Enquêtes auprès des procureurs	[] Annuelle [] Autre type de fréquence [] Ad hoc	[] Annuelle [] Autre type de fréquence [] Ad hoc
Enquêtes auprès des avocats	[] Annuelle [] Autre type de fréquence [] Ad hoc	[] Annuelle [] Autre type de fréquence

Enquêtes auprès d'autres professionnels	[] Annuelle	[] Annuelle
	[] Autre type de	[] Autre type de
	fréquence	fréquence
	[] Ad hoc	[] Ad hoc
Enquêtes auprès des parties	[] Annuelle	[] Annuelle
	[] Autre type de	[] Autre type de
	fréquence	fréquence
	[] Ad hoc	[X] Ad hoc
Enquêtes auprès d'autres usagers des tribunaux (par	[] Annuelle	[] Annuelle
exemple jurés, témoins, experts, interprètes, représentants	[] Autre type de	[] Autre type de
des agences gouvernementales, ONG)	fréquence	fréquence
	[] Ad hoc	[X] Ad hoc
Enquêtes auprès des victimes	[] Annuelle	[] Annuelle
	[X] Autre type de	[] Autre type de
	fréquence	fréquence
	[] Ad hoc	[] Ad hoc
Enquêtes auprès des mineurs	[] Annuelle	[] Annuelle
	[] Autre type de	[] Autre type de
	fréquence	fréquence
	[] Ad hoc	[] Ad hoc
Enquêtes auprès du public	[] Annuelle	[] Annuelle
	[] Autre type de	[] Autre type de
	fréquence	fréquence
	[] Ad hoc	[] Ad hoc
Autre(s) enquête(s) non mentionnée(s)	[] Annuelle	[] Annuelle
Trans(s) enqueso(s) non menuomos(s)	[] Autre type de	[] Autre type de
	fréquence	fréquence
	[] Ad hoc	[] Ad hoc
Commentaire - Veuillez indiquer les références et les liens vers les outinely undertakes both quantitative (survey) and qualitative (interwww.justice-ni.gov.uk/articles/victims-and-witnesses Other NICTS initiated surveys are not published – these are aimed	erview) research with victims and	d witnesses of crime.
039. Existe-t-il des statistiques hommes/femme	_	
personnes qui saisissent le tribunal, les victimes	s, les auteurs d'infraction	ns etc. ?
() Oui, veuillez préciser :		
(X) Non		
Commentaire - Si vous avez des commentaires supplémentaires, v	euillez préciser :	
040. Existe-t-il un dispositif national ou local pe	ermettant de déposer un	e plainte concernant le
Conctionnement du système judiciaire? (par exe	emple le traitement d'un	e affaire par un juge ou la
lurée d'une procédure)	-	
() Oui		
(X) Non		
Commentaires		
20mmentali es		

041. Si oui veuillez préciser certains aspects de ce dispositif :

	Autorité compétente pour traiter de la plainte	Existence d'un délai pour cette autorité pour traiter la plainte
Tribunal concerné	() Oui	()Oui
	() Non	() Non
Instance supérieure	() Oui	() Oui
	() Non	() Non
Ministère de la Justice	() Oui	() Oui
	() Non	() Non
Conseil supérieur de la magistrature	() Oui	() Oui
	() Non	() Non
Autres organisations extérieures (ex. médiateur)	() Oui	() Oui
	() Non	() Non

Commentaires

041-1. Si oui, veuillez préciser certains aspects de ce dispositif :

	Nombre de plaintes	Montant des indemnisations accordées
Tribunal concerné		
	[] NA	[] NA
	[] NAP	[] NAP
Instance supérieure		
	[] NA	[] NA
	[] NAP	[] NAP
Ministère de la Justice		
	[] NA	[] NA
	[] NAP	[] NAP
Conseil supérieur de la magistrature		
	[] NA	[] NA
	[] NAP	[]NAP
Autres organisations extérieures (ex. médiateur)		
,	[] NA	[] NA
	[] NAP	[] NAP

Commentaires - Si possible, veuillez donner des informations sur l'efficacité de cette procédure de plainte et veuillez indiquer tout commentaire utile :

3. Organisation des tribunaux

3.1.Tribunaux

3.1.1Nombre de tribunaux

042. Nombre de tribunaux - entités juridiques.

Nombre de tribunaux	

Nombre total des tribunaux - entités juridiques (1 + 2)	6 []NA []NAP
1. Nombre total des tribunaux de droit commun - entités juridiques (1.1 + 1.2 + 1.3)	6 []NA []NAP
1.1 Tribunaux de droit commun de 1ère instance - entités juridiques	4 []NA []NAP
1.2 Tribunaux de droit commun de deuxième instance - entités juridiques	1 []NA []NAP
1.3 Tribunaux de droit commun de la plus haute instance - entités juridiques	1 []NA
2. Nombre total des tribunaux spécialisés - entité juridiques	[] NA [X] NAP

 $Commentaires\ https://www.judiciaryni.uk/sites/judiciary-ni.gov.uk/files/media-files/Court%\ 20Structure\%\ 20In%\ 20Northern\%\ 20Ireland_0.pdf$

043. Nombre de tribunaux spécialisés - entités juridiques.

	Première instance	Instances supérieures
Nombre total des tribunaux spécialisés - entités juridiques		
3	[] NA	[] NA
	[X] NAP	[X] NAP
Tribunaux commerciaux (à l'exclusion des tribunaux de	5 7 7 7 4	5 7 7 7 7
faillites)	[] NA	[]NA
,	[X]NAP	[X] NAP
Tribunaux des faillites		
	[] NA	[]NA
	[X]NAP	[X]NAP
Tribunaux du travail		
	[] NA	[] NA
	[X] NAP	[X]NAP
Tribunaux des affaires familiales		
Titounaux des affaites familiales	[] NA	[]NA
	[X]NAP	[X]NAP
	[A]NAI	[A] NAI
Tribunaux des affaires locatives (tribunaux des baux)		
,	[] NA	[] NA
	[X] NAP	[X] NAP
Tribunaux de l'exécution des sanctions pénales		
	[] NA	[] NA
	[X] NAP	[X] NAP
Tribunaux en matière de lutte contre le terrorisme, le crime		
	[] NA	[]NA
organisé ou la corruption	[X]NAP	[X]NAP
		L 4 - 11
Tribunaux en matière de contentieux de l'Internet		
	[] NA	[] NA
	[X] NAP	[X] NAP

Tribunaux administratifs		
	[] NA	[] NA
	[X] NAP	[X] NAP
Tribunaux des assurances et/ou de la sécurité sociale		
	[] NA	[] NA
	[X] NAP	[X] NAP
Tribunaux militaires		
	[] NA	[] NA
	[X] NAP	[X] NAP
Tribunaux pour enfants		
•	[] NA	[] NA
	[X] NAP	[X] NAP
Autres tribunaux spécialisés		
1	[] NA	[] NA
	[X] NAP	[X] NAP

Commentaires - Si « Autres tribunaux spécialisés », veuillez donner des précisions :

044. Nombre de tribunaux - implantations géographiques.

	Nombre de tribunaux (implantations géographiques)
Tribunaux de première instance - implantations géographiques (sont incluses ici	
les juridictions de droit commun de première instance et les juridictions spécialisées de première instance)	[] NA [] NAP
Tous les tribunaux - implantations géographiques (ce chiffre inclut les tribunaux	18
de droit commun de 1ère instance, les tribunaux spécialisés de 1ère instance,	[]NA []NAP
tous les tribunaux de seconde instance et cours d'appels et toutes les cours	[]NAP
suprêmes)	

Commentaires Only 1 location has both first and second instance type courts.

_

045. Nombre de tribunaux de 1ère instance (implantations géographiques) compétents pour une affaire concernant :

	Nombre de tribunaux
IIno motito onforma	12
Une petite créance	[] NA
Le licenciement	[] NAP
Le ncenciement	[X]NA
Le vol avec violence	[] NAP 17
Le voi uvec violence	[] NA [] NAP
Faillite	1
	[] NA [] NAP

Commentaires

045-1. Votre définition d'une petite créance est elle similaire à celle fournie dans la Note
explicative ?

(X) Oui

() Non

Commentaire - Si ce n'est pas le cas, veuillez préciser votre définition d'une petite créance :

045-2. Veuillez indiquer le montant en € d'une petite créance :

[3000]

Commentaires

C. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions de cette partie

Sources: www.courtsni.gov.uk

3.2.Personnel des tribunaux

3.2.1Juges et personnels non-juges

046. Nombre de juges professionnels siégeant en juridiction (si possible au 31 décembre de l'année de référence). (Veuillez fournir l'information en équivalent temps plein et pour des postes effectivement occupés, pour tous les types de juridictions confondus – droit commun et spécialisées.)

	Total	Hommes	Femmes	
Nombre total de juges professionnels $(1 + 2 +$	74	47	27	
3)	[] NA	[] NA	[] NA	
3)	[] NAP	[] NAP	[] NAP	
1. Nombre de juges professionnels de première	62	37	25	
	[] NA	[] NA	[] NA	
instance	[] NAP	[] NAP	[] NAP	
2. Nombre de juges professionnels dans les	2	2	0	
cours d'appel (2ème instance)	[] NA	[] NA	[] NA	
cours d'apper (2eme instance)	[] NAP	[] NAP	[] NAP	
3. Nombre de juges professionnels dans les	10	8	2	
Cours suprêmes	[] NA	[] NA	[] NA	
Cours supremes	[] NAP	[] NAP	[] NAP	

 $Commentaires - Veuillez \ ajouter tout \ commentaire \ utile \ \grave{a} \ l'interpr\'{e}tation \ des \ donn\'{e}es \ ci-dessus :$

=

046-1-1. Votre système autorise-t-il le travail à temps partiel pour les juges avec une rémunération proportionnellement réduite ?

(X) Oui

() Non

Commentaires

046-1-2. Si oui, veuillez préciser dans quelle situation le travail à temps partiel peut être accordé (réponses multiples possibles) :

[] Garde d'enfants
[] Soins aux personnes âgées
[] A des fins de retraite anticipée
[] Autre raison, veuillez préciser
[]	X] Sans raison

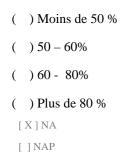
Commentaires

046-1-3. Si oui, quel est le pourcentage de juges travaillant à temps partiel (en relation avec le nombre total de juges) ?

	Total (%)	Hommes (%)	Femmes (%)
Total $(1+2+3)$ (%)			
	[X] NA	[X] NA	[X] NA
	[] NAP	[] NAP	[] NAP
1. En première instance (%)			
_	[X] NA	[X] NA	[X] NA
	[] NAP	[] NAP	[] NAP
2. En deuxième instance (cours d'appel) (%)			
	[X] NA	[X] NA	[X] NA
	[] NAP	[] NAP	[] NAP
3. Au niveau des Cours suprêmes (%)			
- · · ·	[X] NA	[X] NA	[X] NA
	[] NAP	[] NAP	[] NAP

Commentaires

046-1-4. Quel est le pourcentage de temps de travail d'un juge exerçant à temps partiel comparé à un juge exerçant à temps plein ?



Commentaires NA - judges working part-time may select different percentages of work time

=

046-2. Nombre de juges (ETP) par type d'affaires:

	Total	Civiles et/ou commerciale		Administrat	ives Autres
Nombre total de juges	74				
Tourse to the grapes	[] NA	[X] NA	[X] NA	[X] NA	[X] NA
	[] NAP	[] NAP	[] NAP	[] NAP	[] NAP
Première instance	62				
	[] NA	[X] NA	[X] NA	[X] NA	[X] NA
	[] NAP	[] NAP	[] NAP	[] NAP	[] NAP
Deuxième instance	2				
	[] NA	[X] NA	[X] NA	[X] NA	[X] NA
	[] NAP	[] NAP	[] NAP	[] NAP	[] NAP
Cours suprêmes	10				
_	[] NA	[X] NA	[X] NA	[X] NA	[X] NA
	[] NAP	[] NAP	[] NAP	[] NAP	[] NAP

Si « Autres », veuillez expliquer quels types d'affaires : NAP

047. Nombre de présidents de tribunaux (juges professionnels).

	Total	Hommes	Femmes
NT1	2	2	1
Nombre total de président(e)s de juridictions (1	3 [] NA	2 [] NA	I [] NA
+ 2 + 3)	[]NAP	[] NAP	[]NAP
1. Nombre de président(e)s de tribunaux de	3	2	1
• ''	[] NA	[] NA	[] NA
première instance	[] NAP	[] NAP	[] NAP
2. Nombre de président(e)s de cours d'appel			
(2ème instance)	[] NA	[] NA	[] NA
(Zeme instance)	[X] NAP	[X] NAP	[X]NAP
3. Nombre de président(s) de cours suprêmes			
	[] NA	[] NA	[] NA
	[X] NAP	[X] NAP	[X] NAP

Commentaires Previously the number of Presiding judges was provided which is 7. However, the number of Presidents is confirmed as 3 and they are all first instance. They are the Lady Chief Justice of NI, the President of the Appeals Tribunals and the President of the Industrial Tribunals and the Fair Employment Tribunal. They are the president over all of the courts or tribunals within their remit.

048. Nombre de juges professionnels exerçant à titre occasionnel et rémunérés comme tels (si possible, au 31 décembre de l'année de référence).

	Donnée
Donnée brute	566
	[] NA [] NAP
Donnée en équivalent temps plein	I V I N A
	[X]NA []NAP

Commentaires - Veuillez ajouter tout commentaire utile à l'interprétation de la réponse à cette question :

048-1. Ces juges professionnels siégeant occasionnellement traitent-ils une partie importante des

mmantaina			
mmentaires			
9. Nombre de juges non professio		_	
éfraiement (si possible, au 31 décerges ges consulaires ; mais les arbitres e		, ,	
5es communes ,	3 4 103 3 4 103 5 5 10	Donnée	•
Oonnée brute			
		[] NA [X] NAF	,
Oonnée en équivalent temps plein		[] NA	
		[X]NAF	
	Oui	Non	Echevinage
Affaires pénales (infractions graves)	()	()	()
Affaires pénales (infractions mineures)	()	()	()
Affaires familiales	()	()	()
	()	()	()
Affaires de droit du travail	()	()	()
Affaires de droit du travail Affaires de droit social		()	()
	()		()
Affaires de droit social	()	()	
Affaires de droit social Affaires commerciales		()	()
Affaires de droit social Affaires commerciales Affaires de faillite	()		
Affaires de droit social Affaires commerciales Affaires de faillite Autre affaires civiles	()		
Affaires de droit social Affaires commerciales		()	

affaires?

050-1. Si oui, pour quel(s) type(s) d'affaire(s)?

- [X] Affaires pénales
- [X] Affaires autres que pénales

Commentaires

051. Veuillez indiquer le nombre de citoyens ayant participé à de tels jurys pour l'année de référence ?

[25 000] [] NA [] NAP

Commentaires

=

052. Nombre de personnel non-juge travaillant dans les tribunaux (si possible au 31 décembre de l'année de référence) (cette donnée ne doit pas inclure le personnel travaillant pour les procureurs, voir question 60) (répondre en équivalent temps plein et pour les postes effectivement occupés).

	Total	Hommes	Femmes
Nombre total de personnel non juge travaillant	698		
dans les tribunaux $(1+2+3+4+5)$	[] NA	[] NA	[] NA
dans les dioundes (1 + 2 + 3 + 4 + 3)	[] NAP	[X] NAP	[X] NAP
1. Rechtspfleger (ou organes équivalents)			
chargés de tâches juridictionnelles ou para-	[] NA	[] NA	[] NA
juridictionnelles, ayant des compétences	[X] NAP	[X] NAP	[X] NAP
autonomes et dont les décisions peuvent être			
_			
susceptibles de recours.			
2. Personnels non-juges chargés d'assister les	460		
juges à l'instar des greffiers (préparation des	[] NA [] NAP	[X]NA	[X]NA []NAP
dossiers, assistance à l'audience, aide à la	[] NAF	[] NAF	[] IVAF
préparation de la décision)			
3. Personnels chargés de tâches relatives à	238		
l'administration et la gestion des tribunaux	[] NA	[X] NA	[X] NA
(gestion des ressources humaines, gestion des	[] NAP	[] NAP	[] NAP
moyens matériels y compris de l'informatique,			
gestion financière et budgétaire, gestion de la			
formation)			
4. Personnels techniques			
1	[] NA	[] NA	[] NA
	[X] NAP	[X] NAP	[X] NAP
5. Autres personnels non juges			
	[] NA	[] NA	[] NA
	[X] NAP	[X] NAP	[X] NAP

052-1. Nombre de personnel non-juge par instance (si possible, au 31 décembre de l'année de référence) (cette donnée ne doit pas inclure le personnel travaillant pour les procureurs, voir question 60) (répondre en équivalent temps plein et pour les postes effectivement occupés).

	Total	Hommes	Femmes
Total de mensament non ivez traveillant dans			
Total de personnel non- juge travaillant dans	F 37 1 37 4	F 37 1 37 A	F 37 3 37 4
les tribunaux $(1+2+3)$	[X] NA	[X] NA	[X] NA
100 0110 0110 011 (1 1 2 1 0)	[] NAP	[] NAP	[] NAP
1. Total de personnel non- juge auprès des			
tribunaux de première instance	[X] NA	[X] NA	[X] NA
urbunaux de première instance	[] NAP	[] NAP	[] NAP
2. Total de personnel non-juge auprès des cours	3		
d'appel (2ème instance)	[X] NA	[X] NA	[X] NA
d apper (zeme instance)	[] NAP	[] NAP	[] NAP
3. Total de personnel non- juge auprès des cours	3		
suprêmes	[X] NA	[X] NA	[X] NA
supremes	[]NAP	[] NAP	[] NAP

Commen	taires

=

053. S'il existe dans votre système judiciaire la fonction de Rechtspfleger (ou organes équivalents), chargés de tâches juridictionnelles ou para-juridictionnelles, ayant des compétences autonomes et dont les décisions peuvent être susceptibles de recours veuillez préciser dans quels domaines ils interviennent :

[] Pour l'aide judiciaire
[] En matière familiale
[] Pour les ordres de paiement
[] Pour les affaires liées aux registres (affaires liées au registre foncier et/ou au registre du commerce
[] Exécution des affaires civiles
[] Exécution des affaires pénales
[] Pour les affaires non contentieuses
[] Autres types d'affaires non mentionnés (veuillez préciser en commentaire)
[[X] NAP

Commentaires - Veuillez brièvement décrire leur statut et leurs fonctions :

054. Les tribunaux ont-ils délégué certains services relevant de leur responsabilité à un service externe ?

(X) Oui

() Non

Commentaires

[] la maintenance informatique [] la formation du personnel [X] la sécurité [] les archives [X] le nettoyage [X] autres types de services (veuillez préciser) :Provision of interpreters, coroners removal services, courier services, catering, transcription services, some IT services outside of the main NI government shared service contract, accountancy services. Some other miscellaneous support services.

Commentaires

C1. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions de cette partie

054-1. Si oui, veuillez préciser quels services ont été externalisés :

Sources: https://www.justice-ni.gov.uk/publications/nicts-annual-report-and-accounts
NICTS Judicial HR records

3.3.Ministère public

3.3.1.Procureurs et personnel

055. Nombre de procureurs (au 31 décembre de l'année de référence). (Veuillez fournir l'information en équivalent temps plein et pour des postes effectivement occupés, auprès de tous les types de juridictions confondus – droit commun et spécialisées).

	Total	Hommes	Femmes
Nombre total de procureurs (1 + 2 + 3)	162	59	103
• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	[] NA [] NAP	[] NA [] NAP	[]NA
1. Nombre de procureurs auprès des tribunaux	162	59	103
de première instance	[]NA	[]NA	[]NA
2 Nambur da muranuma annun's das assure	[] NAP	[] NAP	[] NAP
2. Nombre de procureurs auprès des cours d'appel (2ème instance)	[] NA	[] NA	[] NA
d apper (zeme mstance)	[X] NAP	[X] NAP	[X] NAP
3. Nombre de procureurs auprès des cours			
suprêmes	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP

Commentaires - Veuillez ajouter tout commentaire utile à l'interprétation des données ci-dessus : The NAP entries are partly explained by the fact that Public Prosecutors do not typically prosecute at the second instance or Supreme Court level (outside Queens Counsel are engaged to do this). However, the original response was perhaps not clear, and has been updated to confirm that all prosecutors perform at first instance level.



rémunération proportionnellement rédu	ite?		
(X)Oui			
() Non			
Commentaires			
055-1-2. Si oui, veuillez préciser da	ns quelle situati	on le travail à temps	partiel peut être
accordé (réponses multiples possible	es):		
[] Garde d'enfants			
[] Soins aux personnes âgées			
[] A des fins de retraite anticipée			
[] Autre raison, veuillez préciser			
[X] Sans raison			
Commentaires			
055-1-3. Si oui, quel est le pourcent	raga da procurau	ire travaillant à tampe	s partial (an relation
	_	ns travamant a temps	s partier (en relation
avec le nombre total de procureurs)			
	Total (%)	Hommes (%)	Femmes (%)
Total $(1+2+3)$ (%)	26	10	41
	[] NA [] NAP	[] NA [] NAP	[] NA [] NAP
1. En première instance (%)	26	10	41
1. 2m promise instance (70)	[] NA	[] NA	[]NA
2 En douvième instance (cours d'annel) (%)	[] NAP	[]NAP	[] NAP
2. En deuxième instance (cours d'appel) (%)	[] NA	[] NA	[] NA
	[X] NAP	[X] NAP	[X]NAP
3. Au niveau des Cours suprêmes (%)	[] NA	[] NA	[] NA
	[X] NAP	[X] NAP	[X] NAP
Commentaires			
055-1-4. Quel est le pourcentage de ten	ons de travail d'	un nrocureur exercan	nt à temps partiel
comparé à un procureur exerçant à temp	-	an procurear exerçan	it a temps partier
	ps picm:		
() Moins de 50 %			
() 50 - 60%			
(X) 60 - 80%			
() Plus de 80 %			
[]NAP			
Commentaires			

055-1-1. Votre système autorise-t-il le travail à temps partiel pour les procureurs avec une

056.	Nombre	de	chefs	des	ministères	publics	١,
------	--------	----	-------	-----	------------	---------	----

	Total	Hommes	Femmes
Nombre total de chefs de ministères publics (1	1	1	0
<u> </u>	[] NA	[] NA	[] NA
+2+3)	[] NAP	[] NAP	[] NAP
1. Nombre de chefs de ministères publics			
_	[] NA	[] NA	[] NA
auprès de tribunaux de première instance	[X]NAP	[X]NAP	[X]NAP
2. Nombre de chefs de ministères publics			
•	[] NA	[] NA	[] NA
auprès des cours d'appel (2ème instance)	[X] NAP	[X] NAP	[X]NAP
3. Nombre de chefs de ministères publics			
_	[] NA	[] NA	[] NA
auprès des cours suprêmes	[X] NAP	[X] NAP	[X]NAP

	[X] NAP	[X] NAP	[X]NAP
Veuillez ajouter tout commentaire utile po	ur l'interprétation des donnée	s ci-dessus :	
057. D'autres personnes ont-el	lles des fonctions con	nparables à celles d	les procureurs ?
() Oui			
(X) Non			
Commentaires - Si oui, veuillez préciser le	eurs titres et fonctions :		
057-1. Veuillez préciser le	ur nombre (en équiva	lent temps plein):	
[]			
[] NA			
059. Si oui, est-ce que leur	nombre est inclus da	ns le nombre de pr	ocureurs que vous avez
indiqué à la question 55?			
() Oui			
() Non			
[] NAP			
Commentaires			
059-1. Les parquets disposent-	-ils de procureurs spé	cifiquement formés	s en matière de violence
domestique et violence sexuel	le ?		
		-	
Violence domestique		[.] Oui
, rotonoo domosuquo			Oui spécifiquement à l'égard des

mineurs victimes [X] Non

[] NA

Violence sexuelle]		nt à l'égard des
commentaire - Si oui, veuillez préciser : There are cur vill soon be specialists in domestic violence as one rescheduled for October), but had none during the report	ponse to the Dom	estic Abuse and Civil Pr		
60. Nombre de personnel (non-procur	eurs) rattache	au ministère pul	olic, si possible	e au 31
écembre de l'année de référence et sar		-		stion 52
répondre en équivalent temps plein et	pour les post Total	es effectivement j	pourvus). Femme	c c
	1000	Hommes	1.cume	<u>.</u>
Nombre de personnel (non procureurs) rattaché au ministère public	276	97	179	
e interim, and instances of organisational restructuring are currently no trainee roles within the department	g in response to bent (legal or admir	usiness need. nistrative).	·	cheme operate
there are currently no trainee roles within the department. 22. Veuillez indiquer les sources des resources : Public Prosecution Service 4. Parité hommes/femmes 4.1 Dispositions particulières pour 61-2. Existe-t-il des dispositions particulieres part	g in response to be ent (legal or administration of grant	arité faciliter la parité	partie	
e interim, and instances of organisational restructurir here are currently no trainee roles within the department. 2. Veuillez indiquer les sources des resources : Public Prosecution Service 4. Parité hommes/femmes 4.1 Dispositions particulières pour 61-2. Existe-t-il des dispositions particulieres partic	g in response to be ent (legal or administration of grant	arité	partie	
e interim, and instances of organisational restructurir nere are currently no trainee roles within the department. 2. Veuillez indiquer les sources des resources: Public Prosecution Service 4. Parité hommes/femmes 4. Dispositions particulières pour 61-2. Existe-t-il des dispositions particulare des procédures de recrutement:	g in response to be ent (legal or administration of ponses aux of faciliter la pour le culières pour le culi	arité faciliter la parité	partie	
e interim, and instances of organisational restructurir here are currently no trainee roles within the department. 2. Veuillez indiquer les sources des resources: Public Prosecution Service 4. Parité hommes/femmes 4. Dispositions particulières pour 61-2. Existe-t-il des dispositions particulare des procédures de recrutement: des juges	g in response to be ent (legal or administration of the faciliter la produced pour legal or administration of the faciliter la produ	arité faciliter la parité veuillez preciser	partie hommes/femn	
e interim, and instances of organisational restructuring here are currently no trainee roles within the department. 2. Veuillez indiquer les sources des resources: Public Prosecution Service 4. Parité hommes/femmes 4. 1 Dispositions particulières pour 61-2. Existe-t-il des dispositions particulare des procédures de recrutement: des juges des procureurs	g in response to be ent (legal or administration of the faciliter la particulières pour	arité faciliter la parité veuillez preciser	partie hommes/femn	
ommentaires Reduction of almost 11% compared to be interim, and instances of organisational restructuring here are currently no trainee roles within the departmental compared to be interim, and instances of organisational restructuring here are currently no trainee roles within the departmental compared to be interimental to be interested as a contract of the compared to be interested as a contract of the contract	g in response to be ent (legal or administration of the faciliter la produce of the fa	arité faciliter la parité veuillez preciser	partie hommes/femn Non ()	

des agents d'exécution (X)

[] NA

Commentaires - si la situation a changé depuis l'année de référence, merci de le préciser en commentaires. Si vous avez des commentaires supplémentaires, veuillez préciser : Additional comments for 'if yes, please specify' section above:

JUDGES: Under the terms of the Justice (Northern Ireland) Act 2002, a Judicial Appointments Commission (NIJAC) was established which should so far as is reasonably practicable, be reflective of the community in Northern Ireland. The Commission is similarly tasked to make appointments to listed judicial offices which are similarly reflective of the community in Northern Ireland so far as is reasonably practicable. These positive duties require a programme of action from the Commission but are subject to the overriding principle that applications should be made solely on merit. NIJAC produces an annual monitoring report on a number of equality categories including the gender composition of the judiciary and applicant pool for judicial posts. As can be seen above, there is an advanced equality framework for judicial appointments in Northern Ireland which is subject to regular review. NIJAC is in addition subject to the oversight of the Commissioner for Public Appointments Northern Ireland. The Commissioner monitors the application of selection on merit by a number of specified public bodies and diversity (including gender) is a key part of the Code of Practice of the Commissioner.

PROSECUTORS: Under the terms of Section 75 of the Northern Ireland Act 1998, public authorities must have due regard to the promotion of equality of opportunity between nine equality categories, one of which is gender. The Director of Public Prosecutions as head of the Public Prosecution Service ('PPS') is a designated public body to whom the provision applies. The PPS in Northern Ireland has an Equality Scheme in place which it notes is submitted annually to the Equality Commission for Northern Ireland (itself set up under the 1998 Act) in line with its responsibilities under Section 75. https://www.ppsni.gov.uk/Equality-and-Diversity-Policies---5081.html.

Notification on recruitment advertising for prosecutors should a gender be under-represented.

NON-JUDGE STAFF: The Northern Ireland Courts and Tribunals Service is an agency of the Department of Justice and is as such subject to the duty on promotion of equality of opportunity under Section 75 of the Northern Ireland Act 1998. The Department of Justice has an Equality Action Plan 2017-2022, which includes a focus on gender issues such as women's mentoring and leadership programmes. LAWYERS: Lawyers employed in the Government Legal Service in Northern Ireland are covered by an equality framework within the Northern Ireland Civil Service derived from Section 75 of the Northern Ireland Act 1998. Northern Ireland has a well-developed corps of equality law and practice as noted above. In relation to the private sector, it is important to note that all employers are subject to the provisions of the Sex Discrimination (Northern Ireland) Order 1976 (as amended).

NOTARIES: Notaries in Northern Ireland are appointed by the Lord Chief Justice under the provisions of the Judicature (Northern Ireland) Order 1978

061-3. Existe-t-il des dispositions particulières pour faciliter la parité hommes/femmes dans le cadre des procédures de promotion :

	Oui, veuillez preciser	Non
des juges	(X)	()
des procureurs	()	(X)
du personnel non-juge	(X)	()
des avocats	(X)	()
des notaires	(X)	()
des agents d'exécution	(X)	()

Commentaire - Si la situation a changé depuis l'année de référence, ou bien si vous avez des commentaires supplémentaires, veuillez préciser : Additional comments for 'if yes, please specify' section above:

JUDGES: Under the terms of the Justice (Northern Ireland) Act 2002, a Judicial Appointments Commission (NIJAC) was established which should so far as is reasonably practicable, be reflective of the community in Northern Ireland. The Commission is similarly tasked

to make appointments to listed judicial offices which are similarly reflective of the community in Northern Ireland so far as is reasonably practicable. These positive duties require a programme of action from the Commission but are subject to the overriding principle that applications should be made solely on merit. NIJAC produces an annual monitoring report on a number of equality categories including the gender composition of the judiciary and applicant pool for judicial posts. As can be seen above, there is an advanced equality framework for judicial appointments in Northern Ireland which is subject to regular review. NIJAC is in addition subject to the oversight of the Commissioner for Public Appointments Northern Ireland . The Commissioner monitors the application of selection on merit by a number of specified public bodies and diversity (including gender) is a key part of the Code of Practice of the Commissioner. NON-JUDGE STAFF: The Northern Ireland Courts and Tribunals Service is an agency of the Department of Justice and is as such subject to the duty on promotion of equality of opportunity under Section 75 of the Northern Ireland Act 1998. The Department of Justice has an Equality Action Plan 2017-2022, which includes a focus on gender issues such as women's mentoring and leadership programmes. LAWYERS: Lawyers employed in the Government Legal Service in Northern Ireland are covered by an equality framework within the Northern Ireland Civil Service derived from Section 75 of the Northern Ireland Act 1998. Northern Ireland has a well-developed corps of equality law and practice as noted above. In relation to the private sector, it is important to note that all employers are subject to the provisions of the Sex Discrimination (Northern Ireland) Order 1976 (as amended).

NOTARIES: Notaries in Northern Ireland are appointed by the Lord Chief Justice under the provisions of the Judicature (Northern Ireland) Order 1978

ENFORCEMENT AGENTS: The Chief Constable of the Police Service of Northern Ireland is a designated public body under a duty to promote equality of opportunity under Section 75 of the Northern Ireland Act 1998. The Chief Inspector of Criminal Justice (charged with inspecting and evaluating co-operation of agencies within the criminal justice system) is also a designated public body for the purposes of Section 75. It is also important to appreciate the role and functions of the Northern Ireland Human Rights Commission, in terms of advising on compliance of legislation and the promotion of human rights within Northern Ireland, which will include a range of issues including gender

061-3-1. Existe-t-il des dispositions particulières pour faciliter la parité hommes/femmes dans le cadre de la procédure de désignation des :

	Oui / Non
Présidents des tribunaux	() Oui Si « oui », veuillez préciser
	:[Comment]
	(X) Non
Chefs des ministères publics	() Oui Si « oui », veuillez préciser
-	:[Comment]
	(X) Non

Commentaires

3.4.2 Au niveau national

061-5. Votre pays dispose-t-il d'un document général (par exemple une politique/ stratégie/ un plan d'action/ programme) sur la parité hommes/femmes qui s'applique spécifiquement au système judiciaire?

() Oui

(X) Non

Commentaire - Si la situation a changé depuis l'année de référence, merci de le préciser en commentaire. Pouvez-vous indiquer les références ou le lien internet pour accéder à ce(s) document(s) , ou nous le/les adresser/ télécharger ?

061-6. Existe-il au niveau national une personne (par ex. un commissaire à l'égalité des chances) /

une institution spécialement chargée des questions d'égalité hommes/femmes dans le système de justice concernant :

	Oui, veuillez preciser	Non
Le recrutement des juges	()	(X)
La promotion des juges	()	(X)
Le recrutement des procureurs	()	(X)
La promotion des procureurs	()	(X)
Le recrutement du personnel non-juge	()	(X)
La promotion du personnel non-juge	()	(X)

Commentaires - Si cela concerne une autre situation que celle du recrutement ou de la promotion, veuillez préciser. Si la situation a changé depuis l'année de référence, merci de le préciser en commentaire : NIJAC, the Equality Commission and the Commissioner for Public Appointments have a range of duties which include the monitoring and assessment of equality on grounds of gender in the case of NIJAC and the Equality Commission.

061-6-1. Veuillez préciser le texte qui met en place cette personne/institution :

	(4:4	1.4.		44-	DATHA	T4:	(NT 1	T., . 1 1	A = 4 2002	(L.L	
ı	uue,	uate.	, nature	uu texte) NIJAC-	Justice ((Normern	ireiana.) ACL 2002 ((as amended)	1

Equality Commission- Northern Ireland Act 1998 (as amended)

Commissioner for Public Appointments- Commissioner for Public Appointments (Northern Ireland) Order 1995 (as amended)

Northern Ireland Human Rights Commission- Northern Ireland Act 1998 (as amended)

[] NAP

061-6-2. Veuillez préciser le statut de cette personne/institution :

(par ex. indépendante, rattachée au ministère de la Justice, à un Conseil supérieur de la magistrature ou équivalent ou à un organisme interministériel spécialement dédié à l'égalité hommes/femmes) NIJAC- Independent and established by statute. Chaired by the Lord Chief Justice who is head of the independent judiciary

Equality Commission- Independent and established by statute. Commission for Public Appointments- Independent and established by legislation.

Northern Ireland Human Rights Commission- Independent and established by statute.

[] NAP

061-6-3. Veuillez préciser si cette personne/institution a une fonction d'information et de consultation ou si ses avis ou décisions ont des conséquences juridiques :

(par ex. bloquer une décision, ouvrir un droit à re-	ecours)		
[X]NAP		11.	•
3.4.3 Au niveau des tribunaux/des se	•		
061-7. Existe-t-il, au niveau des tribuna ex. un commissaire à l'égalité des chan		•	~
de l'égalité hommes/femmes concernat	nt l'organisation du trav	vail judiciaire:	
	O:	Non	
	Oui	NOI	

	Oui	Non
dans les tribunaux (juges)	()	(X)
dans les services du ministère public (procureurs)	()	(X)
pour le personnel non-juge des tribunaux	()	(X)

Commentaires - Veuillez apporter des détails sur cette personne/institution, notamment ses titres/ses fonctions : NAP

061-8. La féminisation de certaines fonctions - si elle existe dans votre pays — au sein des tribunaux ou des ministère public a-t-elle conduit à des modifications concrètes dans l'organisation du travail dans les domaines suivants :

	Oui	Non
Affectation dans les différents postes	()	(X)
Répartition de la charge de travail	()	(X)
Horaires de travail	()	(X)
Modalités du télé-travail et présence dans les locaux de travail	()	(X)
Remplacement des personnes absentes	()	(X)
Organisation des audiences	()	(X)
Autres	()	(X)

Commentaires -Si « Autres », veuillez préciser. Pouvez-vous également donner des exemples concrets dans les différentes hypothèses évoquées ? Si la situation a changé depuis l'année de référence, merci de le préciser en commentaires.

061-9. Pour améliorer la parité dans l'accès aux différentes professions judiciaires et l'égalité dans la promotion ou dans l'accès aux fonctions de responsabilité, quelles sont, dans votre pays :

les mesures déjà mises en œuvre (veuillez préciser) :	
les mesures prévues (veuillez préciser) :	
Commentaires - Si la situation a changé depuis l'année de réfé	rence, merci de le préciser en commentaires
[X] NAP	
061-10. Existe-t-il des études d'évaluation ou de	es rapports officiels concernant les principales
causes d'éventuelles inégalités en matière de :	
[] Procédures de recrutement, veuillez préciser:	
[] Nomination au poste de président de juridiction, veuillez pré	éciser:
[] Nomination au poste de chef de ministère public, veuillez pr	éciser:
[] Procédures de promotion et l'accès aux postes de responsabi	ilité, veuillez préciser:
[] Autres études, veuillez préciser:	
Commentaire - Veuillez préciser également les documents de référe	ence :
3.5 Utilisation des technologies informatique dan	s les tribunaux
3.5.1 Politiques générales en matière de techn	ologie informatique dans le système
judiciaire	
062-1 Principes de hase et modèles utilisés dans	s la définition des politiques et stratégies relative
aux technologies informatiques	s la definition des pontiques et strategles felative
aux tecimologies informatiques	Organisation
	Organisation
Politiques et stratégies informatiques	() Définies et coordonnées au niveau
	national par une institution (X) Définies et coordonnées au niveau
	national conjointement par plusieurs
	institutions
	() Définies et coordonnées au niveau de
	l'unité/ partie prenante
	() Autre

Gouvernance informatique		
	une ir () conjo (X) l'unit	Gouvernance au niveau national panstitution Gouvernance au niveau national pintement par plusieurs institutions Organisées au niveau de é/partie prenante
	()	Autre
Commentaires		
065-1. Dans le cas où il existe une structure nation	onale qui est en char	ge de la politique et de la
gouvernance stratégique concernant la modernisa	-	
notamment, sur l'informatique) quelle est la com	position de cette stri	ucture?
() personnels administratifs, techniques et scientifiques seuleme	ent	
() équipes mixtes comprenant des personnels judiciaires (juges/ministratifs/techniques/scientifiques	procureurs/etc.) et des perso	onnels
(X) autres (préciser en commentaire)		
Commentaires - (veuillez préciser si d'autres approches de modernis	ation ont été mises en œuvre	e) NAP
065-2. Quel est le modèle d'organisation majorit	niramant ratanu nou	r manar das projets struct
NOSEA. CAUGI GNI IG HINNIGIG U DI VAHINAHUH HIAIDI HA	anemeni ielena boa	i menei des bioleis su act
-	_	
nformatiques dans les tribunaux et la gestion des	_	
nformatiques dans les tribunaux et la gestion des	s applications (maint Conduite des nouveaux projets	Gestion des applications
nformatiques dans les tribunaux et la gestion des	s applications (maint	tenance, évolution) ?
nformatiques dans les tribunaux et la gestion des Majoritairement par un service informatique avec l'appui de professionnels du domaine (juges, procureurs, personnel	conduite des nouveaux projets	Gestion des applications () Oui
Majoritairement par un service informatique avec l'appui de professionnels du domaine (juges, procureurs, personnel judiciaire non-juge, etc.) Majoritairement par les professionnels du domaine (juges, procureurs, personnel judiciaire non-juge, etc.) en association avec un service informatique interne et/ou un	Conduite des nouveaux projets () Oui (X) Non	Gestion des applications () Oui (X) Non
Majoritairement par un service informatique avec l'appui de professionnels du domaine (juges, procureurs, personnel judiciaire non-juge, etc.) Majoritairement par les professionnels du domaine (juges, procureurs, personnel judiciaire non-juge, etc.) en association avec un service informatique interne et/ou un prestataire externe	conduite des nouveaux projets () Oui (X) Non	Gestion des applications () Oui (X) Non
Majoritairement par un service informatique avec l'appui de professionnels du domaine (juges, procureurs, personnel judiciaire non-juge, etc.) Majoritairement par les professionnels du domaine (juges, procureurs, personnel judiciaire non-juge, etc.) en association avec un service informatique interne et/ou un	Conduite des nouveaux projets () Oui (X) Non (X) Oui (Gestion des applications () Oui (X) Non () Oui (X) Non
Majoritairement par un service informatique avec l'appui de professionnels du domaine (juges, procureurs, personnel judiciaire non-juge, etc.) Majoritairement par les professionnels du domaine (juges, procureurs, personnel judiciaire non-juge, etc.) en association avec un service informatique interne et/ou un prestataire externe Autres approches (prestation externe uniquement – préciser	Conduite des nouveaux projets () Oui (X) Non (X) Oui () Non () Oui (X) Non () Oui (X) Non « autres approches » Suppo	Gestion des applications () Oui (X) Non () Oui (X) Non (X) Oui (X) Oui (X) Oui (X) Oui
Majoritairement par un service informatique avec l'appui de professionnels du domaine (juges, procureurs, personnel judiciaire non-juge, etc.) Majoritairement par les professionnels du domaine (juges, procureurs, personnel judiciaire non-juge, etc.) en association avec un service informatique interne et/ou un prestataire externe Autres approches (prestation externe uniquement – préciser en commentaire)	Conduite des nouveaux projets () Oui (X) Non (X) Oui () Non () Oui (X) Non « autres approches » Supposervices).	Gestion des applications () Oui (X) Non () Oui (X) Non (X) Oui (X) Oui (X) Non Ort for IT systems provided by service
Majoritairement par un service informatique avec l'appui de professionnels du domaine (juges, procureurs, personnel judiciaire non-juge, etc.) Majoritairement par les professionnels du domaine (juges, procureurs, personnel judiciaire non-juge, etc.) en association avec un service informatique interne et/ou un prestataire externe Autres approches (prestation externe uniquement – préciser en commentaire) Commentaires - veuillez apporter des precisions également en cas d'aroviders – both private sector companies and public sector (shared et apporter des precisions approaches (shared et apporter des precisions externe en cas d'aroviders – both private sector companies and public sector (shared et apporter des precisions externe en cas d'aroviders – both private sector companies and public sector (shared et apporter des precisions externe en cas d'aroviders – both private sector companies and public sector (shared et apporter des precisions externe en cas d'aroviders – both private sector companies and public sector (shared et apporter des precisions externe en cas d'aroviders – both private sector companies and public sector (shared et apporter des precisions externe en cas d'aroviders – both private sector companies and public sector (shared et apporter des precisions externe en cas d'aroviders – both private sector companies and public sector (shared et apporter des precisions externe en cas d'aroviders – both private sector companies and public sector (shared et apporter des precisions externe en cas d'aroviders – both private sector companies and public sector (shared et apporter des precisions externe en cas d'aroviders – both private sector companies and public sector (shared et apporter des precisions externe en cas d'aroviders – both private sector companies en cas d'aroviders – both private en cas d'aro	Conduite des nouveaux projets () Oui (X) Non (X) Oui () Non () Oui (X) Non « autres approches » Supposervices).	Gestion des applications () Oui (X) Non () Oui (X) Non (X) Oui (X) Oui (X) Non Ort for IT systems provided by service
Majoritairement par un service informatique avec l'appui de professionnels du domaine (juges, procureurs, personnel judiciaire non-juge, etc.) Majoritairement par les professionnels du domaine (juges, procureurs, personnel judiciaire non-juge, etc.) en association avec un service informatique interne et/ou un prestataire externe Autres approches (prestation externe uniquement – préciser en commentaire) Commentaires - veuillez apporter des precisions également en cas d'aroviders – both private sector companies and public sector (shared 2065-4. Avez-vous mesuré l'impact résultant de la	Conduite des nouveaux projets () Oui (X) Non (X) Oui () Non () Oui (X) Non « autres approches » Supposervices).	Gestion des applications () Oui (X) Non () Oui (X) Non (X) Oui (X) Oui (X) Non Ort for IT systems provided by service

[X] les coûts							
[] autres, veuillez précis	ser						
Commentaires (veuillez donner de	es exemples d'i	mpact)					
3.5.2 Sécurité du systè	me d'infor	mation de	es tribunau	x et prote	ction des d	lonnées à	O
caractère personnel							
-	10. 1 12			•			••
065-5. Existe-t-il des au	-			-		ent à la poli	itique
globale de sécurité conc	ernant le sy	ystème d'ir	nformation	judiciaire '	?		
(X) Oui							
() Non							
Commentaires (précisez notamme	ent si des cadres	s nationaux de	sécurité inform	atique existent))		
065-6. Une législation a	ssure-t-elle	la protecti	on des dor	mées à cara	actère perso	onnel traité	ées par les
tribunaux ?	~~~~	P	-0 002 00-		Polo		702 Pull 202
(X)Oui							
() Non							
Commentaires - Si oui, veuillez procaractère personnel; l'étendue de de contrôles ou de limitations par	s droits conféré la loi en ce qui	és aux citoyens concerne le pa	dans le cadre s rtage des bases	pécifique des lo de données tra	ogiciels utilisés itées par les tri	par les tribuna	ux ; l'existence
administrations (police, etc.) Data					Office		
3.5.3 Bases de données	s centralisé	es d'aide	à la décisi	on			
062-4. Existe-t-il une ba	se de donn	ées nationa	ale centrali	sée des déc	risions de i	ustice (iuri	sprudence
etc.) ?					we j		-F
() Oui							
. ,							
(X) No							
Commentaires							
062-4-1. Si oui, merc	ci de précis	er les info	rmations su	iivantes:			
	Pour les décisions de 1ère instance	Pour les décisions de 2ème instance	Pour les décisions de 3ème instance	Lien vers la jurisprudenc e CEDH		Base de données de jurisprudenc e disponible gratuitement en ligne	de
							data
Civile et/ou commerciale	() Oui	() Oui	() Oui	() Oui	() Oui	() Oui	() Oui
	pour tous les	pour tous les	pour tous les	() Non	() Non	() Non	() Non
	jugements	jugements	jugements				
	() Oui	() Oui	() Oui				
	pour certains jugements	pour certains jugements	pour certains jugements				
	Jugements	Jugements	Jugements		1	1	

() Non

() Non

() Non

[X] les ressources humaines

Pénale		() Oui	() Oui	() Oui	() Oui	() Oui	() Oui	() Oui
		pour tous les	pour tous les	pour tous les	() Non	() Non	() Non	() Non
		jugements	jugements	jugements				
		() Oui	() Oui	() Oui				
		pour certains	pour certains	pour certains				
		jugements	jugements	jugements				
		() Non	() Non	() Non				
Admin	strative	() Oui	() Oui	() Oui	() Oui	() Oui	() Oui	() Oui
		pour tous les	pour tous les	pour tous les	() Non	() Non	() Non	() Non
		jugements () Oui	jugements () Oui	jugements () Oui				
		pour certains	pour certains	pour certains				
		jugements	jugements	jugements				
		() Non	() Non	() Non				
(X) Oui () Non Commentaire 062-6 [] N [X]	-1. Si oui, veui Mise en relation avec Contenu directement Contenu directement	llez apport d'autres fichie consultable pa consultable à d	er les préci rs européens de r voie informat 'autres fins que	i sions suiva e même nature ique par les jug e pénales (matiè	untes : es et/ou les	procureurs	is pénales	•
	es - Veuillez préciser			l'accès				
3.5.4 Out	ils d'assistanc	ce à la réda	action					•
062-7. Ex	ciste-t-il des ou	tils d'aide	à la rédacti	on dont le	contenu	est coordonn	é au nivea	u national
? (modèle	es ou bibliothèc	ques de trai	nes, parag	raphes pré-	rédigés,	etc.)		
(X)Oui								
() Non								
Commentaire	es – si d'autres matiè	res sont concer	nées, veuillez p	oréciser				
062-7	-1. Si oui, mer	ci de précis	ser les info	rmations su	ivantes :			
	·	•				Taux de disp		
						Taux de disp	omomite	

Civile et/ou commerciale	() 100% (tous les modèles sont
	disponibles pour tous les tribunaux en cette
	matière)
	() 50-99% (la plupart des modèles sont
	disponibles pour tous les tribunaux ou tous
	les modèles sont disponibles pour la
	plupart des tribunaux)
	() 10-49% (certains modèles sont
	disponibles pour la plupart des tribunaux
	ou la plupart des modèles sont disponibles
	pour certains tribunaux)
	(X) 1-9% (disponibles depuis peu ou en
	phase de test)
	() 0% (NAP) (n'existe pas du tout dans
	cette matière)
	[] NA
Pénale	(X) 100% (tous les modèles sont
	disponibles pour tous les tribunaux en cette
	matière)
	() 50-99% (la plupart des modèles sont
	disponibles pour tous les tribunaux ou tous
	les modèles sont disponibles pour la
	plupart des tribunaux)
	() 10-49% (certains modèles sont
	disponibles pour la plupart des tribunaux
	ou la plupart des modèles sont disponibles
	pour certains tribunaux)
	() 1-9% (disponibles depuis peu ou en
	phase de test)
	() 0% (NAP) (n'existe pas du tout dans
	cette matière)
A description of the state of t	() 100% (tous les modèles sont
Administrative	disponibles pour tous les tribunaux en cette
	matière)
	() 50-99% (la plupart des modèles sont
	disponibles pour tous les tribunaux ou tous
	les modèles sont disponibles pour la
	plupart des tribunaux)
	(X) 10-49% (certains modèles sont
	disponibles pour la plupart des tribunaux
	ou la plupart des modèles sont disponibles
	pour certains tribunaux)
	() 1-9% (disponibles depuis peu ou en
	phase de test)
	() 0% (NAP) (n'existe pas du tout dans
	cette matière)
	[] NA

062-8. Existe-t-il des outils de dictée vocale?

1) Non
() INOH

062-8-1. Si oui, veuillez apporter les précisions suivantes :

	Disponibilité d'outils de dictée simples	Disponibilité d'outils d'enregistrement multiples	Fonction de reconnaissance vocale
Civile et/ou commerciale	() dans tous les tribunaux () dans la plupart des tribunaux (X) dans certains tribunaux / certaines phases pilotes () non disponible pour cette matière	() dans tous les tribunaux () dans la plupart des tribunaux (X) dans certains tribunaux / certaines phases pilotes () non disponible pour cette matière [] NA	() Oui () Essai pilote (X) Non
Pénale	() dans tous les tribunaux () dans la plupart des tribunaux (X) dans certains tribunaux / certaines phases pilotes () non disponible pour cette matière [] NA	() dans tous les tribunaux () dans la plupart des tribunaux (X) dans certains tribunaux / certaines phases pilotes () non disponible pour cette matière [] NA	() Oui () Essai pilote (X) Non
Administrative	() dans tous les tribunaux () dans la plupart des tribunaux (X) dans certains tribunaux / certaines phases pilotes () non disponible pour cette matière	() dans tous les tribunaux () dans la plupart des tribunaux (X) dans certains tribunaux / certaines phases pilotes () non disponible pour cette matière [] NA	() Oui () Essai pilote (X) Non

062-9. Existe-t-il un site intranet au sein du système judiciaire pour la diffusion d'information/actualités ?

Taux de disponibilité:

()	X) 100% - accessible à tous dans le système judiciaire
() 50-99% - accessible à la plupart des juges/procureurs dans toutes les instances
() 10-49% - dans certains tribunaux seulement
() 1-9% - dans un seul tribunal
() 0% (NAP) - Pas d'accès
[] N	NA

Commentaires

3.5.5 Technologies utilisées pour l'administration des tribunaux et la gestion des affaires

063-1. Existe-t-il un système de gestion informatisée des procédures judiciaires (CMS) ? (logiciel utilisé pour l'enregistrement des procédures judiciaires et leur gestion)

(X)Oui			
() Non			

Commentaires - si d'autres matières sont concernées, veuillez préciser

063-1-1. Si oui, merci de préciser les informations suivantes :

	Taux de déploiement	État d'avancement d'une affaire en ligne	Base de données centralisée ou interopérable	Dispositifs intégrés d'alertes préventives (pour une gestion dynamique des affaires)	Degré d'intégration/co nnexion d'un CMS avec un outil statistique
Civile et/ou commerciale	() 100% (X) 50-99% () 10-49% () 1-9% () 0% (NAP)	(X) Accessible aux parties	(X) Oui () Non [] NA [] NAP	() Oui (X) Non [] NA [] NAP	() Entièrement intégré, y compris BI (X) Intégré () Non intégré mais connecté () Pas du tout connecté [] NA [] NAP
Pénale	(X) 100% () 50-99% () 10-49% () 1-9% () 0% (NAP)	(X) Accessible aux parties () Publication de la décision en ligne () Les deux () Non accessible []NA []NAP	(X) Oui () Non [] NA [] NAP	() Oui (X) Non [] NA [] NAP	() Entièrement intégré, y compris BI (X) Intégré () Non intégré mais connecté () Pas du tout connecté [] NA

Administrative	() 100%	() Accessible	(X)Oui	(X)Oui	()
	() 50-99%	aux parties	() Non	() Non	Entièrement
	(X) 10-49%	() Publication	[] NA	[] NA	intégré, y compris
	() 1-9%	de la décision en	[] NAP	[] NAP	BI
	() 0% (NAP)	ligne			(X) Intégré
	[] NA	() Les deux			() Non intégré
		(X) Non			mais connecté
		accessible			() Pas du tout
		[] NA			connecté
		[] NAP			[] NA
					[] NAP

Commentaires - Si d'autres matières sont concernées, veuillez préciser :

063-2. Registres informatisés gérés par des tribunaux

	Taux de déploiement	Données consolidées au niveau national		Module statistique intégré ou connecté
Registre foncier	() 100% () 50-99% () 10-49% () 1-9% (X) 0% (NAP)	() Oui () Non [] NA [X] NAP	() Oui () Non [] NA [X] NAP	() Oui () Non [] NA [X] NAP
Registre du commerce	() 100% () 50-99% () 10-49% () 1-9% (X) 0% (NAP)	() Oui () Non [] NA [X] NAP	() Oui () Non [] NA [X] NAP	() Oui () Non [] NA [X] NAP

Commentaires – Si d'autres registres sont concernés, veuillez préciser : Both of these exist but they sit outside of the Courts system in Northern Ireland

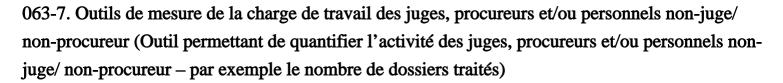
Pilotage budgétaire et financier

063-6. Systèmes informatisés de gestion budgétaire et financière des tribunaux

	Taux de déploiement de l'outil	Données consolidées au niveau national	Système communiquant avec d'autres ministères (des finances notamment)
Gestion budgétaire et financière des tribunaux	() 100%	() Oui	(X) Oui
	(X) 50-99%	(X) Non	() Non
	() 10-49%	[] NA	[] NA
	() 1-9%	[] NAP	[] NAP
	() 0% (NAP)		

Gestion des frais de justice	() 100%	() Oui	(X)Oui
·	(X) 50-99%	(X) Non	() Non
	() 10-49%	[] NA	[] NA
	() 1-9%	[]NAP	[]NAP
	() 0% (NAP)		
	[] NA		
Autres (préciser en commentaires)	() 100%	() Oui	() Oui
	() 50-99%	() Non	() Non
	() 10-49%	[] NA	[] NA
	() 1-9%	[X] NAP	[X] NAP
	(X)0% (NAP)		
	[] NA		

Autres outils d'administration des tribunaux



() Oui (X) Non

Commentaires

063-7-1. Si oui, merci de préciser les informations suivantes :

	Taux de déploiement des outils	pour un pilotage au	Données utilisées pour un pilotage au niveau local	Outil integré dans le CMS
Pour les juges	() 100% () 50-99% () 10-49% () 1-9% () 0% (NAP)	() Oui () Non [] NA [] NAP	() Oui () Non [] NA [] NAP	() Oui () Non [] NA [] NAP
Pour les procureurs	() 100% () 50-99% () 10-49% () 1-9% () 0% (NAP)	() Oui () Non [] NA [] NAP	() Oui () Non [] NA [] NAP	() Oui () Non [] NA [] NAP
Pour le personnel non-juge/ non- procureur	() 100% () 50-99% () 10-49% () 1-9% () 0% (NAP)	() Oui () Non [] NA [] NAP	() Oui () Non [] NA [] NAP	() Oui () Non [] NA [] NAP

3.5.6 Technologies utilisées pour la communication entre les tribunaux, les professionnels et/ou les justiciables



d'introduire une affaire par ve	oie électronique, par	exemple un co	urrier électroniqu	ie ou un
formulaire sur un site internet	:)			
(X) Oui				
() Non				
Commentaires				
064-2-1. Si oui, merci de	préciser les informat	ions suivantes	:	
	Taux de disponibilité	Saisine papier obligatoire en parallèle	Cadre législatif spécifique autorisant la saisine	Outil integré/connecté dans le CMS
Civile et/ou commerciale	() 100% () 50-99% (X) 10-49% () 1-9% () 0% (NAP)	() Oui (X) Non []NA []NAP	() Oui (X) Non []NA []NAP	() Oui (X) Non []NA
Pénale	(X) 100% () 50-99% () 10-49% () 1-9% () 0% (NAP)	(X) Oui () Non []NA []NAP	(X) Oui () Non []NA []NAP	(X) Oui () Non []NA []NAP
Administrative	() 100% () 50-99% () 10-49% () 1-9% (X) 0% (NAP)	() Oui () Non []NA [X]NAP	() Oui () Non [] NA [X] NAP	() Oui () Non [] NA [X] NAP
Commentaires - si d'autres matières sont	concernées, veuillez précise	r		
064-3. Est-il possible de solli	citer l'aide iudiciaire	e par voie électr	onique ?	
() Oui	3	1	1	
(X) Non				
Commentaires				
064-3-1. Si oui, merci de	préciser les informat	ions suivantes	:	
			Solliciter l'aide ju électronique	idiciaire par voie
Taux de disponibilité			() 100% () 50-99% () 10-49% () 1-9% () 0% (NAP)	

064-2. Existe-t-il une possibilité de saisir des tribunaux par voie électronique ? (possibilité

Formalisation de la demande par voie papier obligatoire en parallèle	() Oui
	() Non
	[] NA
	[] NAP
Cadre législatif spécifique encadrant les demandes d'attribution d'aide	() Oui
judiciaire par voie électronique	() Non
junioumo pur voto otobuomque	[] NA
	[] NAP
L'octroi de l'aide judiciaire est également électronique	() Oui
	() Non
	[] NA
	[] NAP
Information disponible dans le CMS	() Oui
	() Non
	[] NA
	[]NAP

064-4. Est-il possible de transmettre des convocations à un rendez-vous judiciaire ou à une audience par voie électronique ? (un rendez-vous judiciaire désigne des phases préalables à une audience judiciaire, notamment en vue de médiation ou de conciliation)

() Oui (X) Non

Commentaires

064-4-1. Si oui, merci de préciser les informations suivantes :

	Convocations générées par le CMS	Convocation papier obligatoire en parallèle	Consentement de l'usager pour être avisé par voie électronique	Modalités (si autres préciser en commentaires)	Cadre législatif spécifique
Civile et/ou commerciale	[]	[]	[]	[] SMS	[]
				électronique	
				[]	
				Application	
				informatique	
				spécifique	
				[] Autres	
Pénale	[]	[]	[]	[] SMS [] Courrier électronique [] Application informatique spécifique [] Autres	[]

Administrative	[]	[]	[]	[] SMS	[]
				[] Courrier	
				électronique	
				[]	
				Application	
				informatique	
				spécifique	
				[] Autres	

Utilisation des technologies de l'information pour améliorer la qualité des communications entre les tribunaux et les professionnels

064-6. Existe-t-il des possibilités de communication électronique entre les tribunaux et les avocats et/ou les parties ? (envoi de fichiers électroniques et de données concernant une procédure judiciaire avec ou sans documents numérisés, essentiellement à des fins de suppression d'échanges papiers)

	Taux de déploiement de l'outil	Phases du procès concernées	Modalités (si différentes selon les phases du procès ou si autres, à préciser en commentaire)	Cadre législatif spécifique	Disponibilité pour
Civile et/ou commerciale	[] 100%	[X] Saisine	[X] Courrier	[] Oui	[X] Avocats
	[] 50-99%	d'une juridiction	électronique		[X] Parties
	[X] 10-49%	[X] Phases	[]		non représentées
	[] 1-9%	préparatoires à	Application		par un avocat
	[] 0%	1'audience	informatique		
	(NAP)	[X]	spécifique		
	[] NA	Calendrier des	[] Autres		
		audiences et/ou			
		gestion des			
		renvois			
		[X]			
		Transmission des			
		décisions des			
		tribunaux			

Pénale	[] 100%	[] Saisine	[] Courrier	[] Oui	[] Avocats
	[] 50-99%	d'une juridiction	électronique		[] Parties
	[] 10-49%	[] Phases	[]		non représentées
	[] 1-9%	préparatoires à	Application		par un avocat
	[X]0%	l'audience	informatique		
	(NAP)	[]	spécifique		
	[] NA	Calendrier des	[] Autres		
		audiences et/ou			
		gestion des			
		renvois			
		[]			
		Transmission des			
		décisions des			
		tribunaux			
Administrative	[] 100%	[] Saisine	[] Courrier	[] Oui	[] Avocats
	[] 50-99%	d'une juridiction	électronique		[] Parties
	[] 10-49%	[] Phases	[]		non représentées
	[] 1-9%	préparatoires à	Application		par un avocat
	[X]0%	l'audience	informatique		
	(NAP)	[]	spécifique		
	[] NA	Calendrier des	[] Autres		
		audiences et/ou			
		gestion des			
		renvois			
		[]			
		Transmission des			
		décisions des			
		tribunaux			

064-7. Modalités de communication électronique utilisées par des professionnels autres que les avocats (envoi de données électroniques concernant une procédure judiciaire avec ou sans documents numérisés, essentiellement à des fins de suppression d'échanges papiers)

	Taux de déploiement de l'outil	Modalités (si différentes selon les actes ou si autres, à préciser en commentaire)	Cadre législatif spécifique
Agents chargés de l'exécution des décisions de justice (tels que définis dans les Q169 et suivantes)	[] 100% [] 50-99% [X] 10-49% [] 1-9% [] 0% (NAP)	[X] Courrier électronique [X] Application informatique spécifique [] Autres	[] Oui
Notaires (tels que définis dans les Q192 et suivantes)	[] 100% [] 50-99% [] 10-49% [] 1-9% [X] 0% (NAP)	[] Courrier électronique [] Application informatique spécifique [] Autres	[] Oui

Experts (tels que définis dans les Q202 et	[] 100%	[] Courrier	[] Oui
suivantes)	[] 50-99%	électronique	
,	[] 10-49%	[] Application	
	[] 1-9%	informatique spécifique	
	[] 0% (NAP)	[] Autres	
	[X] NA		
Services de police judiciaire	[] 100%	[] Courrier	[] Oui
•	[] 50-99%	électronique	
	[] 10-49%	[] Application	
	[] 1-9%	informatique spécifique	
	[X] 0% (NAP)	[] Autres	
	[] NA		

Commentaires NICTS would not be aware how Experts communicate with parties outside of the court.

064-9. Existe-t-il des systèmes de traitement en ligne de contentieux spécialisés (contentieux relatif aux petites créances, créances non contestées, phases préparatoires à la résolution d'un conflit familial, etc - veuillez préciser en commentaire) ?

()	X) Oui
() Non

Commentaire : Veuillez décrire le système existant. Small claims on-line

<u>Utilisation des technologies de l'information pour améliorer la qualité des</u> communications entre les tribunaux et les professionnels

064-10. Vidéoconférence entre les tribunaux, les professionnels et/ou les usagers (concerne l'utilisation de dispositifs audiovisuels dans le cadre de procédures judiciaires tels que pour l'audition des parties, etc.).

(X) Oui
() Non

Commentaires

064-10-1. Si oui, merci de préciser les informations suivantes et de décrire en commentaires de cette rubrique les cas d'usage concrets de la vidéoconférence et les bénéfices attendus (par exemple, utilisation de ce dispositif afin de réduire le nombre de transferts de détenus vers le tribunal) :

	Taux de déploiement	Phase de procédure	Cadre législatif spécifique
Civile et/ou commerciale	[] 100%	[X] Préalable à	[] Oui
	[] 50-99%	l'audience	[X] Non
	[] 10-49%	[X] Durant	
	[X] 1-9%	l'audience	
	[] 0% (NAP)	[] Postérieurement	
	[] NA	à l'audience	

Pénale	[] 100%	[X] Préalable à	[X] Oui
	[] 50-99%	l'audience	[] Non
	[X] 10-49%	[X] Durant	
	[] 1-9%	l'audience	
	[] 0% (NAP)	[] Postérieurement	
	[] NA	à l'audience	
Administrative	[] 100%	[] Préalable à	[] Oui
	[] 50-99%	l'audience	[] Non
	[] 10-49%	[] Durant	
	[] 1-9%	l'audience	
	[X] 0% (NAP)	[] Postérieurement	
	[] NA	à l'audience	

064-11. Enregistrement d'auditions ou de débats (enregistrement sonore ou audiovisuel en phase d'instruction et/ou de jugement)

(X) Oui () Non

Commentaires

064-11-1. Si oui, merci de préciser les informations suivantes :

	Taux de déploiement	Type d'enregistrement	Cadre législatif spécifique
Civile et/ou commerciale	() 100% () 50-99% () 10-49% (X) 1-9% () 0% (NAP)	(X) Sonore () Vidéo () Les deux []NA	() Oui (X) Non []NA []NAP
Pénale	() 100% () 50-99% (X) 10-49% () 1-9% () 0% (NAP)	(X) Sonore () Vidéo () Les deux []NA	() Oui (X) Non []NA []NAP
Administrative	() 100% () 50-99% () 10-49% () 1-9% (X) 0% (NAP)	() Sonore () Vidéo () Les deux [] NA [X] NAP	() Oui () Non [] NA [X] NAP

064-12. La preuve électronique est-elle admissible ?

Admissibilité de la preuve électronique	Cadre législatif
---	------------------

Civile et/ou commerciale	(X)Oui	() De droit commun
	() Non	seulement
		() De droit commun et
		spécialisé (X) De droit spécialisé
		seulement
		[] NAP
Pénale	(X)Oui	() De droit commun
	() Non	seulement
		(X) De droit commun et
		spécialisé () De droit spécialisé
		seulement
		[] NAP
Administrative	() Oui	() De droit commun
	(X) Non	seulement
		() De droit commun et
		spécialisé
		() De droit spécialisé seulement
		[X]NAP
3.6.1Politiques nationales déclinée public 066. Existe-t-il des normes de qualité (existe-t-il un système de qualité et/c () Oui (X) Non Commentaires - Si oui, veuillez préciser :	é définies pour le système ju ou une politique de qualité d	udiciaire au niveau national le la justice) ?
qualité élaborées au niveau national?	-	se en œuvie de ces normes de
quante claborees au myeau nationar:		
		Oui / Non
dans les tribunaux		() Oui
		(X) Non
dans les services du ministère public		() Oui

3.6.2Objectifs de performance et de qualité au niveau des tribunaux / des services du ministère public

(X) Non

qualité ?
(X) Oui
() Non
Commentaires
078. Si oui, veuillez préciser les principaux indicateurs de performance et de qualité qui ont été
définis pour les tribunaux :
[X] nombre de nouvelles affaires
[X] durée des procédures (délais)
[X] nombre d'affaires terminées
[] nombre d'affaires pendantes
[] stocks d'affaires
[] productivité des juges et des personnels des tribunaux
[] satisfaction du personnel des tribunaux
[] satisfaction des usagers (au regard des services rendus par les tribunaux)
[] coûts des procédures judiciaires
[X] nombre de recours
[] taux de recours
[] clearance rate
[] disposition time
[] autre (veuillez préciser) :
Commentaires
077-1. Concernant l'activité des services du ministère public, avez-vous défini des indicateurs de
performance et de qualité ?
(X)Oui
() Non
Commentaires
078-1. Si oui, veuillez préciser les principaux indicateurs de performance et de qualité qui ont
été définis pour les services du ministère public:
[X] nombre de nouvelles affaires
[X] durée des procédures (délais)
[X] nombre d'affaires terminées
[X] nombre d'affaires pendantes
[X] stocks d'affaires
[] productivité des procureurs et des personnels des ministères publics
1 productivite des procureurs et des personneis des infinisteres puones

077. Concernant l'activité des tribunaux, avez-vous défini des indicateurs de performance et de

[X] satisfaction du personnel des services du ministère public
[X] satisfaction des usagers (au regard des services rendus par les ministères publics)
[] coûts des procédures judiciaires
[] clearance rate
[] disposition time
[X] pourcentage de condamnations et d'acquittements
[X] autre (veuillez préciser) :Caseload, dip sampling, no bills & acquittals by direction & freedom of information.
Commentaires
073. Existe-t-il un système d'évaluation régulière de la performance des tribunaux basé
principalement sur les indicateurs définis?
(X)Oui
() Non
Commentaires
073-0. Si oui, veuillez préciser à quelle fréquence:
() Annuelle
() Moins fréquente
(X) Plus fréquente
Commentaires - Si « Moins fréquente » ou « Plus fréquente », veuillez préciser : Quarterly
073-1. Cette évaluation de l'activité du tribunal est-elle utilisée pour l'allocation ultérieure des
ressources au sein de ce tribunal?
(X)Oui
() Non
Commentaires
073-2. Si oui, quelles mesures sont prises?
[X] Identification des causes de l'amélioration ou de la détérioration de la performance
[X] Réaffectation des ressources (ressources humaines/financières en fonction de la performance)
[X] Réorganisation des procédures internes pour accroître l'efficacité
[] Autre (veuillez préciser):
Commentaires
073-3. Existe-t-il un système d'évaluation régulière de la performance des services du ministère
public basé principalement sur les indicateurs définis?
(X)Oui
() Non
Commentaires

073-4. Si oui	i, veuillez préciser à quelle fréquence ?
() Annuelle	
() Moins fréc	quente
(X) Plus fréqu	ente
Commentaires - Si l'év	raluation est «moins fréquente » ou «plus fréquente », veuillez préciser : Monthly and quarterly
073-5. Cette éva	luation de l'activité des services du ministère public est-elle utilisée pour
l'allocation ultér	rieure des ressources au sein des services du ministère public ?
(X)Oui	
() Non	
Commentaires	
073-6. Si oui	i, quelles mesures sont prises?
[X] Identificat	tion des causes de l'amélioration ou de la détérioration de la performance
[X] Réaffectat	tion des ressources (ressources humaines/financières en fonction de la performance)
[X] Réorganis	sation des procédures internes pour accroître l'efficacité
[] Autre (veu	nillez préciser):
Commentaires	
=	
079. Quelle est l	l'autorité chargée d'évaluer la performance des tribunaux (réponses multiples
possible) ?	4 -
[] Conseil Supérie	eur de la Magistrature
[] Ministère de la	Justice
[X] Organe d'inspe	ection
[] Cour Suprême	
[X] Organe d'audit	externe
Northern Ireland Statisti	préciser): Analytical Services Group (Department of Justice & NICTS) resourced by statisticians from the ics and Research Agency (NISRA) provide quality assured statistical reports. All management grades are also ing the performance of their business area / team on a periodic basis to ensure targets are on track to be met.
Commentaires	
079-1. Quelle es	st l'autorité chargée d'évaluer la performance des services du ministère public
(réponses multip	ples possible) ?
[] Conseil supérie	eur des procureurs
[] Ministère de la	Justice
[X] Chef de l'unité	organisationnelle ou supérieur hiérarchique
[] Procureur génér	ral /Procureur de la République
[X] Organe d'audit	externe

Page 59 sur 127

3.6.3 Mesure de l'activité des tribunaux / des services du ministère public

•	

070. Existe-t-il un système de suivi régulier des activités des tribunaux (performance et qualité)	:
[X] nombre de nouvelles affaires	
[X] durée des procédures (délais)	
[X] nombre d'affaires terminées	
[] nombre d'affaires pendantes	
[] stocks d'affaires	
[] productivité des juges et des personnels des tribunaux	
[] satisfaction du personnel des tribunaux	
[X] satisfaction des usagers (au regard des services rendus par les tribunaux)	
[] coûts des procédures judiciaires	
[X] nombre de recours	
[] taux de recours	
[] clearance rate	
[] disposition time	
[] autre (veuillez préciser):	
Commentaires	
070-1. Existe-t-il un système de suivi régulier des activités des services du ministère public	
(performance et qualité):	
[X] nombre de nouvelles affaires	
[X] durée des procédures (délais)	
[X] nombre d'affaires terminées	
[] nombre d'affaires pendantes	
[X] stocks d'affaires	
[X] productivité des procureurs et des personnels des ministères publics	
[X] satisfaction du personnel des services du ministère public	
[] satisfaction des usagers (au regard des services rendus par le ministère public)	
[] coûts des procédures judiciaires	
[] clearance rate	
[] disposition time	
[X] pourcentage de condamnations et d'acquittements	
[X] autre (veuillez préciser) :Caseload, dip sampling, no bills & acquittals by direction, hate crime/domestic violence and sexual offences prosecution rates, case prep, decisions by type, cracked trials, applications to court.	

Commentaires

071. Existe-t-il un mécanisme permettant de su	ivre le nombre d'affaires	s pendantes et les affaires
qui ne sont pas traitées dans un délai raisonnabl	le (arriéré):	
[X] en matière civile		
[X] en matière pénale		
[X] en matière administrative		
Commentaires		
072. Existe-t-il un mécanisme permettant de su	ırveiller les temns morts	durant les procédures
judiciaires?	a vemer les temps morts	durant los procedures
January .	Oui (Si oui, veuillez	Non
	préciser)	TYON
dans les tribunaux	(X) Measurement of all	()
	cases from receipt to disposal	
dans les services du ministère public	including waiting time ()	(X)
Commentaires	/ 1 • 1 • •	11
3.6.4Information sur l'activité des tribunaux	/ des services du minis	stere public
080. Existe-t-il une institution centralisée respo	nsable de la collecte de	données statistiques
concernant le fonctionnement des tribunaux ?		
(X) Oui (veuillez préciser le nom et les coordonnées de cette in and Research Team, Laganside House, Belfast	nstitution) :Northern Ireland Statis	stics and Research Agency, Statistics
() Non		
Commentaires		
080-1. Les statistiques sur le fonctionnement de	e chaque tribunal sont-el	les publiées ?
(X) Oui, sur internet		
() Non, seulement en interne (sur un site intranet)		
() Non		
Commentaires		
=		
080-2. Existe-t-il une institution centralisée resp	ponsable de la collecte d	e données statistiques
concernant le fonctionnement des services du n	ninistère public?	
(X) Oui (veuillez préciser le nom et les coordonnées de cette in and Research Team, Laganside House, Belfast	nstitution) :Northern Ireland Statis	stics and Research Agency, Statistics
() Non		
Commentaires		
080-3. Les statistiques sur le fonctionnement de	e chaque service du mini	stère public sont-elles

Page 61 sur 127

publiées ?
(X) Oui, sur internet
() Non, seulement en interne (sur un site intranet)
() Non
Commentaires
● =
081. Les tribunaux individuels doivent-ils établir un rapport annuel d'activités (qui présente par
exemple le nombre d'affaires terminées, d'affaires pendantes, le nombre de juges et de personnels
administratifs, les objectifs à atteindre et une évaluation de l'activité) ?
() Oui
(X) Non
Commentaires - Si oui, veuillez décrire le contenu du rapport et son public (c'est-à-dire à qui le rapport est-il destiné) :
081-1. Si oui, veuillez préciser sous quelle forme ce rapport est diffusé:
[] Internet
[] Intranet
[] Diffusion papier
Commentaires
081-2. Si oui, veuillez préciser la fréquence à laquelle le rapport est diffusé :
() Annuelle
() Moins fréquente
() Plus fréquente
Commentaires
● =
081-3. Les services du ministère public doivent-ils établir un rapport annuel d'activités (qui
présente par exemple des données sur le nombre d'affaires entrantes, le nombre de decisions, le
nombre de procureurs et de personnel administratif, les objectifs à atteindre et une évaluation de
l'activité) ?
(X)Oui
() Non
Commentaires - Si oui, veuillez décrire le contenu du rapport et son public (c'est-à-dire à qui le rapport est-il destiné) : Files received by type and classification, information request submitted to police by type, decisions issued by type, reasons for no prosecution, average day required for the issue of prosecutorial decisions by decision type, summons issued, defendants dealt with in crown/magistrates' court. Thi data is published in a quarterly Official Statistics statistical publication. There is a requirement for the PPS Annual Report and Accounts

to be laid in the NI Assembly / Westminster and made available to the public.

081-4. Si oui, veuillez préciser sous quelle forme ce rapport est diffusé:

Page 62 sur 127

[X] Internet
[X] Intranet
[X] Diffusion papier
Commentaires
081-5. Si oui, veuillez préciser la fréquence à laquelle le rapport est diffusé :
(X) Annuelle
() Moins fréquente
() Plus fréquente
Commentaires
3.6.5 Administration des tribunaux
082. Existe-t-il une structure ou des processus de concertation entre le ministère public et les tribunaux à propos de la manière dont les affaires sont présentées et organisées devant les juridictions (par exemple organisation, nombre et calendrier des audiences, permanences pour les affaires urgentes, choix des modes simplifiés de poursuites) ?
(X) Non
Commentaires - Si oui, veuillez préciser :
082-1. Existe-t-il en général une structure ou des processus de concertation entre les avocats et les tribunaux à propos de la manière dont les affaires sont présentées et organisées devant les juridictions en matière non pénale (par exemple organisation, nombre et calendrier des audiences, permanences pour les affaires urgentes).
() Oui
(X) Non
Commentaires - Si oui, veuillez préciser :
3.6.6 Performance et évaluation des juges et des procureurs
083. Existe-t-il des objectifs quantitatifs de performance définis pour chaque juge (par exemple le nombre d'affaires résolues en un mois ou une année) ? (X) Non
Commentaires
083-1. Veuillez préciser qui fixe les objectifs individuels pour chaque juge : [] Pouvoir executif (par exemple ministère de la Justice) [] Pouvoir législatif [] Pouvoir judiciaire (par exemple le Conseil supérieur de la magistrature, la Cour suprême)

Page 63 sur 127

[] Président de la juridiction	
[] Autre (veuillez préciser):	
[X]NAP	
Commentaires	
114. Existe-t-il un système d'évaluation individuelle qualitative de l'activité professionnelle d	u
juge ?	
() Oui	
(X) Non	
Commentaires	
114-1. Si oui, veuillez préciser la fréquence de cette évaluation :	
() Annuelle	
() Moins fréquente	
() Plus fréquente	,
=	'
083-2. Existe-t-il des objectifs quantitatifs de performance définis pour chaque procureur (par	•
exemple le nombre d'affaires résolues en un mois ou une année) ?	
(X) Oui	
() Non	
Commentaires With some exceptions, depending upon specialism or case type.	
083-3. Veuillez préciser qui fixe les objectifs individuels pour chaque procureur :	
[] Pouvoir executif (par exemple Ministère de la Justice)	
[] Procureur général /Procureur de la République	
[] Conseil supérieur des procureurs	
[X] Chef de l'unité organisationnelle ou supérieur hiérarchique	
[] Autre (veuillez préciser):	
Commentaires	
120. Existe-t-il un système d'évaluation individuelle qualitative de l'activité professionnelle d	u
procureur?	
(X) Oui	
() Non	
Commentaires	
120-1. Si oui, veuillez préciser la fréquence de cette évaluation :	
() Annuelle	
() Moins fréquente	

(X) Plus fréquente	
Commentaires	
C4. Veuillez indiquer les sources des réponses aux quest	tions de cette partie
Sources : -Dip sampling of cases by senior managers.	
-Line management assessment (e.g. prosecutor performance at court).	
-Annual and in-year performance reviews.	
.Procès équitable	
l.1.Principes	
4.1.1Principes du procès équitable	
004 D	
084. Pourcentage de jugements par défaut de première in lesquelles le suspect n'est ni présent ni représenté par un	-
[]	
[X] NA	
[] NAP	
Commentaires - Veuillez indiquer la méthode de calcul utilisée :	
085. Existe-t-il une procédure permettant la récusation e	ffective d'un juge si une partie estime
qu'il n'est pas impartial?	
(X)Oui	
() Non	
Commentaires - Veuillez brièvement préciser: There is a Judicial Complaint pr Justice	rocedure administered by the Office of the Lord Chief
085-1. i oui, quel est le ratio entre le nombre total de	procédures de récusation initiées et le
nombre de récusations qui ont été prononcées (au co	
[]	
[X] NA	

086. Existe-t-il dans votre pays un système de suivi des violations relatives à l'article 6 de la

Commentaires

Convention européenne des droits de l'homme?

[] Pour les procédures civiles (non-exécution)

[] Pour les procédures civiles (durée)

[] Pour les procédures pénales (durée)

Page 65 sur 127

Commentaires - Veuillez préciser quelles sont les modalités de ce dispositif de suivi (information sur les violations constatées par la Cou
européenne des droits de l'homme au niveau de l'Etat / au niveau des tribunaux ; mise en place de dispositifs internes pour prévenir
d'autres violations (similaires) et s'il permet de mesurer une évolution des violations constatées) :

086-1. Existe-t-il dans votre pays une possibilité de réexamen de l'affaire après un constat de
violation de la Convention européenne des droits de l'homme par la Cour Européenne des droits
de l'homme ?

() Oui

(X) Non

[] NAP

Commentaires

D1. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions de cette partie

Sources: https://www.justice-ni.gov.uk/topics/statistics-and-research/ni-courts-and-tribunals-service-statistics

4.2. Durée des procédures

4.2.1Informations générales

087. Existe-t-il des procédures spécifiques pour les affaires urgentes :

[X] en matière civile

[X] en matière pénale

[] en matière administrative

[] Il n'y a pas de procédure spécifique pour les affaires urgentes

Commentaires - Si oui, veuillez préciser : Judicial reviews, emergency protection processes, injunctions, emergency criminal courts, emergency appeal courts

088. Existe-t-il des procédures simplifiées :

[X] en matière civile (petits litiges)

[X] en matière pénale (infractions mineures)

[X] en matière administrative

[] Il n'y a pas de procédure simplifiée

Commentaires - Si oui, veuillez préciser : Default judgment procedures exist in the civil cases and administrative cases. Criminal cases include fixed penalty cases issued by prosecuting authorities and enforced by the court.

088-1. Pour ces procédures simplifiées, les juges peuvent-ils rendre des jugements oralement, accompagnés du dispositif écrit, et sans la motivation complète du jugement ?

[X] affaires civiles

[] affaires pénales

Γ	1	affaires	admin	istra	tives
L	_				

Commentaires - Si oui, veuillez préciser : Small claims courts

089. Les tribunaux et les avocats ont-ils la possibilité de conclure des accords sur les modalités de traitement des affaires (présentation des dossiers, fixation des délais accordés aux avocats pour soumettre leurs conclusions et des dates d'audience) ?

1	\mathbf{v}	١	On	;
(/ \	,	Ou	1

() Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser : Case progression officers are in place in the Criminal Courts and case management by the Judiciary exists in the majority of the business areas.

4.2.2Gestion des flux d'affaires - première instance

091. Tribunaux de 1ère instance : nombre total d'affaires "autres que pénales"

	Affaires pendantes au 1er janvier année de réf.	Nouvelles affaires	Affaires terminées	Affaires pendantes au 31 décembre année de réf.	Affaires pendantes depuis plus de 2 ans à compter de la date à laquelle l'affaire est portée devant les tribunaux de 1ère instance
Nombre total d'affaires "autres		38 769	24 254		
que pénales" $(1 + 2 + 3 + 4)$	[X] NA [] NAP	[] NA [] NAP	[] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
1 A 60 2 2 1 (-4	[] INAF	[] NAF	[] INAF	[] IVAF	[] IVAF
1. Affaires civiles (et commerciales) contentieuses	[X] NA	[X] NA	[X] NA	[X] NA	[X] NA
(dont les affaires contentieuses	[] NAP	[] NAP	[] NAP	[] NAP	[] NAP
relatives à l'exécution, si possible					
sans les affaires administratives,					
v. catégorie 3)					
2. Affaires non contentieuses					
(2.1+2.2+2.3)	[X]NA	[X]NA	[X]NA	[X]NA	[X]NA
	[] NAP	[] NAP	[] NAP	[] NAP	[] NAP
2.1. Affaires civiles (et	[X] NA	[X] NA	[X] NA	[X] NA	[X] NA
commerciales) générales non	[]NAP	[] NAP	[] NAP	[] NAP	[] NAP
contentieuses, par exemple des					
créances incontestées, de					
requêtes en changement de nom, les affaires non contentieuses					
relatives à l'exécution etc. (si					
possible sans les affaires					
administratives, v. catégorie 3;					
sans les affaires non					
contentieuses relatives à un					
registre et/ou autres affaires, v.					
catégories 2.2 et 2.3)					

NA JAP NA JAP	[X] NA [] NAP [X] NA [] NAP	[]NAP	[X]NA []NAP [X]NA []NAP	[X]NA []NAP
NA NA JAP	[]NAP	[]NAP	[]NAP	[] NAP
NA JAP	[X] NA	[X] NA	[X] NA	[X] NA
JAP	. ,	. ,		
JAP	. ,	. ,		
JAP	. ,	. ,		
	[] IVAI	[] IVAI		[]NAP
				[] IVAI
NA	[X] NA	[X] NA	[X] NA	[X] NA
IAP	[] NAP	[] NAP	[] NAP	[] NAP
NA	[X] NA	[X] NA	[X] NA	[X] NA
IAP	[] NAP	[] NAP	[] NAP	[] NAP
				[X] NA
IAP	[] NAP	[] NAP	[] NAP	[] NAP
NA	[X] NA	[X] NA	[X] NA	[X] NA
IAP	[] NAP	[] NAP	[] NAP	[] NAP
NA	[X]NA	[X]NA	[X]NA	[X] NA
	. ,	. ,		[] NAP
1	NA AP NA AP	AP []NAP NA [X]NA AP []NAP NA [X]NA AP []NAP NA [X]NA AP []NAP	AP []NAP []NAP NA [X]NA [X]NA AP []NAP []NAP NA [X]NA [X]NA AP []NAP []NAP NA [X]NA [X]NA AP []NAP []NAP	AP []NAP []NAP []NAP NA [X]NA [X]NA [X]NA AP []NAP []NAP

Commentaires The provided numbers for incoming and resolved cases reflect a reduction in caseload - figures confirmed by NI Courts and Tribunal Service.

Following the outbreak of the COVID-19 pandemic, and the introduction of social distancing measures, the courts in Northern Ireland were required to respond to the necessity of protecting public health. The first lockdown in March 2020 resulted in the closure of most court buildings and vastly reduced capacity in those that remained open. Four court hubs remained open throughout lockdown, but criminal and custody cases, along with urgent Non-Molestation Orders and Care and Protection Orders, were prioritised. Meanwhile, rapid action was taken to facilitate remote hearings. With the exception of three courts where the room capacity was too small to adhere to social distancing requirements, all courts were open by September 2020. Courts continue to be conducted through a combination of face-to-face, telephone, video and hybrid hearings.

092. Si les tribunaux traitent des "affaires civiles (et commerciales) non contentieuses", veuillez indiquer les catégories incluses :

094. Tribunaux de 1ère instance : nombre d'affaires pénales.

. Not available

	Affaires pendantes au 1er janvier année de réf.	Nouvelles affaires	Affaires terminées	Affaires pendantes au 31 décembre année de réf.	Affaires pendantes depuis plus de 2 ans à compter de la date à laquelle l'affaire est portée devant les tribunaux de 1ère instance
Nombre total d'affaires pénales		31 451	28 531		
-	[X] NA	[] NA	[] NA	[X] NA	[X] NA
(1+2+3)	[] NAP	[] NAP	[] NAP	[] NAP	[] NAP
1. Infractions graves					
	[X] NA	[X] NA	[X] NA	[X] NA	[X] NA
	[] NAP	[] NAP	[]NAP	[] NAP	[]NAP
2. Infractions mineures					
	[X] NA	[X] NA	[X] NA	[X] NA	[X] NA
	[] NAP	[] NAP	[] NAP	[] NAP	[] NAP
3. Autres affaires pénales					
	[X] NA	[X] NA	[X] NA	[X] NA	[X] NA
	[] NAP	[] NAP	[] NAP	[] NAP	[] NAP

Commentaire - Si vous ne pouvez pas faire la distinction entre les infractions mineures et les infractions graves (selon les définitions de la CEPEJ), veuillez apporter des précisions sur les affaires reportées dans ces catégories. Si « Autres affaires pénales », veuillez préciser : The provided numbers for incoming and resolved cases reflect a reduction in caseload - figures confirmed by NI Courts and Tribunal Service.

Following the outbreak of the COVID-19 pandemic, and the introduction of social distancing measures, the courts in Northern Ireland were required to respond to the necessity of protecting public health. The first lockdown in March 2020 resulted in the closure of most court buildings and vastly reduced capacity in those that remained open. Four court hubs remained open throughout lockdown, but criminal and custody cases, along with urgent Non-Molestation Orders and Care and Protection Orders, were prioritised. Meanwhile, rapid action was taken to facilitate remote hearings. With the exception of three courts where the room capacity was too small to adhere to social distancing requirements, all courts were open by September 2020. Courts continue to be conducted through a combination of face-to-face, telephone, video and hybrid hearings.

4.2.3Gestion des flux d'affaires - seconde instance

097. Tribunaux de 2ème instance (appel) : Nombre d'affaires « autres que pénales »

	Affaires pendantes au 1er janvier année de réf.	Nouvelles affaires	Affaires terminées	Affaires pendantes au 31 décembre année de réf.	Affaires pendantes depuis plus de 2 ans à compter de la date à laquelle l'affaire est portée devant les tribunaux de 2ème instance
Nombre total d'affaires "autres					
que pénales" $(1 + 2 + 3 + 4)$	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP

1. Affaires civiles (et					
commerciales) contentieuses	[X] NA				
(dont les affaires contentieuses	[] NAP				
relatives à l'exécution, si possible					
_					
sans les affaires administratives,					
v. catégorie 3)					
2. Affaires non contentieuses					
(2.1+2.2+2.3)	[X] NA				
	[] NAP				
2.1. Affaires civiles (et					
commerciales) générales non	[X]NA	[X]NA	[X]NA	[X]NA	[X]NA
contentieuses, par exemple des	[] NAP				
créances incontestées, de					
·					
requêtes en changement de nom,					
les affaires non contentieuses					
relatives à l'exécution etc. (si					
possible sans les affaires					
administratives, v. catégorie 3;					
sans les affaires non					
contentieuses relatives à un					
registre et/ou autres affaires, v.					
catégories 2.2 et 2.3)					
2.2. Affaires liées aux registres					
(2.2.1+2.2.2+2.2.3)	[X] NA				
,	[] NAP				
2.2.1. Affaires non contentieuses					
relatives au registre foncier	[X]NA	[X]NA	[X]NA	[X]NA	[X]NA
	[] NAP				
2.2.2. Affaires non contentieuses					
relatives au registre du commerce	[X]NA	[X]NA	[X]NA	[X]NA	[X]NA
	[]NAP	[] NAP	[] NAP	[] NAP	[] NAP
2.2.3. Autres affaires liées aux					
registres	[X]NA	[X]NA	[X]NA	[X]NA	[X]NA
	[]NAP	[] NAP	[]NAP	[] NAP	[] NAP
2.3. Autres affaires non					
contentieuses	[X]NA	[X]NA	[X]NA	[X]NA	[X]NA
	[] NAP				
3. Affaires administratives					
	[X]NA	[X]NA	[X]NA	[X]NA	[X]NA
	[] NAP				
4. Autres affaires					
	[X]NA	[X]NA	[X]NA	[X]NA	[X]NA
	[] NAP				

Commentaires - Si « autres affaires », veuillez préciser.

098. Tribunaux de 2ème instance (appel) : nombre d'affaires pénales.

	Affaires pendantes au 1er janvier année de réf.	Nouvelles affaires	Affaires terminées	Affaires pendantes au 31 décembre année de réf.	
Nombre total d'affaires pénales					
-	[X] NA	[X] NA	[X] NA	[X] NA	[X] NA
(1+2+3)	[] NAP	[] NAP	[] NAP	[] NAP	[] NAP
1. Infractions graves					
	[X] NA	[X] NA	[X] NA	[X] NA	[X] NA
	[] NAP	[] NAP	[] NAP	[] NAP	[] NAP
2. Infractions mineures					
	[X] NA	[X] NA	[X] NA	[X] NA	[X] NA
	[] NAP	[] NAP	[] NAP	[] NAP	[] NAP
3. Autres affaires					
	[X] NA	[X] NA	[X] NA	[X] NA	[X] NA
	[] NAP	[] NAP	[] NAP	[] NAP	[] NAP

Commentaires - Si vous ne pouvez pas faire la distinction entre les infractions mineures et les infractions graves (selon les définitions de la CEPEJ), veuillez indiquer les catégories d'affaires reportées dans la catégorie « infractions graves » et les affaires reportées dans la catégorie « infractions mineures ». Si « autres affaires », veuillez préciser.

4.2.4Gestion des flux d'affaires – Cour suprême

099. Cour suprême : nombre d'affaires « autres que pénales »

	Affaires pendantes au 1er janvier année de réf.	Nouvelles affaires	Affaires terminées	Affaires pendantes au 31 décembre année de réf.	
Nombre total d'affaires "autres					
que pénales" $(1+2+3+4)$	[X] NA	[X] NA	[X] NA	[X] NA	[X] NA
que penales $(1+2+3+4)$	[] NAP	[] NAP	[] NAP	[] NAP	[] NAP
1. Affaires civiles (et					
· ·	[X] NA	[X] NA	[X] NA	[X] NA	[X] NA
commerciales) contentieuses	[] NAP	[] NAP	[] NAP	[] NAP	[] NAP
(dont les affaires contentieuses					
relatives à l'exécution, si possible					
sans les affaires administratives,					
v. catégorie 3)					
2. Affaires non contentieuses					
	[X] NA	[X] NA	[X] NA	[X] NA	[X] NA
(2.1+2.2+2.3)	[]NAP	[] NAP	[] NAP	[]NAP	[] NAP

2.1. Affaires civiles (et					
commerciales) générales non	[X] NA [] NAP				
contentieuses, par exemple des	[] NAF				
créances incontestées, de					
requêtes en changement de nom,					
les affaires non contentieuses					
relatives à l'exécution etc. (si					
possible sans les affaires					
administratives, v. catégorie 3;					
sans les affaires non					
contentieuses relatives à un					
registre et/ou autres affaires, v.					
catégories 2.2 et 2.3)					
2.2. Affaires liées aux registres					
(2.2.1+2.2.2+2.2.3)	[X] NA				
(2.2.1 2.2.2 2.2.3)	[] NAP				
2.2.1. Affaires non contentieuses					
relatives au registre foncier	[X] NA				
	[] NAP				
2.2.2. Affaires non contentieuses					
relatives au registre du commerce	[X] NA	[X]NA	[X] NA	[X] NA	[X] NA
	[] NAP				
2.2.3. Autres affaires liées aux					
registres	[X] NA [] NAP				
	[] NAI	[] IVAI	[] IVAI	[] IVAI	[] NAI
2.3. Autres affaires non	F 37 3 3 4	F 37 1 37 A	F 37 3 37 4	F 37 3 37 4	
contentieuses	[X] NA [] NAP				
	[] 11/2.11			[] 14211	
3. Affaires administratives	L M I NIA	E 3Z 1 NI A	F 37 1 NI A	L M I NIA	L M I M I
	[X] NA [] NAP				
	[] 1721	[] 14731	[] 14711	[] 14731	[]14731
4. Autres affaires	[V]NA	[VINA	[V]NA	LAINA	L V 1 NIA
	[X] NA [] NAP				
L	F 1 - 17.17	[].1/11	F 1 - 17 17	F 1 - 12 22	L] . 1/2 12

Commentaires - Si « autres affaires », veuillez préciser.

099-1. Existe-t-il une procédure d'irrecevabilité manifeste au niveau de la Cour suprême?

() Oui, veuillez indiquer le nombre d'affaires classées par cette procédure	2
(X) Non	

Commentaires

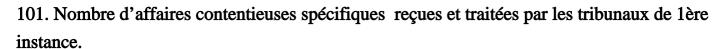
100. Cour suprême: nombre d'affaires pénales.

]	Affaires pendantes au ler janvier année de réf.	Nouvelles affaires	Affaires terminées			
---	--	-----------------------	-----------------------	--	--	--

Nombre total d'affaires pénales					
(1+2+3)	[X] NA				
,	[] NAP				
1. Infractions graves	[X]NA	[X]NA	[X]NA	[X]NA	[X] NA
	[]NAP	[]NAP	[]NAP	[]NAP	[] NAP
2. Infractions mineures					
	[X] NA				
	[] NAP				
3. Autres affaires pénales					
	[X] NA [] NAP				

Commentaire - Si vous ne pouvez pas faire la distinction entre les infractions mineures et les infractions graves (selon les définitions de la CEPEJ), veuillez apportez des précisions sur les affaires reportées dans cescatégories. Si « Autres affaires pénales », veuillez préciser :

4.2.5Gestion des flux d'affaires et durées – affaires spécifiques



	Affaires pendantes au 1er janvier année de réf.	Affaires nouvelles	Affaires terminées	Affaires pendantes au 31 décembre année de réf.	Affaires pendantes depuis plus de 2 ans
Divorce contentieux					
Bivoice contentioux	[X] NA	[X] NA	[X] NA	[X] NA	[X] NA
	[]NAP	[]NAP	[]NAP	[]NAP	[]NAP
Licenciement					
	[X] NA	[X] NA	[X] NA	[X] NA	[X] NA
	[] NAP	[] NAP	[] NAP	[] NAP	[] NAP
Faillite					
	[X] NA	[X] NA	[X] NA	[X] NA	[X] NA
	[] NAP	[] NAP	[] NAP	[] NAP	[] NAP
Vol avec violence					
	[X] NA	[X] NA	[X] NA	[X] NA	[X] NA
	[] NAP	[] NAP	[] NAP	[] NAP	[] NAP
Homicide volontaire					
	[X] NA	[X] NA	[X] NA	[X] NA	[X] NA
	[] NAP	[] NAP	[] NAP	[] NAP	[] NAP

Commentaires

=

101-0. Nombre de procedures/ affaires relatives aux demandeurs d'asile et au droit de l'entrée et du séjour des étrangers.

Affaires pendantes au	Affaires nouvelles	Affaires terminées	Affaires pendantes au 31	Affaires pendantes
1er janvier				depuis plus de 2
année de réf.			de réf.	ans

Procédures non-juridictionnelles relatives aux demandeurs d'asile (statut de réfugié en application de la Convention de Genève de	[X] NA [] NAP				
1951)					
Procédures non-juridictionnelles					
relatives au droit de l'entrée et du	[X] NA				
séjour des étrangers	[] NAP				
Affaires relatives aux					
demandeurs d'asile (statut de	[X]NA	[X]NA	[X]NA	[X]NA	[X]NA
réfugié en application de la	[] NAP				
Convention de Genève de 1951)					
Affaires relatives on drait de					
Affaires relatives au droit de	[X] NA				
l'entrée et du séjour des étrangers	[]NAP	[]NAP	[]NAP	[]NAP	[] NAP

Commentaires

101-1. Pouvez-vous décrire succintement le dispositif de votre pays traitant des recours relatifs aux demandeurs d'asile (statut de réfugié en application de la Convention de Genève de 1951) et au droit de l'entrée et du séjour des étrangers :

- . The First-tier Tribunal (Immigration and Asylum) is a UK wide tribunal responsible for handling appeals against some decisions made by the Home Office relating to:
- •permission to stay in the UK
- •deportation from the UK
- •entry clearance to the UK

NI Courts and Tribunal Service provides administrative support for cases listed by the Tribunal in Northern Ireland but does not retain business statistics on its behalf. This information would be held independently by IAT.

101-2. Nombre d'affaires d'abus sexuels d'enfants et de pornographie enfantine reçues et traitées par les tribunaux de 1ère instance.

	Affaires pendantes au 1er janvier année de réf.	Affaires nouvelles		de réf.	Affaires pendantes depuis plus de 2 ans à compter de la date à laquelle l'affaire est portée devant les tribunaux de 1ère instance
Abus sexuels d'enfants	[X] NA	[X] NA	[X] NA	[X] NA	[X] NA
	[]NAP	[]NAP	[]NAP	[] NAP	[] NAP

Pornographie enfantine					
	[X] NA				
	[] NAP				

Commentaire - Veuillez expliquer les définitions juridiques de ces catégories d'infractions dans votre système :

102. Pourcentage des décisions ayant fait objet d'un appel, durée moyenne des procédures et pourcentage d'affaires pendantes depuis plus de 3 ans pour toutes les instances, concernant des affaires contentieuses spécifiques. La durée moyenne des procédures est calculée à partir de l'introduction du recours jusqu'au prononcé du jugement, sans tenir compte de la phase d'instruction en matière pénale, ainsi que de la phase d'exécution.

	% des décisions ayant fait l'objet d'un appel	Durée moyenne en 1ère instance (en jours)	Durée moyenne en 2ème instance (en jours)	Durée moyenne en 3ème instance (en jours)	Durée moyenne de la procédure complète (en jours)	% d'affaires pendantes depuis plus de 3 ans, pour toutes les instances
Affaires civiles et						
commerciales contentieuses	Valeur numérique maximale autorisée : 100	[X] NA [] NAP	Valeur numérique maximale autorisée : 100			
	[X] NA [] NAP					[X] NA [] NAP
Divorce contentieux	Valeur numérique maximale autorisée : 100	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X]NA []NAP	[X]NA []NAP	Valeur numérique maximale autorisée : 100
	[X] NA [] NAP					[X] NA [] NAP
Licenciement	Valeur numérique maximale autorisée : 100	[X]NA []NAP	[X]NA []NAP	[X]NA []NAP	[X]NA []NAP	Valeur numérique maximale autorisée : 100
	[X] NA [] NAP					[X] NA [] NAP
Faillite	Valeur numérique maximale autorisée : 100	[X]NA []NAP	[X] NA [] NAP	[X]NA []NAP	[X]NA []NAP	Valeur numérique maximale autorisée : 100
	[X] NA [] NAP					[X] NA [] NAP
Vol avec violence	Valeur numérique maximale autorisée : 100	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X]NA []NAP	[X] NA [] NAP	Valeur numérique maximale autorisée : 100
	[X] NA [] NAP					[X] NA [] NAP

Homicide volontaire	Valeur numérique	[X] NA	[X] NA	[X] NA	[X] NA	Valeur numérique
	maximale autorisée : 100	[] NAP	[] NAP	[] NAP	[] NAP	maximale autorisée : 100
	[X] NA					[X] NA
	[]NAP					[]NAP
Commentaires						
103. Le cas échéant, v	veuillez précise	r les proc	édures propr	es au divorc	ce (contentie	eux et non
contentieux):						
. In Northern Ireland, man through divorce, nullity and are commenced by way of court before the expiration requirement for nullity pro- mean that the petitioner is intestate party to the marria	d dissolution proceed petition and in the ca of the period of two occeedings. Parties may no longer obliged to	lings. All are ase of marital years from the years from the years petition	litigious, there is or civil partnersh ne date of the mar n the court for jud	no non-litigious nip breakdown th riage or civil par licial separation	option in Northore petition may not necessity agreement of the proceedings which	ern Ireland. Proceeding of the presented to the ent. There is no time the chif a decree is granted.
la question 102? Veui		•	-	res pour les	six catégori	es d'affaires de
		•	-	res pour les	six catégori	es d'affaires de
la question 102? Veui . Not available	illez décrire la 1	méthode o	de calcul.	res pour les	six catégori	es d'affaires de
la question 102? Veui . Not available 4.2.6Gestion des flux 105. Veuillez décrire	illez décrire la 1	méthode o	de calcul.			•
la question 102? Veui . Not available 4.2.6Gestion des flux 105. Veuillez décrire	illez décrire la 1	méthode o	de calcul.			•
la question 102? Veui . Not available 4.2.6Gestion des flux 105. Veuillez décrire	illez décrire la i x d'affaires – r le rôle et les att	méthode o	de calcul.			•
la question 102? Veui . Not available 4.2.6Gestion des flux 105. Veuillez décrire : choix possibles):	illez décrire la i x d'affaires – r le rôle et les att	méthode o	de calcul.			•
A.2.6Gestion des flux 105. Veuillez décrire : [] diriger ou superviser l'écons possibles 105.	x d'affaires – r le rôle et les attenquête policière	ninistère	public du procureu	r dans la pro		•
4.2.6Gestion des flux 105. Veuillez décrire : choix possibles): [] diriger ou superviser l'é [] mener des enquêtes	x d'affaires – r le rôle et les attenquête policière	ninistère	public du procureu	r dans la pro		•
A.2.6Gestion des flux 105. Veuillez décrire : [] diriger ou superviser l'é [] mener des enquêtes [] quand cela est nécessair	x d'affaires – r le rôle et les att enquête policière are, saisir le juge pour	ninistère	public du procureu	r dans la pro		•
A.2.6Gestion des flux 105. Veuillez décrire : [] diriger ou superviser l'é [] mener des enquêtes [] quand cela est nécessair [] porter une accusation	x d'affaires – r le rôle et les att enquête policière are, saisir le juge pour	ninistère	public du procureu	r dans la pro		•
A.2.6Gestion des flux 105. Veuillez décrire : [] diriger ou superviser l'é [] mener des enquêtes [] quand cela est nécessair [] porter une accusation [X] soumettre l'affaire au t	x d'affaires – r le rôle et les att enquête policière are, saisir le juge pour	ninistère	public du procureu	r dans la pro		•
A.2.6Gestion des flux 105. Veuillez décrire : [] diriger ou superviser l'é [] mener des enquêtes [] quand cela est nécessair [] porter une accusation [X] soumettre l'affaire au t [] proposer une peine au j	x d'affaires – r le rôle et les att enquête policière tre, saisir le juge pour	ninistère	public du procureu	r dans la pro		•

[] clore l'affaire par une sanction ou une mesure imposée ou négociée sans décision d'un juge

[X] autres attributions significatives (veuillez préciser) :U	Jse of diversions (e.g. caution) as an alternative to prosecution.
---	--

Commentaires

10/	•		. • 1	, ,		A 1	4	1	cc ·	•	
1116	1 4	MTACIITAIIT	2_t_1l	Accident	บาก	TOIA	danc -	IAC	attairac	0111177	ntac •
100.		DIOCUICUI	a-t-11	également	ши	IUIC	uans	100	anancs	Sul Va	muos .
										~	

L	j ai	raire	CIVI.	ies

[] affaires administratives

[] affaires de faillite

Commentaires - Si oui, veuillez préciser : NAP

107. Procureurs: Nombre total d'affaires pénales en 1ère instance

	Nombre d'affaires
1. Affaires pendantes au 1er Janvier de l'année de référence	8 416 []NA []NAP
2.Affaires nouvelles/reçues	40 656 [] NA [] NAP
3.Affaires traitées (3.1+3.2+3.3+3.4)	45 628 [] NA [] NAP
3.1. Classées pendant l'année de référence (3.1.1+3.1.2+3.1.3+3.1.4)	13 568 [] NA [] NAP
3.1.1. Classées par le procureur parce que l'auteur n'a pas pu être identifié	[] NA [X] NAP
3.1.2 Classées par le procureur en raison d'une absence de constat d'infraction ou en raison d'une situation juridique particulière	[] NA [X] NAP
3.1.3 Classées sans suite par le procureur pour raison d'opportunité	[] NA [X] NAP
3.1.4 Classement pour d'autres raisons	[] NA [X] NAP
3.2Terminées par une sanction ou par une mesure imposée ou négociée par le procureur	[] NA [X] NAP
3.3.Affaires clôturées par le procureur pour d'autres raisons	2 876 []NA
3.4.Affaires portées devant les tribunaux	29 184 []NA
4. Affaires pendantes au 31 décembre de l'année de référence	3 444 []NA

Commentaires (3.2) was completed in error instead of 3.3 (diversionary decisions) and this has been rectified.

107-1. Si la procédure du plaider coupable existe, combien d'affaires ont été terminées par le biais de cette procédure?

	Total	Infractions graves	Infractions mineures
N 1 4 4 1 1 2 1 1 1 1 1			
Nombre total de procédures du plaider			
coupable	[X] NA	[X] NA	[X] NA
Coupuble	[] NAP	[] NAP	[] NAP
Avant la procédure judiciaire principale devant			
1	[X] NA	[X] NA	[X] NA
les tribunaux	[] NAP	[] NAP	[] NAP
Pendant la procédure judiciaire principale			
	[X] NA	[X] NA	[X] NA
	[] NAP	[] NAP	[] NAP

Commen	toiroc
COHHIDEH	14115

	[] 1 12 11	[] 1 1/2 21	[] 11211	
Commentaires				
109. Les données commun	niquées dans le cadre de	la Q107 incluent-ell	es le contentieux routie	r ?
(X) Oui				
() Non				
Commentaires				
D2. Veuillez indiquer les s	sources des réponses au	x questions de cette 1	partie	
Sources : PPS Case Management	nt System.			

5. Carrière des juges et procureurs

5.1.Recrutement et promotion

5.1.1Recrutement et promotion des judges

110. Comment les juges sont-ils recrutés ?

[] principa	lement par	concours	(concours	ouvert)
---	------------	------------	----------	-----------	---------

[X] principalement par une procédure de recrutement spécifique pour des professionnels du droit ayant une longue expérience professionnelle dans le domaine juridique (par exemple des avocats expérimentés)

l une combinaison		

[] autre (veuillez préciser) :

Commentaires

111. Autorité(s) responsable(s) pour le recrutement - les juges sont-ils recrutés et nommés, initialement, en début de carrière, par :

п	 1 T T	• ,	,	1		1	•
ı	i i ∣ne	e instance	composée	Sell	lement	de	111000
	0110	motunec	Composee	bear	CHICHE	uc	Jugos

[[]X] Une instance composée seulement de non juges

[] Une instance / des instances composée(s) de jug	ges et de non-juge	es	
[] Autre			
Commentaires - Veuillez indiquer le nom de l'instance	e responsable de l	a procédure globale de recru	tement et de nomination des juges.
S'il existe plusieurs instances impliquées, veuillez déci	rire leurs rôles re	spectifs:	
111-1. Combien de membres composer	nt cette insta	nce?	
	Total	Hommes	Femmes
Membres	12	8	4
	[] NA [] NAP	[]NA []NAP	[] NA [] NAP
Commentaire - Veuillez préciser quel est le statut de ca	ette instance et qu	ni propose ses membres :	
111-2. Les candidats non sélectionnés p	neuvent-ils f	aire annel de la décis	zion de
recrutement/nomination?	pouvoit iis i	ano appor de la deci.	31011 40
(X) Oui			
() Non			
Commentaire - Veuillez préciser quel organe est comp	étent pour décide	er en appel :	
112. La même instance (Q.111) est-elle			les juges ?
() Oui	Competent	pour la promotion e	ics juges:
(X) Non			
Commentaires			
113. En quoi consiste la procédure de p	promotion de	es juges : (réponses n	nultiples possibles)
[X] Concours/Examen	u outro)		
[X] Autre(s) modalité(s) (entretien professionnel or [] Absence de procédure spécifique	u aune)		
Commentaire - Veuillez préciser comment se déroule l	a procédura da n	romotion des juges (en partic	uliar s'il na s'agit pas d'un concours
ou d'un examen):	la procedure de p	tomotion des juges (en partie	unci s ii ne s agu pas u un concours
113-1. Veuillez indiquer les critères ret	enus pour la	promotion d'un jug	e : (réponses multiples
possibles)			
[] Les années d'expérience			
[] Les compétences professionnelles (ou/et la perf	Formance qualitat	ive)	
[] La performance (quantitative)			
[] Des critères subjectifs (par exemple, l'intégrité,	, la réputation)		
[X] Autre(s)			
[] Aucun critère			
Commentaires - Veuillez fournir tout commentaire util performance » ou « autre(s)»):	le concernant le/l	es critère(s) (en particulier si	vous avez coché les cases «

5.1.2Statuts, recrutement et promotion des procureurs

115. Quel est le statut du ministère public ?	
[X] Un statut indépendant en tant qu'entité distincte parmi les institutions de l'État	
[] Fait partie du pouvoir exécutif mais jouit d'une indépendance fonctionnelle (veuillez expliquer brièvement comment et dans que mesure)	uelle
[] Fait partie du pouvoir exécutif (sans indépendance fonctionnelle)	
[] Fait partie du pouvoir judiciaire mais jouit d'une indépendance fonctionnelle (veuillez expliquer brièvement comment et dans quelle mesure)	
[] Fait partie du pouvoir judiciaire (sans indépendance fonctionnelle)	
[] Un modèle mixte (veuillez expliquer)	
[] Un autre statut (veuillez expliquer)	
Commentaire - Le cas échéant, veuillez préciser les garanties objectives de cette indépendance (telles que le financement) et comment dernières sont établies (Constitution, législation etc.). De même, si « modèle mixte » ou « autre » veuillez préciser :	tces
115-1. La loi, ou une autre règlementation, empêche-t-elle les instructions spécifiques de	
poursuivre ou de ne pas poursuivre qui seraient adressées à un procureur ?	
(X) Oui	
() Non	
Commentaires - Si oui, veuillez préciser :	
115-2. Si vous avez répondu « Oui » à la Q115-1, y-a-t-il des exceptions prévues par la loi ?	,
() Oui	
(X) Non	
Commentaire - Veuillez décrire ces exceptions :	
115-3. Si vous avez répondu « Non » à la Q115-1, quelle autorité peut émettre des instruction	ns
spécifiques ?	
[] Procureur général	
[] Procureur hiérarchiquement supérieur / Chef de service	
[] Pouvoir exécutif	
[] Autre	
Commentaire - Si « Autre », veuillez préciser :	
115-4. Quelle forme peuvent avoir cles instructions?	
[] Instruction orale	
[] Instruction orale avec confirmation écrite	
[] Instruction écrite	
[] Autre [X] NAP	

115-5. Dans ce cas, ces instructions sont-elles:
[] Délivrées en ayant demandé l'avis préalable du Procureur compétent
[] Obligatoires
[] Motivées
[] Enregistrées dans le dossier
[] Autre
[X]NAP
Commentaire - Si « Autre », veuillez préciser :
115-6. Quelle est la fréquence de ce type d'instructions ?
() Exceptionnelles
() Occasionnelles
() Fréquentes
() Systématiques
[X] NAP
Commentaires
115-7. En cas d'instructions, le procureur peut-il s'opposer ou faire rapport à une institution ou à
un organisme indépendant ?
() Oui
() Non
[X] NAP
Commentaire - Si oui, veuillez préciser à quel organisme/institution et veuillez décrire dans quelles conditions :
116. Comment sont recrutés les procureurs ?
[] principalement par concours (concours ouvert)
[] principalement par une procédure de recrutement spécifique pour des professionnels du droit ayant une longue expérience dans le domaine juridique (par exemple des avocats expérimentés)
[X] une combinaison des deux (concours et expérience professionnelle)
[] autre (veuillez préciser) :
Commentaires
117. Autorité(s) responsable(s) pour le recrutement - les procureurs sont-ils recrutés et nommés,
initialement, en début de carrière, par :
[] Une instance composée seulement de procureurs
[] Une instance composée seulement de non procureurs
[X] Une instance composée de procureurs et de non procureurs
[] Autre
Commentaires - Veuillez indiquer le nom de l'instance responsable de la procédure globale de recrutement et de nomination des

Commentaire - Si « Autre », veuillez préciser :

procureurs. S'il y a plusieurs autorités impliquées, veuillez décrire leurs rôles respectifs :

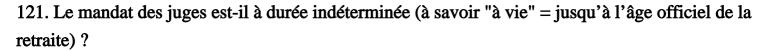
117-1. Combien de membres composent cette instance?

	Total	Hommes	Femmes	
Membres	438	156	282	
	[] NA	[] NA	[] NA	
	[] NAP	[] NAP	[] NAP	

	[] NA	[] NA	[] NA
	[] NAP	[] NAP	[] NAP
Commentaire - Veuillez préciser quel est le	statut de cette instance et qu	ii propose/nomme ses mem	ibres:
117-2. Les candidats non sélec	tionnés peuvent-ils f	aire appel de la déc	ision de recrutement/
nomination?			
(X) Oui			
() Non			
Commentaire - Veuillez préciser quel est l'	organe competent pour decid	ler en appel :	
118. La même instance (Q 117) est-elle compétente	pour la promotion	des procureurs ?
(X)Oui			
() Non, quelle instance est compétente	pour la promotion des procu	reurs ?	
Commentaires			
119. En quoi consiste la procéd	lure de promotion de	es procureurs ? (rép	onses multiples possibles
[X] Concours / Examen			
[X] Autre(s) modalité(s) (entretien prof	essionnel ou autre)		
[] Absence de procédure spécifique			
Commentaire - Veuillez préciser comment concours ou d'un examen) :	se déroule la procédure de pi	romotion des procureurs (e	n particulier s'il ne s'agit pas d'un
119-2. Veuillez indiquer les cri	itères retenus pour la	promotion d'un pr	ocureur:
[X] Les années d'expérience			
[X] Les compétences professionnelles (ou/et la performance qualitat	rive)	
[] La performance (quantitative)			
[] Des critères subjectifs (par exemple	, l'intégrité, la réputation)		
[X] Autre(s)			
[] Aucun critère			
Commentaires - Veuillez préciser tout com	mentaire utile concernant le/	les critère(s) (en particulier	si vous avez coché les cases «

performance » ou « autre(s)»):

5.1.3Mandat et retraite des juges et procureurs



(X) Oui, veuillez indiquer l'âge de la mise en retraite obligatoire :70

Commentaires - Si oui, existe-t-il des exceptions (ex: la révocation comme sanction disciplinaire) ? Veuillez préciser :
121-1. Un juge peut-il être transféré dans une autre juridiction sans son consentement :
[] Pour des raisons disciplinaires
[X] Pour des raisons organisationnelles
[] Pour d'autres raisons (veuillez préciser les modalités et garanties) :
[] Non
Commentaires
122. Une période probatoire est-elle instaurée pour les juges (par exemple avant d'être nommé à
vie) ? Si oui, quelle en est la durée ?
() Oui, durée de la période probatoire (en années) :
(X) Non
Commentaires
123. Le mandat des procureurs est-il à durée indéterminée (à savoir « à vie » = jusqu'à l'âge officiel de la retraite) ?
(X) Oui, veuillez indiquer l'âge de la mise en retraite obligatoire :NA
() Non
Commentaires - Si oui, existe-t-il des exceptions (la révocation comme sanction disciplinaire) ? Veuillez préciser : Dismissal as a disciplinary sanction
124. Une période probatoire est-elle instaurée pour les procureurs ? Si oui, quelle en est la durée
(X) Oui, durée de la période probatoire (en années) :1
() Non
Commentaires
125. Si le mandat n'est pas à durée indéterminée pour les juges (v. question 121), quelle est la durée du mandat (en années)? Est-il renouvelable ?
[] NA [X] NAP Commentaires
125-1. Est-il renouvelable ?
() Oui
() Non
[X]NAP
Commentaires

126. Si le mandat n'est pas à durée indéterminée pour les procureurs (v. question 123), quelle est

() Non

Page 83 sur 127

[] NA [X] NAP			
Commentaires			
126-1. Est-il renouvelable ?			
() Oui			
() Non			
[X]NAP			
Commentaires			
E1. Veuillez indiquer les sources des r	énoncec auv au	jestions de cette nai	tie
		estions de cette par	
Sources: Northern Ireland Civil Service Pension	Scheme		
.2.Formation			
5.2.1Formation des juges			
127. Types de formations proposées de	ac indose :		
127. Types de formadons proposées de			
	Obligatoire	Facultative	Pas de formation proposée
Formation initiale (par exemple fréquentation	() Oui	(X)Oui	() Oui
d'une école de la magistrature, stage dans un	(X) Non	() Non	(X) Non
tribunal)			
Formation continue générale	() Oui	(X)Oui	() Oui
-	(X) Non	() Non	(X) Non
Formation continue pour des fonctions	(X)Oui	() Oui	() Oui
spécialisées (ex. juge pour les affaires	() Non	(X) Non	(X) Non
économiques ou administratives)			
Formation continue pour des fonctions	() Oui	(X)Oui	() Oui
spécifiques de gestion (ex. présidence d'un	(X) Non	() Non	(X) Non
tribunal)			
Formation continue pour l'utilisation des outils	() Oui	(X)Oui	() Oui
informatiques au sein des tribunaux	(X) Non	() Non	(X) Non
Formation continue à l'éthique	() Oui	(X)Oui	() Oui
1 ormation continue a 1 cunque	(X) Non	() Non	(X) Non
Formation continue sur la justice adaptée aux	() Oui	(X)Oui	() Oui
enfants	(X) Non	() Non	(X) Non

la durée du mandat (en années)?

Commentaires

Page 84 sur 127

128. Fréquence de la formation continue des juges :

	Fréquence de la formation
Formation continue générale	[X] Régulièrement (par exemple tous les ans) [] Occasionnellement (en fonction des besoins) [] Pas de formation proposée
Formation continue pour des fonctions spécialisées (ex. juge pour les affaires économiques ou administratives)	[] Régulièrement (par exemple tous les ans) [X] Occasionnellement (en fonction des besoins) [] Pas de formation proposée
Formation continue pour des fonctions spécifiques de gestion (ex. présidence d'un tribunal)	[] Régulièrement (par exemple tous les ans) [X] Occasionnellement (en fonction des besoins) [] Pas de formation proposée
Formation continue pour l'utilisation des outils informatiques au sein des tribunaux	[] Régulièrement (par exemple tous les ans) [X] Occasionnellement (en fonction des besoins) [] Pas de formation proposée
Formation continue à l'éthique	[] Régulièrement (par exemple tous les ans) [X] Occasionnellement (en fonction des besoins) [] Pas de formation proposée
Formation continue sur la justice adaptée aux enfants	[] Régulièrement (par exemple tous les ans) [X] Occasionnellement (en fonction des besoins) [] Pas de formation proposée

Commentaires - Veuillez fournir toute information concernant la périodicité de la formation continue des juges : Judges are invited to JSB training events that are appropriate to their tier. Judges are invited to make applications for funding to attend external conferences and training courses that are relevant to their area of work.

JSB provides specialised training for Judges who are selected to be ticketed for Homicide Trials, Extradition Cases and Serious Sexual Offences.

5.2.2Formation des procureurs

129. Types de formations proposées aux procureurs :

	Obligatoire		Pas de formation proposée
Formation initiale	(X) Oui	() Oui	() Oui
	() Non	(X) Non	(X) Non
Formation continue générale	(X) Oui	() Oui	() Oui
	() Non	(X) Non	(X) Non

Formation continue pour des fonctions	(X)Oui	() Oui	() Oui
spécialisées (ex. procureur spécialisé en	() Non	(X) Non	(X) Non
criminalité organisée)			
Formation continue pour des fonctions	(X)Oui	() Oui	() Oui
spécifiques de gestion (ex. Procureur Général,	() Non	(X) Non	(X) Non
administrateur)			
Formation continue pour l'utilisation des outils	(X)Oui	() Oui	() Oui
informatiques au sein des tribunaux	() Non	(X) Non	(X) Non
Formation continue à l'éthique	(X)Oui	() Oui	() Oui
	() Non	(X) Non	(X) Non
Formation continue sur la justice adaptée aux	(X)Oui	() Oui	() Oui
enfants	() Non	(X) Non	(X) Non

Commentaires

130. Fréquence de la formation continue des procureurs :

	Fréquence de la formation continue
Formation continue générale	[X] Régulièrement (par exemple tous les ans) [] Occasionnellement (en fonction des besoins) [] Pas de formation proposée
Formation continue pour des fonctions spécialisées (ex. procureur spécialisé en criminalité organisée)	[X] Régulièrement (par exemple tous les ans) [] Occasionnellement (en fonction des besoins) [] Pas de formation proposée
Formation continue pour des fonctions spécifiques de gestion (ex. Procureur Général, administrateur)	[X] Régulièrement (par exemple tous les ans) [] Occasionnellement (en fonction des besoins) [] Pas de formation proposée
Formation continue pour l'utilisation des outils informatiques au sein des tribunaux	[] Régulièrement (par exemple tous les ans) [X] Occasionnellement (en fonction des besoins) [] Pas de formation proposée
Formation continue à l'éthique	[X] Régulièrement (par exemple tous les ans) [] Occasionnellement (en fonction des besoins) [] Pas de formation proposée
Formation continue sur la justice adaptée aux enfants	[X] Régulièrement (par exemple tous les ans) [] Occasionnellement (en fonction des besoins) [] Pas de formation proposée

Commentaires - Veuillez fournir toute information concernant la périodicité de la formation continue des procureurs : As and when required - delivery still takes place within an annual cycle.

5.2.3 Instituts de formation

131. Disposez-vous d'(une) institution(s) publique(s) chargée(s) de la formation des juges et des procureurs?

	Formation initiale seulement	Formation continue seulement	Formation initiale et continue
Institution(s) pour les juges	[]	[]	[X]
Institution(s) pour les procureurs	[]	[]	[]
Institution(s) commune(s) pour juges et procureurs	[]	[]	[]

Commentaires Not for prosecutors

131-0. Si oui, quel est le budget de cette (ces) institution(s)?

	Budget de l'(des) institution(s) pour l'année de référence, en €
Institution(s) pour les juges	112 000
	[] NA
	[] NAP
Institution(s) pour les procureurs	
	[] NA
	[X] NAP
Institution(s) commune(s) pour les juges et procureurs	
	[] NA
	[X] NAP

Commentaires

131-1. S'il n'y a pas de formation initiale obligatoire des juges et/ou des procureurs dans de telles institutions, pouvez-vous brièvement préciser comment ces juges et/ou procureurs sont formés ?

- . •Every new judge, on appointment, is provided with tier appropriate induction training, mentoring from a peer and the opportunity to shadow a colleague.
- •Attendance at continuous training events is voluntary.
- •The programme in any given year will reflect the perceived needs for judicial training in that year and is determined by a number of factors including: developments in case law; newly commenced legislation; feedback from the judiciary; and, initiatives of the Lord Chief Justice (LCJ).
- •Most continuous training events last approximately one hour. •Induction training will cover a range of topics delivered over a sequence of days, some of which will involve residential attendance.
- •JSB is a member of the European Judicial Training Network (EJTN) and the International Association of Judges (IAJ).

 Judges and Prosecutors are both recruited by means of an external competition. In-house training is provided by the Northern Ireland Judicial Appointments Commission in respect of judges, and the PPS in respect of prosecutors.

5.2.4 Nombre de formations

131-2. Nombre de formations continues disponibles et dispensées (en jours) par les institutions publiques responsable(s) de la formation.

	Nombre de formations en présentiel disponibles	Nombre de formations dispensées en présentiel en jours	Formations en ligne disponibles tout au long de l'année de référence (e-learning)
Total			
	[X] NA	[X] NA	[X] NA
	[] NAP	[] NAP	[] NAP
1. Pour les juges	19	23	
The same same same same same same same sam	[] NA	[] NA	[X] NA
	[] NAP	[] NAP	[] NAP
2. Pour les procureurs			
1	[] NA	[] NA	[] NA
	[X] NAP	[X] NAP	[X] NAP
3. Pour le personnel non-juge			
J	[X] NA	[X]NA	[X] NA
	[] NAP	[] NAP	[] NAP
4. Pour le personnel non-procureur			
The second of th	[X]NA	[X] NA	[X] NA
	[] NAP	[]NAP	[] NAP
5. Formations pour les autres professionnels			
F	[X] NA	[X] NA	[X] NA
	[] NAP	[] NAP	[] NAP

Commentaire - Veuillez préciser s'il existe des formations pour les juges et/ou procureurs qui incluent d'autres professionnels de la justice

131-3. Nombre de participants aux formations au cours de l'année de référence

	Nombre de participants aux formations en présentiel	Nombre de participants aux formations en ligne (e-learning)
Total		
Total	[X]NA	[X] NA
	[]NAP	[]NAP
Juges	202	
	[] NA	[X] NA
	[] NAP	[] NAP
Procureurs		
	[] NA	[] NA
	[X] NAP	[X] NAP
Personnel non-juge		
	[X] NA	[X] NA
	[] NAP	[] NAP
Personnel non-procureur		
F	[] NA	[] NA
	[X] NAP	[X] NAP
Autres professinonels		
F	[X]NA	[X] NA
	[] NAP	[] NAP

5.3. Exercice de la profession

5.3.1Salaires et avantages des juges et procureurs

132. Salaires des juges et des procureurs au 31 décembre de l'année de référence:

	Salaire annuel brut, en €	Salaire annuel net, en €	Salaire annuel brut en monnaie nationale	Salaire annuel net en monnaie nationale
Juge professionnel de 1ère instance au début de sa carrière	134 818 [] NA	82 417	114 793 [] NA	70 160
debut de sa carrière	[] NAP	[] NAP	[]NAP	[] NAP
Juge de la Cour suprême ou de la	257 687	138 302	219 396	117 752
dernière instance de recours (veuillez	[] NA [] NAP	[] NA [] NAP	[]NA []NAP	[]NA []NAP
indiquer le salaire moyen d'un juge de ce niveau, non pas le salaire du				
président de la cour)				
Procureur au début de sa carrière	44 392 []NA []NAP	32 577 []NA []NAP	38 017 []NA []NAP	27 899 []NA []NAP
Procureur auprès de la Cour suprême	77 154	51 441	66 075	44 054
ou de la dernière instance de recours	[] NA [] NAP	[] NA [] NAP	[]NA []NAP	[] NA [] NAP
(veuillez indiquer le salaire moyen				
d'un procureur de ce niveau, non pas le salaire du Procureur Général).				

Commentaires Judicial salaries for the excepted judiciary in NI are determined by the Lord Chancellor and the Ministry of Justice publish judicial salaries at the following link.

https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/1020732/judical-fee-salary-21-22.pdf First instance judges are paid salary group 7 and Judge of the Supreme Court or the Highest Appellate Court (please indicate the average salary of a judge at this level, and not the salary of the Court President) is paid salary group 3. There was a 2% pay increase effective from 1 April 2020 and a pay freeze from 1 April 2021.

133. Les juges et les procureurs bénéficient-ils des avantages complémentaires suivants ?

	Juges	Procureurs
Imposition réduite	() Oui	() Oui
	(X) Non	(X) Non
Retraite spécifique	() Oui	() Oui
	(X) Non	(X) Non
Logement de fonction	() Oui	() Oui
	(X) Non	(X) Non
Autre avantage financier	() Oui	() Oui
	(X) Non	(X) Non

Commentaires

134. Si « autre avantage financier », veuillez préciser :

•			

Page 89 sur 127

=

135. Un juge peut-il cumuler son travail avec les fonctions suivantes ?

	Rémunéré	Non rémunéré
Enseignement	() Oui	() Oui
	(X) Non	(X) Non
Recherche et publication	() Oui	() Oui
	(X) Non	(X) Non
Arbitrage	() Oui	() Oui
	(X) Non	(X) Non
Consultant	() Oui	() Oui
	(X) Non	(X) Non
Fonction culturelle	() Oui	() Oui
	(X) Non	(X) Non
Fonction politique	() Oui	() Oui
	(X) Non	(X) Non
Médiateur	() Oui	() Oui
	(X) Non	(X) Non
Autre fonction	() Oui	() Oui
	(X) Non	(X) Non

Commentaires - Si des règles existent dans votre pays (par exemple, une autorisation est exigée pour exercer une fonction), veuillez les préciser. Si « autre fonction », veuillez préciser. NAP

137. Un procureur peut-il cumuler son travail avec les fonctions suivantes ?

	Rémunéré	Non rémunéré
Enseignement	(X)Oui	(X)Oui ()Non
Recherche et publication	(X)Oui	(X) Oui () Non
Arbitrage	(X)Oui ()Non	(X) Oui () Non
Consultant	(X)Oui	(X) Oui () Non
Fonction culturelle	(X)Oui ()Non	(X) Oui () Non
Fonction politique	(X)Oui	(X) Oui () Non
Médiateur	(X)Oui ()Non	(X) Oui () Non
Autre fonction	(X)Oui ()Non	(X) Oui () Non

Commentaires - Si des règles existent dans votre pays (par exemple, une autorisation est exigée pour exercer une fonction), veuillez les préciser. Si « autre fonction », veuillez préciser :
139. Prime de productivité : les juges ont-ils droit à des primes en fonction du respect d'objectifs quantitatifs en rapport avec les affaires terminées (par exemple nombre d'affaires terminées pour une période donnée) ?
() Oui
(X) Non
Commentaire - Si oui, veuillez préciser les conditions et si possible les montants :
5.3.2 Institution/organe d'éthique
138. Disposez-vous dans votre pays d'une institution/ d'un organe qui émet des avis sur des questions d'éthique liées à la conduite des juges (par exemple, participation à la vie politique, utilisation des medias sociaux par les juges, etc.) ?
(X) Non
Commentaires
138-1. Si oui, qui sont les membres de cette institution ? () Juges uniquement () Juges et représentants d'autres professions juridiques () Autre, veuillez préciser :
Commentaires
138-2. Les avis de cette institution/organe sont-ils accessibles au public? () Oui () Non [] NAP
Commentaires - Veuillez décrire l'activité de cet institution/organe, la fréquence à laquelle sont rendus les avis, etc.
138-3. Disposez-vous dans votre pays d'une institution/ d'un organe qui émet des avis sur des questions d'éthique liées à la conduite des procureurs (par exemple, participation à la vie politique, utilisation des medias sociaux par les procureurs, etc.) ?
() Oui
(X) Non
Commentaires
138-4. Si oui, qui sont les membres de cette institution ?
() Procureurs uniquement
() Procureurs et représentants d'autres professions juridiques
() Autre, veuillez préciser :
Page 91 sur 127

138-5. Les avis de cette institution/organe sont-ils accessibles au public?
() Oui
() Non
[] NAP
Commentaires - Veuillez décrire l'activité de cet institution/organe, la fréquence à laquelle sont rendus les avis, etc.
5.4.Procédures disciplinaires
5.4.1Autorités responsables des procédures disciplinaires et des sanctions
140. Qui peut engager des procédures disciplinaires contre les juges (réponses multiples possibles)
?
[] Justiciables
[] Tribunal concerné ou supérieur hiérarchique
[] Cour suprême
[] Conseil supérieur de la magistrature
[] Tribunal disciplinaire
[] Autorité disciplinaire (procureur disciplinaire, inspecteur etc.)
[] Médiateur (Ombudsman)
[] Parlement
[] Pouvoir exécutif (veuillez préciser) :
[X] Autre (veuillez préciser) :Lord Chief Justice (Northern Ireland) a Lord Justice of Appeal, Tribunal Presidents/Chairmen. [Another Lord Chief Justice, a Justice of the Supreme Court – only for serious complaints against the LCJ NI].
[] Ceci n'est pas possible
Commentaires
141. Qui peut engager des procédures disciplinaires contre les procureurs (réponses multiples
possibles):
[] Citoyens
[X] Chef de l'unité organisationnelle ou supérieur hiérarchique
[] Procureur général/Procureur d'Etat
[] Conseil supérieur des procureurs (Conseil supérieur de la magistrature)
[] Tribunal disciplinaire
[] Autorité disciplinaire (procureur disciplinaire, inspecteur etc.)
[] Médiateur (Ombudsman)
[X] Organisme professionnel
[] Pouvoir exécutif (veuillez préciser) :
[] Autre (veuillez préciser):
[] Ceci n'est pas possible

142. Quelle autorité détient le pouvoir disciplinaire à l'encontre des juges ? (réponses multiple
possibles)

possibles)
[] Tribunal
[] Cour suprême
[] Conseil supérieur de la magistrature
[] Tribunal ou autorité disciplinaire
[] Médiateur (Ombudsman)
[] Parlement
[] Pouvoir exécutif (veuillez préciser) :
[X] Autre (veuillez préciser) :Lord Chief Justice (Northern Ireland) a Lord Justice of Appeal, Tribunal Presidents/Chairmen. [Another Lord Chief Justice, a Justice of the Supreme Court – only for serious complaints against the LCJ NI].
Commentaires
143. Quelle autorité détient le pouvoir disciplinaire à l'encontre des procureurs ? (réponses
multiples possibles)
[] Cour Suprême
[X] Chef de l'unité organisationnelle ou supérieur hiérarchique
[] Procureur général/Procureur d'Etat
[] Conseil supérieur des procureurs (Conseil supérieur de la magistrature)
[] Tribunal ou autorité disciplinaire
[] Médiateur (Ombudsman)
[X] Organisme professionnel
[] Pouvoir exécutif (veuillez préciser):
[] Autre (veuillez préciser):
Commentaires
5.4.2Nombre de procédures disciplinaires et de sanctions

144. Nombre de procédures disciplinaires intentées durant l'année de référence à l'encontre des juges et des procureurs. (Si la procédure disciplinaire est intentée sur la base de plusieurs manquements, veuillez ne compter ces procédures qu'une seule fois, pour le manquement principal.)

	Juges	Procureurs
Nombre total (1+2+3+4)		
	[X] NA	[X] NA
	[] NAP	[] NAP
1. Faute déontologique		
	[X] NA	[X] NA
	[] NAP	[] NAP

2. Insuffisance professionnelle		
	[X] NA	[X] NA
	[] NAP	[] NAP
3. Délit pénal		
_	[X] NA	[X] NA
	[] NAP	[] NAP
4. Autre		
	[X] NA	[X] NA
	[] NAP	[] NAP

Commentaires - Si « autre », veuillez préciser :

145. Nombre de sanctions prononcées durant l'année de référence à l'encontre des juges et des procureurs :

	Juges	Procureurs
Nombre total (total 1 à 10)		
170moro totta (totta 1 a 10)	[X] NA	[X] NA
	[] NAP	[] NAP
1. Réprimande		
1. Reprimance	[X] NA	[X]NA
	[]NAP	[]NAP
2. Suspension		5773774
	[X]NA	[X]NA
	[] NAP	[]NAP
3. Retrait d'une affaire		
	[X] NA	[X] NA
	[] NAP	[] NAP
4. Amende		
4. Amende	[X] NA	[X] NA
	[] NAP	[]NAP
	[] 11/11	
5. Diminution de salaire temporaire		
	[X] NA	[X] NA
	[] NAP	[] NAP
6. Rétrogradation de poste		
o. Read Statution de poste	[X] NA	[X] NA
	[] NAP	[] NAP
7. Mutation géographique dans un autre tribunal	[37] NI A	[X] NA
	[X] NA [] NAP	[] NAP
	[] NAF	[] NAF
8. Démission		
	[X] NA	[X] NA
	[] NAP	[] NAP
9. Autre		
/* 1 AW41 V	[X] NA	[X] NA
	[]NAP	[]NAP
10.74		
10. Révocation	F 37] 37 A	CW1NA
	[X]NA	[X]NA
	[] NAP	[] NAP

Commentaires - Si « autre », veuillez préciser. S'il existe une disparité importante entre le nombre de procédures disciplinaires intentées et le nombre de sanctions prononcées, veuillez en préciser les raisons.

E3. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions de cette partie

Sources : Office of the Lord Chief	Luctica		
Sources . Office of the Lord Chief	Justice		
Avocats			
1.Profession d'avocat			
5.1.1Statuts de la profession	on d'avocat		
7.1.15 tatatis de la professio	m a a vocat		
46. Nombre d'avocats exer	çant dans votre pays:		
	Total	Hommes	Femmes
Nombre d'avocats	814		
	[] NA	[X] NA	[X] NA
e peut pas représenter de cl	uents en justice?		
Non (X)			
Commentaires			
48. Nombre de conseillers	juridiques qui ne peuvent pas	représenter de clier	nts en justice:
[]			
[X] NA			
[] NAP			
Commentaires			
_			
:			
149. La représentation légale	e devant les tribunaux est-elle	e exclusivement exe	rcée par les avocats
oour les : (réponses multiple	es possibles)		
	Première instance	Deuxième instance	Cour suprême
A CC	() 0 :	() () ()	() Out to the
Affaires civiles	() Oui, toujours () Oui, pour certaines	() Oui, toujours () Oui, pour certaines	() Oui, toujours () Oui, pour certaines
	affaires	affaires	affaires
			arranes
	(X) Non	(X) Non	(X) Non

	() Oui, pour certaines affaires	() Oui, pour certaines	() Oui, pour certaine
		affaires	affaires
	(X) Non	(X) Non	(X) Non
	[] NAP	[] NAP	[] NAP
Affaires pénales - Défendeur	() Oui, toujours	() Oui, toujours	() Oui, toujours
	() Oui, pour certaines	() Oui, pour certaines	() Oui, pour certaine
	affaires	affaires	affaires
	(X) Non	(X) Non	(X) Non
Affaires pénales - Victime	() Oui, toujours	() Oui, toujours	() Oui, toujours
	() Oui, pour certaines affaires	() Oui, pour certaines affaires	() Oui, pour certaine affaires
	(X) Non	(X) Non	(X) Non
	[] NAP	[] NAP	[]NAP
Affaires administratives	() Oui, toujours	() Oui, toujours	() Oui, toujours
	() Oui, pour certaines	() Oui, pour certaines	() Oui, pour certaine
	affaires	affaires	affaires
	(X) Non	(X) Non	(X) Non
	[] NAP	[] NAP	[] NAP
ommentaire - Veuillez apporter toutes préci 49-0. Si d'autres que les avocat réciser qui :			_
49-0. Si d'autres que les avocat	s peuvent représenter un	client devant les tri	bunaux, veuillez
49-0. Si d'autres que les avocat			-
49-0. Si d'autres que les avocat	s peuvent représenter un	client devant les tri	bunaux, veuillez
49-0. Si d'autres que les avocat réciser qui :	Première instance	client devant les tri	bunaux, veuillez Cour suprême
49-0. Si d'autres que les avocat réciser qui :	Première instance (X) Oui	Seconde instance	Cour suprême (X) Oui
49-0. Si d'autres que les avocat réciser qui : Organisme de la société civile	Première instance (X) Oui () Non	Seconde instance (X) Oui () Non	Cour suprême (X) Oui () Non
49-0. Si d'autres que les avocat réciser qui : Organisme de la société civile	Première instance (X) Oui () Non () Oui	Seconde instance (X) Oui (Non (Oui (X) Non (X) Oui	Cour suprême (X) Oui (Non (Oui (X) Non (X) Oui (X) Oui
49-0. Si d'autres que les avocat réciser qui : Organisme de la société civile Membre de la famille	Première instance (X) Oui (Non () Oui (X) Non	Seconde instance (X) Oui () Non () Oui (X) Non	Cour suprême (X) Oui (Non) (Oui (X) Non
49-0. Si d'autres que les avocat réciser qui : Organisme de la société civile Membre de la famille	Première instance (X) Oui (Non (Non (X) Non (X) Oui (X) Non (X) Oui	Seconde instance (X) Oui (Non (Oui (X) Non (X) Oui	Cour suprême (X) Oui (Non (Oui (X) Non (X) Oui (X) Oui
49-0. Si d'autres que les avocat réciser qui : Organisme de la société civile Membre de la famille Personne concernée elle-même	Première instance (X) Oui (Non () Oui (X) Non (X) Oui (X) Non (X) Oui (Non	Client devant les tri Seconde instance (X) Oui () Non () Oui (X) Non (X) Oui () Non	Cour suprême (X) Oui (Non (Oui (X) Non (X) Oui (Non (X) Oui (Non
49-0. Si d'autres que les avocat réciser qui : Organisme de la société civile Membre de la famille Personne concernée elle-même	Première instance (X) Oui (Non (Non (X) Non (X) Oui (Non (X) Oui (Non (X) Oui (Non (X) Oui	Client devant les tri Seconde instance (X) Oui (Non (Non (X) Non (X) Oui (Non (X) Oui (Non (X) Oui	Cour suprême (X) Oui (Non) (Oui (X) Non (X) Oui (Non) (X) Oui (Non) (X) Oui

[] Autres (veuillez préciser):
Commentaires
149-2. Quelles sont les statuts de la profession d'avocat ?
[X] Avocat indépendant
[X] Avocat salarié
[X] Avocat d'entreprise
Commentaires
150. La profession d'avocat est-elle organisée à travers :
[X] un barreau national
[] un barreau régional
[] un barreau local
Commentaires
151. Existe-t-il une formation initiale ou un examen spécifique pour accéder à la profession
d'avocat?
(X)Oui
() Non
Commentaire - Veuillez indiquer s'il existe d'autres exigences spécifiques en matière de diplôme ou de niveau universitaire:
152. Existe-t-il un système de formation continue générale obligatoire pour les avocats ?
(X)Oui
() Non
Commentaires
153. La spécialisation dans certains domaines est-elle liée à certaines formations, à un certain
niveau de compétence, à un certain diplôme ou à certaines autorisations ?
(X)Oui
() Non
Commentaires - Si oui, veuillez préciser : Barristers with specific practices are organised in Bar Associations which provide specialist professional training and representation. They must also satisfy mandatory CPD requirements annually on their application for a practising certificate. The Bar Council is also developing vulnerable witness training and resources for barristers working in civil/crimina cases which is due to launch in 2021. Barristers who wish to become Senior Counsel must complete an independent appointment process to attain the rank of Queen's Counsel.
F1. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions de cette partie
Sources: The Bar Council of Northern Ireland

6.1.2Exercice de la profession

154. Pour le justiciable, existe-t-il une transparence sur les honoraires prévisibles des avocats
(c'est à dire une information préalable sur le montant prévisible des honoraires demandés)?
() Oui
(X) Non Commentaires This varies between criminal and civil practice. However, if it's a legally aided case, the client is not required to pay and the government payer generally operates a standard fee mechanism. In certain areas such as arbitration and mediation publicly quoted fees
are available.
155. Les honoraires des avocats sont-ils librement négociés ?
() Oui
(X) Non
Commentaires In publicly funded work, fees are increasingly laid out in statutory rules/practice directions/guidelines as standardised or scale fees. In privately funded work, the fee will depend on a high number of variables so can be obtained on request from the barrister and some negotiation on fees may be possible.
156. La loi ou les règlements du Barreau contiennent-ils des règles sur les honoraires des avocats
(même s'ils sont librement négociés)?
[X] Oui, la loi contient des règles
[X] Oui, les règlements du Barreau contiennent des règles
[] Non, ni la loi ni les dispositions du Barreau ne contiennent de règles
Commentaires Practising barristers are subject to the Bar Council's Bar of Conduct and Constitution of Bye-Laws of the Inn of Court of Northern Ireland which provide rules on fees and remuneration. Fees for publicly funded work laid out in statutory rules are accompanied by explanatory notes and guidelines on the procedure for claiming fees from the Legal Services Agency.
6.1.3Standards de qualité et procédures disciplinaires
157. Des normes de qualité ont-elles été formulées pour les avocats ?
(X)Oui
() Non
Commentaires - Si oui, quels sont les critères de qualité utilisés?
158. Si oui, qui a la responsabilité d'établir ces normes de qualité :
[] le Barreau
[] le législateur
[X] autre (veuillez préciser) :The Bar Council of Northern Ireland as the regulatory body.
Commentaires
159. Existe-t-il une possibilité de déposer une plainte concernant :
[X] la prestation de l'avocat

Commentaires - Veuillez préciser :

[] Autre (veuillez préciser) :

Nombre total de procédures disciplinaires initiées (1 + 2 + 3 + 4)

[] Le juge

Commentaire

[] Le ministère de la Justice

1. Faute déontologique

2. Insuffisance professionnelle

[X] Une instance professionnelle

fois, pour le manquement principal.)

160. Quelle est l'autorité compétente pour traiter des procédures disciplinaires?

161. Procédures disciplinaires initiées à l'encontre des avocats. (Si la procédure disciplinaire est

intentée sur la base de plusieurs manquements, veuillez ne compter ces procédures qu'une seule

3. Délit pénal	0
•	[] NA
	[] NAP
. Autre	0
	[] NA
	[]NAP
ommentaires - Si « autre », veuillez préciser : Note that the breach of p	professional ethics category is used to refer to breaches of the
ouncil of Northern Ireland's Code of Conduct.	
62. Sanctions prononcées à l'encontre des avocats	•
	Nombre de sanctions
	Nomble de sanctions
Jambus total de constions (1 + 2 + 2 + 4 + 5)	0
Nombre total de sanctions $(1+2+3+4+5)$	
	[]NA
	[] NAP
1. Réprimande	0
•	[] NA
	[] NAP
2. Suspension	0
z. Suspension	
•	Γ 1 Ν Δ
•	[]NA
	[] NA [] NAP
3. Retrait d'une affaire	[] NAP

Nombre de procédures disciplinaires

[]NA []NAP

[]NA []NAP

4

0 []NA []NAP

4. Amende			0 []NA	
			[] NAP	
5. Autre			0 []NA	
			[]NAP	
Commentaires - Si « autre », veuillez préde le nombre de sanctions, veuillez indiquer therefore any sanctions have not yet been	les raisons : The discipli	=	=	=
7. Médiation conduite ou rendes litiges	voyée par le trib	unal et autres m	esures alter	natives au règleme
7.1. Médiation conduite ou ren	vovée par le tribu	nal		
	• •		4	•
7.1.1Précisions sur la média	tion conduite ou	renvoyee par le	tribunai	
163. Existe-t-il des processus	de médiations con	nduite ou renvoye	ée par le trib	unal dans le système
judiciaire?		·	_	•
(X)Oui				
() Non				
Commentaires				
163-1. Dans certains domaine	s, le système judi	ciaire prévoit-il la	a médiation	obligatoire avec un
médiateur ?				
[] Avant/à la place de la procédure de	evant le tribunal			
[] Ordonnée par le tribunal, le juge, le	e procureur ou une autor	ité publique dans le cad	re d'une procédu	re contentieuse en cours
[X] Pas de médiation obligatoire				
Commentaires - Si la médiation obligatoir	e existe, veuillez précise	er quels sont les domaine	es concernés :	
163-2. Dans certains domaine	s le système iurio	lique pr évoit-il d	es séances d	'information
		nque prevon-n u	es scances a	mormation
obligatoires avec un médiateu	1 !			
() Oui				
(X) Non				
Commentaires -Si les séances d'information	on obligatoires existent,	veuillez préciser quels s	sont les domaines	concernés :
164. Veuillez préciser, par typ	e d'affaires, qui f	ournit des servic	es de médiat	ion conduite ou
renvoyée par le tribunal?				
- -	Médiateur privé	Autorité publique (autre que le juge)	Juge	Procureur
Affaires civiles et commerciales	(X)Oui	() Oui	() Oui	() Oui
Times of tominorous	() Non	(X) Non	(X) Non	(X) Non
	[] NAP	[] NAP	[] NAP	[] NAP

Affaires familiales	(X)Oui	(X)Oui	() Oui	() Oui
	() Non	() Non	(X) Non	(X) Non
	[] NAP	[] NAP	[]NAP	[] NAP
Affaires administratives	(X)Oui	() Oui	() Oui	() Oui
	() Non	(X) Non	(X) Non	(X) Non
	[] NAP	[] NAP	[] NAP	[] NAP
Affaires liées au droit du travail, y	() Oui	(X)Oui	() Oui	() Oui
compris les licenciements	(X) Non	() Non	(X) Non	(X) Non
	[] NAP	[]NAP	[] NAP	[] NAP
Affaires pénales	() Oui	() Oui	() Oui	() Oui
	(X) Non	(X) Non	(X) Non	(X) Non
	[] NAP	[] NAP	[]NAP	[] NAP
Affaires liées aux consommateurs	(X)Oui	() Oui	() Oui	() Oui
	() Non	(X) Non	(X) Non	(X) Non
	[] NAP	[] NAP	[] NAP	[] NAP

Commentaires

165. Est-il possible de bénéficier de l'aide judiciaire lors des	médiations conduites ou renvoyées
par le tribunal ou de bénéficier gratuitement de ces services?	

() Oui
()	X) Non
Г	LNIAD

Commentaires - Si oui, veuillez préciser :

_

166. Nombre de médiateurs accrédités ou enregistrés pour exercer la médiation conduite ou renvoyée par le tribunal:

	Total	Hommes	Femmes
Nombre de médiateurs			
	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP

Commentaires The Court may refer for mediation but it is not mandatory to complete the process.

167. Nombre de médiations conduites ou renvoyées par le tribunal:

	pour lesquelles les	Nombre de médiations conduites ou renvoyées par le tribunal terminées	
Total $(1+2+3+4+5+6)$			
(_ , _ , _ , _ , _ , _ , _ , _ , _ , _	[X] NA	[X] NA	[X] NA
	[] NAP	[] NAP	[] NAP
1. Affaires civiles et commerciales			
	[X] NA	[X] NA	[X] NA
	[] NAP	[] NAP	[] NAP

2. Affaires familiales				
2. Arranes familiales	[X]NA	[X] NA	[X] NA	
	[] NAP	[] NAP	[] NAP	
3. Affaires administratives				
	[X] NA	[X] NA	[X] NA	
	[] NAP	[] NAP	[] NAP	
4. Affaires liées au droit du travail, y compris				
les licenciements	[X] NA	[X] NA	[X] NA	
les neenciements	[] NAP	[] NAP	[]NAP	
5. Affaires pénales				
•	[X] NA	[X] NA	[X] NA	
	[] NAP	[]NAP	[]NAP	
6. Affaires liées aux consommateurs				
	[X] NA	[X] NA	[X] NA	
	[] NAP	[] NAP	[] NAP	

Commentaires - Veuillez indic	quer la source: The Court may	refer for mediation but it is	not mandatory to com	plete

_

168. Est-ce que les formes suivantes de mesures alternatives de règlement des litiges existent dans votre pays ?

- [X] la médiation autre que la médiation conduite ou renvoyée par le tribunal
- [X] l'arbitrage
- [X] la conciliation (si différente de la médiation)
- [] d'autres mesures alternatives au règlement des litiges (veuillez spécifier) :

Commentaires

G1. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions de cette partie

Source : NAP			

8. Exécution des décisions de justice

8.1. Exécution des décisions en matière civile

8.1.1 Nombre d'agents d'exécution, statut et mandat

0

169. Nombre et type d'agents d'exécution dans votre pays.

	Total	Hommes	Femmes
Total (1+2+3+4)	14	6	8
	[]NA	[]NA	[]NA
Profession libérale réglementée par les autorités publiques	[]NA	[]NA	[] NA
	[X]NAP	[X]NAP	[X] NAP

 Agents d'exécution attachés à une institution publique (fonctionnaires payés par l'Etat) 	13 []NA	6 [] NA	7 []NA
the desired to the second to t	[] NAP	[] NAP	[] NAP
3. Juges	1	0	1
	[] NA	[] NA	[] NA
	[] NAP	[] NAP	[] NAP
1. Autres			
	[] NA	[] NA	[] NA
	[X]NAP	[X]NAP	[X]NAP

possibles)?

[] diplôme
[]	X] expérience professionnelle
[] examen spécifique
[] procédure de nomination par l'Etat
[]	X] formation initiale
[] autre

Commentaire - Si « autre », veuillez préciser :

171. Le mandat des agents d'exécution est-il à durée indéterminée (à savoir "à vie" = jusqu'à l'âge officiel de la retraite)?

()	Oui, veuillez indiquer l'âge de la mise en retraite obligatoire : see comments below	7
(Non, veuillez indiquer la durée du mandat :	

Commentaires - Si oui, existe-t-il des exceptions (par exemple la révocation à titre de sanction disciplinaire) ? Veuillez préciser :

8.1.2 Activités/ domaines de compétences

171-1. A quelles informations du débiteur l'agent d'exécution a-t-il accès au début de la procédure d'exécution?

	Accès à l'information	Accès numérique direct à l'information
Adresse	(X)Oui	(X)Oui
	() Non	() Non
Date de naissance	(X)Oui	(X)Oui
	() Non	() Non
Etat civil	(X)Oui	(X)Oui
	() Non	() Non
Cohabitant	(X)Oui	(X)Oui
	() Non	() Non
Employeur	(X)Oui	(X)Oui
	() Non	() Non

Véhicule automobile	(X)Oui	(X)Oui
	() Non	() Non
Biens meubles	(X)Oui	(X)Oui
	() Non	() Non
Biens immeubles	(X)Oui	(X)Oui
	() Non	() Non
Compte bancaire	(X)Oui	(X)Oui
	() Non	() Non
Procédures d'exécution déjà en cours contre le débiteur	(X)Oui	(X)Oui
	() Non	() Non
Procédures d'insolvabilité (faillites, réorganisations	(X)Oui	(X)Oui
judiciaires, règlement collectif de dettes,)	() Non	() Non
Autre	(X)Oui	(X)Oui
	() Non	() Non

Commentaires - Si "Autre", veuillez préciser : Access to credit records and state benefit information

171-2. L'agent d'exécution peut-il réaliser les procédures civiles d'exécution suivantes :

	Option
Saisie des biens meubles corporels	() Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution (X) Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Non
Saisies conservatoires des biens meubles corporels	() Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution (X) Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Non
Saisie des immeubles	() Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution (X) Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Non [] NAP
Saisie conservatoire des immeubles	() Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution (X) Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Non [] NAP

X Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Non I NAP	Saisie entre les mains d'un tiers des créances du débiteur portant sur une somme	
Saisies des rémunérations () Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution (X) Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution (X) Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution (X) Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution (X) Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution (X) Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution (X) Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution (X) Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution (X) Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution (X) Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution (X) Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution (X) Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution (X) Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution (X) Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution (X) Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution (X) Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution (X) Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution (X) Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution (X) Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution (X) Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution (X) Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution (X) Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution (X) Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution (X) Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution (X) Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution (X) Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution (X) Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution (X) Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution (X) Oui, mais non-exclusivement exercée par les ag	d'argent	agents d'exécution
Saisies des rémunérations () Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution (X) Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Non ()		
Saisies des rémunérations () Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution (X) Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Non () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Non () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Non () No		
Saisies des rémunérations () Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution (X) Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution (V) Non (V) Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution (V) Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution (V) Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution (V) Non (V) Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution (V) Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution (V) Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution (V) Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution (V) Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution (V) Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution (V) Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution (V) Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution (V) Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution (V) Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution (V) Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution (V) Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution (V) Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution (V) Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution (V) Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution (V) Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution (V) Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution (V) Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution (V) Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution (V) Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution (V) Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution (V) Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution (V) Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution (V) Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution (V) Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution (V		
agents d'exécution (X) Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution (I) Non II NAP Saisies des véhicules terrestres à moteur (A) Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution (X) Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution (X) Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution (I) Non II NAP Mesures d'expulsion Mesures d'expulsion (A) Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution (I) Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution (I) Non II NAP Saisies des bateaux et des navires (I) Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution (I) Non II NAP Saisie des aéronefs (I) Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution (I) Non II NAP Saisie des avoirs dématérialisés (par ex. cryptomonnaie) (I) Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution (I) Non II NAP Vente forcée par adjudication publique des biens saisis (X) Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution (I) Non (I) Non (I) Non (I) Non (I) Non (I) Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution (I) Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution (I) Non (I) Non (I) Non (I) Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution (I) Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution (I) Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution (I) Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution (I) Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution (I) Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution (I) Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution (I) Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution (I) Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution (I) Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution (I) Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution (I) Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution		
(X) Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Non 1 NAP	Saisies des rémunérations	_
exercée par les agents d'exécution () Non NAP Saisies des véhicules terrestres à moteur () Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution () Non NAP Mesures d'expulsion (X) Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Non NAP Mesures d'expulsion (X) Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Non NAP Saisies des bateaux et des navires () Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution () Non NAP Saisie des aéronefs () Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution () Non NAP Saisie des aéronefs () Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution () Non NAP Saisie des avoirs dématérialisés (par ex. cryptomonnaie) () Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution () Non NAP Vente forcée par adjudication publique des biens saisis (X) Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution () Non NAP Vente forcée par adjudication publique des biens saisis		
Saisies des véhicules terrestres à moteur Saisies des véhicules terrestres à moteur () Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution () Non () No		
Saisies des véhicules terrestres à moteur () Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution (X) Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Non () N		
Saisies des véhicules terrestres à moteur () Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution () Non (
agents d'exécution (X) Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Non (X) Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Non () Non (X) Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution () Non (X) Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution (X) Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Non (1) NAP Saisie des aéronefs () Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution (X) Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution (X) Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Non (1) NAP Saisie des avoirs dématérialisés (par ex. cryptomonnaie) () Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution		[] NAP
(X) Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Non [] NAP Mesures d'expulsion (X) Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Non [] NAP Saisies des bateaux et des navires () Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution (X) Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution (X) Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution (X) Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution (X) Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution (X) Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution (X) Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution (X) Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution (X) Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution (X) Non [] NAP Vente forcée par adjudication publique des biens saisis (X) Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution (X) Non (X) N	Saisies des véhicules terrestres à moteur	_
exercée par les agents d'exécution () Non 1 NAP Mesures d'expulsion (X) Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Non 1 NAP Saisies des bateaux et des navires () Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution (X) Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Non 1 NAP Saisie des aéronefs () Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution (X) Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution (X) Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Non 1 NAP Saisie des avoirs dématérialisés (par ex. cryptomonnaie) () Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Non 1 NAP Vente forcée par adjudication publique des biens saisis (X) Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution		agents d'exécution
Mesures d'expulsion (X) Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Non () N		(X) Oui, mais non-exclusivement
Mesures d'expulsion (X) Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution (Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution (Non Non		exercée par les agents d'exécution
Mesures d'expulsion (X) Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution (Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution (Non INAP Saisies des bateaux et des navires (Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution (X) Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution (X) Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution (X) Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution (X) Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution (X) Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution (Non INAP Saisie des avoirs dématérialisés (par ex. cryptomonnaie) (Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution (Non INAP (Non Expurement exercée par les agents d'exécution		() Non
agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Non NAP Saisies des bateaux et des navires () Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution () Non NaP Saisie des aéronefs () Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution () Non NAP Saisie des aéronefs () Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution () Non NaP Saisie des avoirs dématérialisés (par ex. cryptomonnaie) () Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution () Non NaP Saisie des avoirs dématérialisés (par ex. cryptomonnaie) () Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution () Non NaP Vente forcée par adjudication publique des biens saisis (X) Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution () Non NaP Vente forcée par adjudication publique des biens saisis		[] NAP
() Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Non INAP Saisies des bateaux et des navires () Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution (X) Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution (X) Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Non INAP Saisie des aéronefs () Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution () Non INAP Saisie des avoirs dématérialisés (par ex. cryptomonnaie) () Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution () Non X NAP Vente forcée par adjudication publique des biens saisis (X) Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution () Non X NAP Vente forcée par adjudication publique des biens saisis	Mesures d'expulsion	(X) Oui, exclusivement exercée par les
par les agents d'exécution () Non		agents d'exécution
Saisies des bateaux et des navires () Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution (X) Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution (N) Non (N) N		() Oui, mais non-exclusivement exercée
Saisies des bateaux et des navires () Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution (X) Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Non [] NAP Saisie des aéronefs () Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution (X) Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution (X) Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Non [] NAP Saisie des avoirs dématérialisés (par ex. cryptomonnaie) () Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Non (X) Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution		par les agents d'exécution
Saisies des bateaux et des navires () Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution (X) Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Non [] NAP Saisie des aéronefs () Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution (X) Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Non [] NAP Saisie des avoirs dématérialisés (par ex. cryptomonnaie) () Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Non [X] NAP Vente forcée par adjudication publique des biens saisis (X) Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution		() Non
agents d'exécution (X) Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution (N) Non		[]NAP
(X) Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Non [] NAP Saisie des aéronefs () Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution (X) Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution (Non [] NAP Saisie des avoirs dématérialisés (par ex. cryptomonnaie) () Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Non [X] NAP Vente forcée par adjudication publique des biens saisis (X) Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution () Non [X] NAP (X) Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution	Saisies des bateaux et des navires	() Oui, exclusivement exercée par les
exercée par les agents d'exécution () Non [NAP Saisie des aéronefs () Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution (X) Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Non [NAP Saisie des avoirs dématérialisés (par ex. cryptomonnaie) () Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Non [X NAP Vente forcée par adjudication publique des biens saisis (X) Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution		agents d'exécution
Saisie des aéronefs () Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution (X) Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Non [] NAP Saisie des avoirs dématérialisés (par ex. cryptomonnaie) () Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Non [X] NAP Vente forcée par adjudication publique des biens saisis (X) Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution		(X) Oui, mais non-exclusivement
Saisie des aéronefs () Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution (X) Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Non [] NAP Saisie des avoirs dématérialisés (par ex. cryptomonnaie) () Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Non [X] NAP Vente forcée par adjudication publique des biens saisis (X) Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution		exercée par les agents d'exécution
Saisie des aéronefs () Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution (X) Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Non [] NAP Saisie des avoirs dématérialisés (par ex. cryptomonnaie) () Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Non [X] NAP Vente forcée par adjudication publique des biens saisis (X) Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Non		() Non
agents d'exécution (X) Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Non NAP Saisie des avoirs dématérialisés (par ex. cryptomonnaie) () Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Non X NAP Vente forcée par adjudication publique des biens saisis (X) Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Non		[] NAP
(X) Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Non [] NAP Saisie des avoirs dématérialisés (par ex. cryptomonnaie) () Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Non [X] NAP Vente forcée par adjudication publique des biens saisis (X) Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Non	Saisie des aéronefs	() Oui, exclusivement exercée par les
exercée par les agents d'exécution () Non [] NAP Saisie des avoirs dématérialisés (par ex. cryptomonnaie) () Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Non [X] NAP Vente forcée par adjudication publique des biens saisis (X) Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Non		agents d'exécution
() Non []NAP Saisie des avoirs dématérialisés (par ex. cryptomonnaie) () Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Non [X]NAP Vente forcée par adjudication publique des biens saisis (X) Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Non		(X) Oui, mais non-exclusivement
Saisie des avoirs dématérialisés (par ex. cryptomonnaie) () Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Non [X] NAP Vente forcée par adjudication publique des biens saisis (X) Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Non		exercée par les agents d'exécution
Saisie des avoirs dématérialisés (par ex. cryptomonnaie) () Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Non [X]NAP Vente forcée par adjudication publique des biens saisis (X) Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Non		() Non
agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Non [X]NAP Vente forcée par adjudication publique des biens saisis (X) Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Non		[] NAP
() Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Non [X] NAP Vente forcée par adjudication publique des biens saisis (X) Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Non	Saisie des avoirs dématérialisés (par ex. cryptomonnaie)	() Oui, exclusivement exercée par les
par les agents d'exécution () Non [X] NAP Vente forcée par adjudication publique des biens saisis (X) Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Non		agents d'exécution
Vente forcée par adjudication publique des biens saisis (X) Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Non		() Oui, mais non-exclusivement exercée
Vente forcée par adjudication publique des biens saisis (X) Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Non		par les agents d'exécution
Vente forcée par adjudication publique des biens saisis (X) Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Non		() Non
agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Non		[X]NAP
agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Non	Vente forcée par adjudication publique des biens saisis	(X) Oui, exclusivement exercée par les
() Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Non	1 J F 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1	_
par les agents d'exécution () Non		() Oui, mais non-exclusivement exercée
() Non		

Vente des parts sociales	(X) Oui, exclusivement exercée par les
	agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée
	par les agents d'exécution
	() Non
Autres	() Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution
	() Oui, mais non-exclusivement exercée
	par les agents d'exécution () Non
	[X]NAP
Commentaires Regarding "Enforced sale by public tender of seized prophouses, commercial property etc. In 2020, we re-evaluated the term prophyblic the debtor has a saleable interest in his own right.	
171-3. Outre l'exécution des décisions de justice, qu	ielles sont les autres activités pouvant être
exercées par les agents d'exécution?	
[] Signification ou notification d'actes judiciaires ou extrajudiciaires	S
[X] Recouvrement de créances	
[] Ventes aux enchères mobilières et immobilières publiques ou vole	ontaires
[X] Séquestres	
[] Constats	
[] Service des audiences près les juridictions	
[] Conseils juridiques	
[] Procédures de faillites	
[X] Missions confiées par le juge	
[] Représentation des parties devant les juridictions	
[] Rédaction des actes sous-seings privés	
[] Administrateur d'immeubles	
[] Autres	
Commentaires	
8.1.3 Formation et TIC	
172-1. Existe-t-il un système de formation continue	générale obligatoire pour les agents
d'exécution ?	O
(X) Oui	
() Non	
Commentaires	
172-2. Disposez-vous d'un système de formation « «	e-learning » mis en place pour les agents
d'exécutions ?	

Page 106 sur 127

(X) Oui
() Non
Commentaire - Si oui, veuillez préciser : Enforcement Agents can avail of NICS Learning and training packages, related to health & safety and loan working and risk assessments, data protection etc.
172-3. Le système de formation continue comprend-il dans son contenu également les TIC (liées
aux procédures d'exécution)?
(X)Oui
() Non
Commentaire - Si oui, veuillez préciser :
172-4. Votre pays a-t-il instauré la signification et/ou notification électronique ?
() Oui
(X) Non
Commentaires
172-5. Le développement de nouvelles technologies a-t-il un effet sur les différentes étapes de la procédure d'exécution ?
() Oui
(X) Non
Comentaire - Veuillez expliquer :
8.1.4 Frais
174. Pour le justiciable, existe-t-il une transparence sur le coût prévisible des frais d'exécution ?
(X) Oui
() Non
Commentaires
175-1. Les honoraires réclamés en cas de succès de la procédure d'exécution sont-ils librement
négociés ?
() Oui
(X) Non
Commentaires
175-2. Qui doit procéder au payement de ces honoraires réclamés en cas de succès de la procédure
d'exécution ?
[] Le débiteur
[X] Le créancier
[] Autre – veuillez préciser
Commentaires

176. Est-ce que la loi énonce des règles sur les frais d'exécution (même s'ils sont librement
négociés)?
(X)Oui
() Non
Commentaires
H0. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions de cette partie
Source: Section 116 of the Judicature (NI) Act 1978, and the Judgments Enforcement Fees (NI) Order 1996 (as amended)
8.1.5 Organisation de la profession et efficacité des services
177. Existe-t-il un système de supervision et de contrôle de l'activité des agents d'exécution?
(X) Oui () Non
Commentaires
Commentanes
178. Quelle est l'autorité chargée de superviser et de contrôler les agents d'exécution ?
[] une instance professionnelle
[] le juge
[] le ministère de la Justice
[] le procureur
[X] autre (veuillez préciser) :Northern Ireland Civil Service Policies, carried out by line managers
Commentaires
181. Disposez-vous d'un mécanisme spécifique pour l'exécution des décisions de justice renduc
contre des autorités publiques, y compris pour assurer le suivi de cette exécution ?
(X)Oui
() Non
Commentaires - Si oui, veuillez préciser : The Crown Proceedings Act 1947 (as it applies to the Crown in Northern Ireland)
182. Disposez-vous d'un système pour contrôler la manière dont la procédure d'exécution est
conduite par l'agent d'exécution?
(X)Oui
() Non
Commentaires - Si oui, veuillez préciser : NICS Performance Management System and governance checks
183. Quelles sont les principales plaintes des usagers concernant les procédures d'exécution ?

Veuillez n'en indiquer que 3 au maximum.

Page 108 sur 127

[X] manque d information	
[X] durée excessive	
[] pratiques illégales	
[] supervision insuffisante	
[] coût excessif	
[] défaut de comportement éthique de l'agent d'exécution	
[] autre (veuillez préciser) :	
Commentaires	
185. Existe-t-il un système mesurant la durée des procédu	ures d'exécution :
	Existence du système
pour les affaires civiles	() Oui (X) Non
pour les affaires administratives	() Oui
	(X) Non
186. Pour un jugement concernant un recouvrement de cr signification et/ou notification aux parties habitant dans l	réances, pouvez-vous estimer le délai d
186. Pour un jugement concernant un recouvrement de cresignification et/ou notification aux parties habitant dans le seule option possible) () entre 1 et 5 jours () entre 6 et 10 jours () entre 11 et 30 jours () plus (veuillez préciser):	réances, pouvez-vous estimer le délai d
186. Pour un jugement concernant un recouvrement de crisignification et/ou notification aux parties habitant dans le seule option possible) () entre 1 et 5 jours () entre 6 et 10 jours () entre 11 et 30 jours () plus (veuillez préciser):	réances, pouvez-vous estimer le délai de a ville du siège de la juridiction ? (Une
186. Pour un jugement concernant un recouvrement de crisignification et/ou notification aux parties habitant dans le seule option possible) () entre 1 et 5 jours () entre 6 et 10 jours () entre 11 et 30 jours () plus (veuillez préciser): [X]NA Commentaires 187. Nombre de procédures disciplinaires initiées à l'enc	réances, pouvez-vous estimer le délai de a ville du siège de la juridiction ? (Une ontre des agents d'exécution. (Si la
() entre 6 et 10 jours () entre 11 et 30 jours () plus (veuillez préciser):	réances, pouvez-vous estimer le délai de la ville du siège de la juridiction ? (Une ontre des agents d'exécution. (Si la res manquements, veuillez ne compter de sagents d'exécution.
186. Pour un jugement concernant un recouvrement de crisignification et/ou notification aux parties habitant dans le seule option possible) () entre 1 et 5 jours () entre 6 et 10 jours () entre 11 et 30 jours () plus (veuillez préciser): [X]NA Commentaires 187. Nombre de procédures disciplinaires initiées à l'enc	réances, pouvez-vous estimer le délai de la ville du siège de la juridiction ? (Une ontre des agents d'exécution. (Si la res manquements, veuillez ne compter de sagents d'exécution.
186. Pour un jugement concernant un recouvrement de crisignification et/ou notification aux parties habitant dans liseule option possible) () entre 1 et 5 jours () entre 6 et 10 jours () entre 11 et 30 jours () plus (veuillez préciser):	réances, pouvez-vous estimer le délai de a ville du siège de la juridiction ? (Une ontre des agents d'exécution. (Si la rs manquements, veuillez ne compter pal.) Nombre de procédures disciplinaires

Page 109 sur 127

[] absence de toute exécution

[] non exécution des décisions judiciaires rendues contre des autorités publiques

Pour délit pénal O I IN Autre O I IN I IN I IN Marcontre des agents d'exée Nor Nor Nor Nor O I IN I IN Nor Nor Nor Nor Nor Nor Nor N	
. Autre 0 []N	Α.
mmentaires - Si « autre », veuillez préciser : 88. Nombre de sanctions prononcées à l'encontre des agents d'exée	
mmentaires - Si « autre », veuillez préciser : 88. Nombre de sanctions prononcées à l'encontre des agents d'exée	
_	•
Nor	cution:
	mbre de sanctions prononcées
Jombre total de sanctions (1+2+3+4+5) 0 []N	
. Réprimande 0	A
. Suspension 0	A
. Retrait d'une affaire 0	A
. Amende 0 [] N	
. Autre 0 [] N	
mmentaires - Si « autre », veuillez péciser. S'il existe une disparité entre le nombre de procé actions, veuillez en indiquer les raisons : 1. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions de cett Source : NI Courts and Tribunal Service	
Exécution des décisions pénales 2.1Fonctionnement de l'exécution des décisions pénales	
39. Qui est chargé de l'exécution des décisions pénales ? (réponses	s multiples possibles)
[X] Juge	1 F/
] Procureur	
[X] Services pénitentiaire et de probation	
	Page 110 sur 127

Commentaires - Veuillez indiquer la source ayant permis de répondre à cette question : NI Courts a	and Tribunal Service Finance Branch
() Moins de 50%	
(X)50-79%	
() 80-100%	
191. Si oui, quel est le taux de recouvrement?	
Commentaires	
() Non	
(X) Oui	
190. En matière d'amendes prononcées par une juridiction pénale, exis d'évaluer le taux de recouvrement effectif?	te-t-il des études permettant
FCS may also grant extensions of time to pay or agree instalment plans. If FCS are unsuccessful in recovering the monetary penalties, the case will be referred back to the J custodial sentence or unpaid work as an alternative to the payment.	
pay as directed by the judge, Fine Collection and Enforcement Service (FCS) have responsibility for penalties. The Justice Act (Northern Ireland) 2016 gave FCS the powers to ascertain means and circ from benefits, attach from earnings, freeze monies in bank accounts and apply to the court to seize	or recovering the unpaid monetary cumstances of the defendant, deduct
Commentaires - Veuillez préciser ses fonctions et compétences (ex. fonctions d'initiative ou de con include a range of orders including custody, probation, compensation and other monetary penalties bodies may be involved in enforcement of monetary penalties in terms of monitoring, collecting etc. The Judge imposes the monetary penalty, a collection order and allow time to pay when sentencing	. Police, courts and other statutory

9.N

9.1. Profession de notaire

9.1.1 Nombre, statut et mandat des notaires

192. Nombre et statut des notaires dans votre pays.

	Total	Hommes	Femmes	
TOTAL (1+2+3+4)	33	23	10	
(- · - · · ·)	[] NA	[] NA	[] NA	
	[] NAP	[] NAP	[] NAP	
1. Statut privé (sans contrôle d'une autorité				
• '	[] NA	[] NA	[] NA	
publique)	[X] NAP	[X] NAP	[X] NAP	
2. Officiers publics nommés par l'Etat	33	23	10	
1	[] NA	[] NA	[] NA	
	[] NAP	[] NAP	[] NAP	
3. Fonctionnaires (rémunérés par l'Etat)				
	[] NA	[] NA	[] NA	
	[X] NAP	[X] NAP	[X] NAP	

4. Autre	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	
Commentaire - Si « autre » veuillez préciser l principalement engagé dans la procédure de r	=	cs nommés par l'Etat »	veuillez indiquer quel ministère	est
192-1. Quelles sont les condition	ns d'accès à la profess	ion de notaire (re	éponses multiples possi	hles
?	is a acces a la profess	1011 60 11016110 (11	oponses manapies possi	
[] diplôme				
[X] expérience professionnelle				
[] examen spécifique				
[X] procédure de nomination par l'Etat				
[] formation initiale				
[] autre (veuillez préciser):				
Commentaires				
100.0 I a manufat dan mataima	-4 :1 } -1	-		: _ : _ 1
192-2. Le mandat des notaires es	st-11 a duree indetermi	nee (a savoir "a v	vie" = jusqu'a i age om	ıcıeı
le la retraite)?				
[] oui, veuillez indiquer l'âge de la mise	-			
[X] non, veuillez indiquer la durée du ma	,	-		
Commentaires - existe-t-il des exceptions (pa practising certificate is revoked by the Law S	•	de sanction disciplinair	e). Veuillez préciser : Dismissal	if the
0.1.2 Activités/ domaines de co	ompétences			
104 Qual type de fonctions ever	roent les notaires (nlus	iaurs ránonsas n	ossibles) ·	
194. Quel type de fonctions exer	reent les notaires (plus			
		Veuille	z sélectionner une option	
Authentification		(X)C	Oui, exclusivement exercée par le	es
		notaires		
			ui, mais non-exclusivement exer	cée
		par les i		
		[] NAP	Oil	
Certification des signatures		()0	ui, exclusivement exercée par le	s
G		notaires	k	
		(X)C	Oui, mais non-exclusivement	
			par les notaires	
		() N [] NAP	on	
Légalisation des signatures/ Apostille			ui, exclusivement exercée par le	s
		notaires	F	
			ui, mais non-exclusivement exer	cée
		par les i	notaires	
		() N		

Contrôle de légalité des documents	() Oui, exclusivement exercée par les
	notaires
	() Oui, mais non-exclusivement exercée
	par les notaires
	() Non
	[X] NAP
Médiation	() Oui, exclusivement exercée par les
	notaires
	() Oui, mais non-exclusivement exercée
	par les notaires
	() Non
	[X] NAP
Prestation de serments	() Oui, exclusivement exercée par les
	notaires
	() Oui, mais non-exclusivement exercée
	par les notaires
	() Non
	[X] NAP
Procédures judiciaires non contentieuses (par exemple, agir en tant que	() Oui, exclusivement exercée par les
commissaire du tribunal dans un dossier de succession, divorce, partage de	notaires
succession, veuillez prcéiser)	() Oui, mais non-exclusivement exercée
product,	par les notaires
	() Non
	[X] NAP
Agir en tant que fonctionnaire d'Etat (par exemple, célébrer un mariage,	() Oui, exclusivement exercée par les
veuillez préciser)	notaires
	() Oui, mais non-exclusivement exercée
	() Oui, mais non-exclusivement exercée par les notaires
	par les notaires
Autres fonctions judiciaires (par exemple ordre de paiement)	par les notaires () Non
•	par les notaires () Non [X]NAP
•	par les notaires () Non [X] NAP () Oui, exclusivement exercée par les
•	par les notaires () Non [X] NAP () Oui, exclusivement exercée par les notaires
•	par les notaires () Non [X] NAP () Oui, exclusivement exercée par les notaires () Oui, mais non-exclusivement exercée
•	par les notaires () Non [X] NAP () Oui, exclusivement exercée par les notaires () Oui, mais non-exclusivement exercée par les notaires
Autres fonctions judiciaires (par exemple ordre de paiement)	par les notaires () Non [X] NAP () Oui, exclusivement exercée par les notaires () Oui, mais non-exclusivement exercée par les notaires () Non
•	par les notaires () Non [X] NAP () Oui, exclusivement exercée par les notaires () Oui, mais non-exclusivement exercée par les notaires () Non [X] NAP
Autres fonctions judiciaires (par exemple ordre de paiement)	par les notaires () Non [X] NAP () Oui, exclusivement exercée par les notaires () Oui, mais non-exclusivement exercée par les notaires () Non [X] NAP () Oui, exclusivement exercée par les
Autres fonctions judiciaires (par exemple ordre de paiement)	par les notaires () Non [X] NAP () Oui, exclusivement exercée par les notaires () Oui, mais non-exclusivement exercée par les notaires () Non [X] NAP () Oui, exclusivement exercée par les notaires
Autres fonctions judiciaires (par exemple ordre de paiement)	par les notaires () Non [X] NAP () Oui, exclusivement exercée par les notaires () Oui, mais non-exclusivement exercée par les notaires () Non [X] NAP () Oui, exclusivement exercée par les notaires () Oui, exclusivement exercée par les notaires () Oui, mais non-exclusivement exercée
Autres fonctions judiciaires (par exemple ordre de paiement)	par les notaires () Non [X] NAP () Oui, exclusivement exercée par les notaires () Oui, mais non-exclusivement exercée par les notaires () Non [X] NAP () Oui, exclusivement exercée par les notaires () Oui, mais non-exclusivement exercée par les notaires
Autres fonctions judiciaires (par exemple ordre de paiement)	par les notaires () Non [X] NAP () Oui, exclusivement exercée par les notaires () Oui, mais non-exclusivement exercée par les notaires () Non [X] NAP () Oui, exclusivement exercée par les notaires () Oui, mais non-exclusivement exercée par les notaires () Oui, mais non-exclusivement exercée par les notaires () Non
Autres fonctions judiciaires (par exemple ordre de paiement) Enchères publiques	par les notaires () Non [X] NAP () Oui, exclusivement exercée par les notaires () Oui, mais non-exclusivement exercée par les notaires () Non [X] NAP () Oui, exclusivement exercée par les notaires () Oui, mais non-exclusivement exercée par les notaires () Oui, mais non-exclusivement exercée par les notaires () Non [X] NAP
Autres fonctions judiciaires (par exemple ordre de paiement) Enchères publiques	par les notaires () Non [X] NAP () Oui, exclusivement exercée par les notaires () Oui, mais non-exclusivement exercée par les notaires () Non [X] NAP () Oui, exclusivement exercée par les notaires () Oui, mais non-exclusivement exercée par les notaires () Oui, mais non-exclusivement exercée par les notaires () Non [X] NAP () Oui, exclusivement exercée par les
Autres fonctions judiciaires (par exemple ordre de paiement) Enchères publiques	par les notaires () Non [X] NAP () Oui, exclusivement exercée par les notaires () Oui, mais non-exclusivement exercée par les notaires () Non [X] NAP () Oui, exclusivement exercée par les notaires () Oui, mais non-exclusivement exercée par les notaires () Oui, mais non-exclusivement exercée par les notaires () Non [X] NAP () Oui, exclusivement exercée par les notaires
Autres fonctions judiciaires (par exemple ordre de paiement) Enchères publiques	par les notaires () Non [X] NAP () Oui, exclusivement exercée par les notaires () Oui, mais non-exclusivement exercée par les notaires () Non [X] NAP () Oui, exclusivement exercée par les notaires () Oui, mais non-exclusivement exercée par les notaires () Non [X] NAP () Oui, exclusivement exercée par les notaires () Non [X] NAP () Oui, exclusivement exercée par les notaires () Oui, mais non-exclusivement exercée

Commentaire - Si « autre », veuillez préciser. Veuillez indiquer toute précision utile concernant le contenu des droits exclusifs des notaires ou au contraire les autres organes ayant également des compétences pour les activités énumérées.

possibles) ?		
[X] Transaction immobilière		
[X] Droit de la famille		
[] Droit des successions		
[] Droit des sociétés		
[] Contrôle de la régularité des jeux de hasard		
[] Protection des personnes vulnérables		
[] Autres		
Commentaires		
9.1.3 TIC, organisation de la profession et fo	ormation	•
194-3. Les notariats utilisent-ils des systèmes T	TC spécialisés dans leur	activité ?
[] Dans leurs relations avec l'État (par exemple, tribunaux, re	gistres, chambres de commerce, au	ntorités fiscales)
[] Dans leurs relations avec leurs clients		
[] Dans leurs relations avec d'autres notaires (par exemple, vi	isioconférence, système d'échange	de documents)
Commentaires In relations with the State - No save for the FCO Policy In relations with their clients - No; In their relations with other notaries - No, they do not generally in		
194-4. Quels sont les registres informatisés que	les notaires peuvent con	sulter?
[X] Registre foncier		
[X] Registre du commerce		
[] Registre de l'état civil/ de la population		
[X] Registre en matière de droit des successions/ en matière fa	miliale	
[] Tout autre registre (veuillez préciser)		
[] Aucun		
Commentaires		
194-5. Existe-t-il des registres/infrastructures d	e registres gérés par le no	otaries ?
() Oui		
(X) Non		
Commentaire - Dans l'affirmative, veuillez préciser :		
194-6. Dans quels registres informatisés les not ou indirectement via une demande en ligne)?	aires peuvent-ils modific	er les données (directement
- '	Modification directe	Modification indirecte via une demande en ligne

194-2. Dans quels domaines du droit les notaires ont-ils des compétences (plusieurs réponses

Registre foncier	(X) Oui () Non	() Oui () Non
	[]NAP	[X]NAP
Registre du commerce	(X)Oui	() Oui
	() Non [] NAP	() Non [X] NAP
Registre de l'état civil/ de la population	() Oui	() Oui
	() Non [X] NAP	() Non [X] NAP
Registre en matière de droit des successions/ en matière	(X)Oui	() Oui
familiale	() Non	() Non [X] NAP
Tout autre registre (veuillez préciser)	() Oui	() Oui
	() Non [X] NAP	() Non [X] NAP
Aucun	() Oui	() Oui
7 tucum	() Non	() Non
	[X]NAP	[X] NAP
Commentaires		
194-7. Quels sont les outils TIC utilisés par les	notaires dans leurs relati	ons avec leurs clients?
[X] Visioconférence (par exemple, conseils numériques)		
[] Acte électronique		
[] Identification numérique		
[] Archivage numérique		
[] Autre, veuillez préciser		
[] Aucun		
Commentaires Videoconferencing is used for remote execution		
194-8. Qui est responsable pour gérer les archiv	es numériques?	
[] Notariat/ organisme professionnel		
[] Autres autorités publiques		
[] Autre entité (veuillez préciser)		
Commentaires No entity is responsible for this		
195. Existe-t-il un système de supervision et de	contrôle de l'activité de	s notaires ?
(X)Oui		
() Non		
Commentaires		
196. Si oui, quelle est l'autorité chargée de s	sunerviser et de contrôle:	r les notaires (nlucieurs
options possibles)?	rapor visor of de controler	i ios nomitos (prusicuis
[X] une instance professionnelle		
[X] le tribunal		
[A] is arounal		

[] le ministère de la Justice		
[] le procureur		
[] autre (veuillez préciser) :		
Commentaires Law Society of Northern Ireland as practising solicitheir code of conduct are responsible. Ministry of Justice - No, save Money Laundering (nothing implementation of Public Prosecutor - No, save in case of criminal prosecution – none	nented)	ief Justice of Northern Ireland who has approved
196-1. Existe-t-il un système de formation conti	nue générale po	our les notaires ?
(X)Oui	-	
() Non		
Commentaires CPD - continuous professional development		
196-2. Les notaires bénéficient-ils d'une format	ion en matière	de:
	Oui	Non
Droit européen	()	(X)
Droit d'un autre Etat membre (programmes de formation transfrontaliers)	()	(X)
I1. Veuillez indiquer les sources des réponses au Sources : College of Notaries Northern Ireland	ux questions de	cette partie
0.Interprètes judiciaires 10.1. Précisions sur la profession d'interprète jud	iciaire	
10.1.1Statuts des interprètes judiciaires		
197. Le titre d'interprète judiciaire est-il protégé	3?	
() Oui		
(X) Non		
Commentaires		
198. La fonction d'interprète judiciaire est-elle r	églementée par	des normes juridiques?
() Oui	<i>6</i> F	
() Our	-8	
(X) Non	· governous r	

199. Nombre d'interprètes judiciaires enregistrés :
[]
[X] NA [] NAP
Commentaires
200. Existe-t-il des critères relatifs à la qualité de l'interprétation dans les tribunaux ?
(X)Oui
() Non
Commentaires - Si oui, veuillez préciser (par exemple avoir passé avec succès un examen particulier) : Regulated under the terms of a contract and codes of conduct and ethics with the appointed service provider
201. Les tribunaux sont-ils responsables de la sélection des interprètes judiciaires ?
[] Oui, pour les recruter et/ou les nommer pour un mandat d'une certaine durée
[] Oui, pour les recruter sur une base ad hoc en fonction des besoins d'une procédure spécifique
[X] Non, veuillez préciser quelle autorité est responsable de la sélectionThe contracted service provider
Commentaires
J1. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions de cette partie
Sources: NICTS / DoJ
1.Experts judiciaires
1.1.Profession d'expert judiciaire
11.1.1Statuts des experts judiciaires
202. Dans votre système, quels types d'experts judiciaires peuvent être impliqués dans des
procédures judiciaires (réponses multiples possibles):
[X] Experts désignés par les parties au soutien de leur argumentation mais tenus envers un tribunal par une obligation d'indépendancet d'impartialité
[] Experts nommés par le tribunal ou une autre autorité indépendante des parties
[] Autres systèmes d'expertise judiciaire, veuillez préciser
Commentaire - Veuillez préciser qui propose et qui nomme un expert dans une affaire déterminée.
202-1. Existe-t-il des listes ou toute autre forme d'enregistrement officiel, pour les experts ?
() Oui

Page 117 sur 127

202-1-1. Si oui, la liste est-elle établie au plan (réponses multiples possibles) :
[] national
[] par circonscription administrative ou état fédéré
[] par circonscription judiciaire
[] autre
Commentaire - Veuillez fournir tout autre commentaire concernant ces listes ou bases de données d'experts si elles existent (par exemple : l'expert prête-t-il serment ? comment sont évaluées ses compétences ? par qui ?) :
202-1-2. Ces listes sont elles accessibles au public :
() Oui sur Internet
() Oui
() Non
Commentaires
202-2. Quelle autorité est compétente pour l'enregistrement des experts judiciaires ?
[] Le Ministère de la Justice
[] Les tribunaux
[] Un organe administratif
[] Un organisme indépendant (association d'experts judiciaires)
[] Autre
Commentaire - Veuillez préciser également les critères d'enrégistrement :
202-3. L'enregistrement des experts judiciaires est-il limité dans le temps ?
() Oui, pour combien de temps
(X) Non
Commentaires
202-4. Dans une affaire, peut-on désigner un expert non inscrit sur la liste ou non enrégistré ?
(X)Oui
() Non
Commentaire - Si oui, dans quels cas ?
203. Le titre d'expert judiciaire est-il protégé ?
() Oui
(X) Non
Commentaires - Le cas échéant, veuillez indiquer en quoi consiste cette protection :
203-1. L'expert judiciaire a-t-il une obligation de formation ?

		Obligation	on de formation
Formation initiale		() Oui	
Formation continue		(X) No () Oui (X) No	i
Commentaires			
203-2. Si oui, cette formation	concerne-t-elle:		
[] la procédure judiciaire			
[] le métier de l'expert			
[] autre			
Commentaires			
204. La fonction d'expert judi	ciaire est-elle régleme	ntée par des normes	juridiques?
() Oui	_	-	-
(X) Non			
Commentaires			
204-1. A l'occasion d'une mis	sion aui lui est confié	e. l'expert iudiciaire	est-il dans l'obligation de
signaler ses éventuels conflits	_	o, 1 onporojeorom	ost in dumb i denganien de
(X)Oui			
() Non			
Commentaire - Si oui, veuillez préciser :			
205. Nombre d'experts judicia	ires accrédités ou enro	egistrés :	
203. I tomore a experts judicia	Total	Hommes	Femmes
	Total	Tionnies	Termics
Nombre d'experts			
	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP

Commentaires

206-1. Nombre d'affaires pour lesquelles une expertise a été ordonnée par un juge ou requise par les parties

	Nombre d'affaires
Total (1+2+3+4)	
	[X]NA []NAP
1. Affaires civiles et commerciales litigieuses	
	[X]NA []NAP

2.Affaires administratives		
	[X]	NA
	[]N	AP
3.Affaires pénales		
	[X]	NA
	[]N	AP
4.Autre affaires		
T.Aute alianes	[X]	NA
	[] N	AP
ommentaires		
205-1. Qui détermine le montant de la rémunér	ation de l'expert?	
205-1. Qui détermine le montant de la rémunér	En matière civile/administrative	En matière pénale
205-1. Qui détermine le montant de la rémunéra	En matière	En matière pénale

	En matière civile/administrative	En matière pénale
Défini par la loi/ règlement ou réglementation spéciale	() Oui	() Oui
	(X) Non	(X) Non
Défini par le tribunal/juge	() Oui	() Oui
	(X) Non	(X) Non
Defini par le ministère de la Justice ou un autre ministère	() Oui	() Oui
(fixant un tarrif par exemple)	(X) Non	(X) Non
Salaire de fonctionnaire public (dans le cas d'un médecin	() Oui	() Oui
légiste ou un autre spécialise qui est un fonctionnaire public)	(X) Non [] NAP	(X) Non [] NAP
Librement négocié entre l'expert et les parties	(X)Oui	(X)Oui
	() Non	() Non
Autre	() Oui	() Oui
	(X) Non	(X) Non

Commentaire - Si « Autre », veuillez préciser :

206. Existe-t-il des dispositions impératives pour les experts judiciaires concernant :

	Oui	Non
Délais pour présenter le rapport d'expertise	()	(X)
Qualité de l'expertise	()	(X)
Autre	()	(X)

[]NAP

Commentaire - Si oui, veuillez préciser et fournir des détails dans l'hypothèse où de possibles sanctions existent :

207-1. Le juge ou un autre organe contrôle-t-il le déroulement des opérations d'expertises ?

	()ı	

(X) Non	
Si oui, veuillez préciser :	
207-2. Les associations d'experts sont-elles impliquées dans :	
[] Le processus de sélection	
[] La formation initiale ou continue	
[] Les procédures disciplinaires [X]NAP	
Commentaires	
K1. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions de ce	ette partie
Sources : NAP	
2.Les réformes dans le système judiciaire	
2.1.Réformes envisagées	
12.1.1Réformes	•
208. Pouvez-vous fournir des informations relatives au débat actue	el dans votre pays en ce qui
concerne le fonctionnement de la justice ? Des réformes sont-elles	en cours ou envisagées?
208-1. Programmes de réforme généraux	
[X] Oui (programmé)	
[] Oui (adopté)	
[] Oui (mis en oeuvre durant l'année de référence +1)	
[] Non	
[] NA	
Si oui, veuillez préciser: The Gillen Review Implementation Team (in the Department of Justicoordinating the implementation of the 253 individual and 16 Key Recommendations made land procedures in serious sexual offences in Northern Ireland. In the course of 2020/21 through of partners and stakeholders we made significant progress against Gillen recommendations in completed and a further 50% in train. We are already seeing the positive impact of these implexidence Centres are now in place alongside a new pilot scheme which is delivering publicly complainants of serious sexual offences. Other positive developments have been made to red Achieving Best Evidence (ABE) and to develop and deliver trauma informed training for the serious sexual offences through the justice system. This Review is implementing transformate	by Sir John Gillen in his report into the law agh engagement, encouragement and support noving from 14% implemented to 26% fully cortant reforms. Two temporary Remote by funded independent legal advice to adult aduce delay, improve arrangements for a professionals involved in the conduct of

system with collaboration with other government department such as Education and Health through raising awareness, educating and

We are currently in consultation with regards to drafting a new three year Victim and Witness Strategy for Northern Ireland and introducing a Victims of Crime Commissioner for Northern Ireland. The proposed draft strategy sets out an ambitious programme of work. It is intended to improve our understanding of what victims and witnesses need, help us to meet those needs, and ensure that they

challenging some societal attitudes, as well as in developing effective wrap-around services for child victims.

Page 121 sur 127

get the focus, support and services that they are entitled to. It has been developed to take account of emerging issues, new operating environments and other developments, reviews and recommendations, so that victim and witness needs and interests are effectively understood. We are progressing with the development of a digital platform 'My Justice Journey', with the aim of enhancing and improving the information provided to Victims & Witnesses. My Justice Journey is intended as a two way portal for Victims & Witnesses, which would allow them the autonomy to proactively look at the status of their cases but also to upload their changing needs making them central to the criminal justice system.

208-2. Budget

[] Oui (programmé)
[] Oui (adopté)
[] Oui (mis en oeuvre durant l'année de référence +1)
[]	X] Non
Г	1 NA

Si oui, veuillez préciser :

208-3. Tribunaux et ministère public (par exemple pouvoir et organisation, modifications structurelles -par exemple la réduction du nombre des tribunaux- (implantations géographiques), compétences des tribunaux, gestion et méthodes de travail, technologies de l'information, arriéré judiciaire et efficacité, frais de justice, rénovation et construction de nouveaux bâtiments)

[] NA
[] Non
]] Oui (mis en oeuvre durant l'année de référence +1)
	X] Oui (adopté)
	X] Oui (programmé)

Si oui, veuillez préciser : As a result of the Covid-19 pandemic, alternative working arrangements implemented including staff working from home where possible, plus mixed office / remote working as appropriate. The pandemic has also accelerated the progression of planned digital justice initiatives.

There will be a programme of change over one to three years to the financial jurisdiction of the County Court and the small claims jurisdiction depending on the outcome of a public consultation on increasing the jurisdiction of county court. There is evidence to suggest that there is a volume of cases in the High Court which are disposed for sums below the current jurisdictional limit of £30,000 and that few disposed county courts cases are valued between £15,000 and £30,000. A number of different options are being considered and aim to make the system for making civil claims more efficient, with cases heard in the right court setting, consistent with their complexity and relative value.

Increasing the financial jurisdictions of the small claims court and county court would help ensure that cases could be better directed to the most appropriate venue allowing for more efficient allocation of judicial and administrative resources, and support speedier justice for citizens. It would reduce the level of High Court resources being used, and provide additional capacity in that tier to hear only the most complex and legally significant cases. For citizens, personal litigants would benefit from simpler, lower cost and more convenient procedures in the county courts and small claims court if jurisdiction was increased. Problem Solving Justice Initiatives A range of Problem Solving Justice pilots have been established;

- 1.Support Hubs To help vulnerable individuals or families improve their situation through effective interagency working.
- 2.Enhanced Combination Order (ECO) An alternative to short prison sentences of 12 months or less. Offenders complete unpaid work, participate in victim focused work and undergo assessment.
- 3.Domestic Violence Perpetrator Programme Providing the judiciary with the option to refer convicted perpetrators to participate in a behaviour change programme.
- 4.Substance Misuse Court Magistrates' Court Programme for criminal cases designed to test the impact of therapeutic interventions in the lives of repeat offenders who present with significant drug and/or alcohol dependency.

- 5. Family Drug & Alcohol Court To help families where a child is the subject of care proceedings because of parental substance misuse. In addition, work is ongoing to introduce a Mental Health Court pilot, as follows:
- 6.Mental Health Court To improve public safety by reducing recidivism by people who have mental health problems, & reduce the number of individuals going to prison who present with mental health needs. Court Transformation Programme NICTS Transformation Programme
- 1. The NICTS Transformation Programme provides a framework to enable the delivery of change programmes and projects intended to modernise courts and tribunal services.
- 2. The overarching objectives are to:
- •Improve access to justice through the further adoption of digital and other online service delivery channels;
- •Deliver a reconfigured and modernised physical court estate to support new ways of working;
- •Redesign and optimise service delivery mode and processes to support wider initiatives to reduce end to end time frames for the completion of cases;
- •Achieve a sustainable financial operating environment for court and tribunal services; and
- •Support NICTS staff to work in a changing environment.
- 3. Four key strands being progressed under the Programme are:
- •Digital Transformation

Key projects include:

oLine of Business Review

A comprehensive analysis of NICTS Line of Business applications will commence in autumn 2019 and will produce a report containing recommendations that will then be used to inform the strategic direction. oCourtroom Technology

The aim of this project is to upgrade the audio and video technology in all courtrooms and at the same time introduce new functionality such as Wi-Fi connectivity for evidence display. This project has commenced and will be completed over the next 2 years. When complete, courtrooms will be able to display digitally evidence, will include courtroom Wi-Fi and will be technology agnostic. oRemote/Virtual Hearings

This project is carrying out research of technology and solutions to develop a solution to enable professional users to give evidence from their workplace or home. •Estates Transformation

Key projects include:

oDevelopment of an Estates Strategy

oNorth West Project oReform of Property Asset Management

•Service Redesign Transformation

oEnabled by technology, services provided by NICTS could be redesigned to create modern, effective and customer friendly services. A number of pilot projects have been identified including probate and receipting commencing in 2019. •Business Change Transformation oIn delivering the scale of change proposed, NICTS will need to support staff, judiciary and other key stakeholders.

208-4. Accès à la justice et aide judiciaire

[X] Oui (programmé)		
[] Oui (adopté)	
[] Oui (mis en oeuvre durant l'année de référence +1)	
[] Non	
[] NA	

Si oui, veuillez préciser: Reforms to ensure that legal aid services continue to offer value for money are continuing. These are focused on reforming remuneration (such as making greater use of standardised fees) and ensuring appropriate quality standards are in place. A wider examination of the future strategy for Access to Justice for Northern Ireland is in the early planning stages.

208-5. Conseil supérieur de la magistrature

L] Oui (programmé)
[] Oui (adopté)
[] Oui (mis en oeuvre durant l'année de référence +1)

[X] Non
Si oui, veuillez préciser :
208-6. Professionnels de la justice (juges, procureurs, avocats, notaires, agents d'exécution, etc.) :
organisation, formation, etc.
[X] Oui (programmé)
[X] Oui (adopté)
[] Oui (mis en oeuvre durant l'année de référence +1)
[] Non [] NA
Si oui, veuillez préciser: Regulation •The planned implementation of the Legal Complaints and Regulation Act (Northern Ireland) 2016 which sees the entire complaints process overseen by an independent oversight commissioner, conduct complaints retained by the PCC but service complaints handled by a new Bar Complaints Committee
•Reform of Code of Conduct and existing disciplinary rules & procedures to reflect best practice •Increased supervision of anti-money laundering and engagement with UK-wide supervisory bodies such as the Office for Professional Body AML Supervision now in operation
•Statutory Registration Scheme planned to provide a new system to assess quality and value for money of legal aid services Professional Standards
•Specific training aimed at vulnerable witnesses and issues arising out of sexual offence cases
 Specific training relevant to each Bar association and area of law to reflect latest developments Ongoing reform of education and training provision at the Institute of Professional Legal Studies to align with requirements of the Bar Areas of Law
•Mediation & Arbitration service being extended and supported in response to emerging need for such services
 Engagement in a series of reforms in civil and family justice arising out of various reviews of the justice system Court modernisation programme aimed at enhancing digital technology across the justice system
•Domestic Abuse and Civil Proceedings Act (Northern Ireland) 2021 which introduces a new domestic abuse offence for NI due to be operational from February 2022.
Practice Management •Ongoing adoption of technology enabled improvements to practice management
The Gillen Review into Serious Sexual Offences in Northern Ireland contains a number of recommendations relating to the training of the judiciary, law enforcement authorities and other justice professionals involved in the conduct of serious sexual offences through the justice system. Multi-agency work is well advanced to develop a training strategy that will support increased awareness, knowledge and sensitivity in the handling of serious sexual offence cases and ensure that all professionals involved in serious sexual offence cases are able to receive trauma-informed training to enhance how they interact with victims in these cases.
208-7. Parité hommes/ femmes
[] Oui (programmé)
[] Oui (adopté)
[] Oui (mis en oeuvre durant l'année de référence +1)
[X] Non [] NA
Si oui, veuillez préciser :
208-8. Réformes en matière civile, pénale et administrative, de conventions internationales et

d'actes de coopération

[X] Oui (programmé)

Page 124 sur 127

[] Oui (adopté)
[] Oui (mis en oeuvre durant l'année de référence +1)
[] Non
[] NA
Si oui, veuillez préciser: Legislation currently being developed to reform how more serious crimes (indictable crimes) are dealt with by the court system. The Committal Reform Bill will enable such cases to be dealt with more quickly by the Crown Court. The legislation is currently under review in the Northern Ireland Assembly and is likely to come into law during 2022.
208-9. Exécution des décisions de justice et en particulier décisions contre les autorités publiques
[] Oui (programmé)
[] Oui (adopté)
[] Oui (mis en oeuvre durant l'année de référence +1)
[X] Non
[] NA
Si oui, veuillez préciser :
208-10. Médiation et autres mesures alternatives au règlement des litiges
[] Oui (programmé)
[] Oui (adopté)
[] Oui (mis en oeuvre durant l'année de référence +1)
[X] Non
[]NA
Si oui, veuillez préciser :
208-11. Lutte contre la criminalité
[] Oui (programmé)
[] Oui (adopté)
[] Oui (mis en oeuvre durant l'année de référence +1)
[X] Non
Si oui, veuillez préciser :
208-12. Système pénitentiaire
[] Oui (programmé)
[] Oui (adopté)
[] Oui (mis en oeuvre durant l'année de référence +1)
[X] Non
Si oui, veuillez préciser :
208-13. La justice adaptée aux enfants
[X] Oui (programmé)

[] Oui (adopté)
[] Oui (mis en oeuvre durant l'année de référence +1)
[] Non [] NA
is oui, veuillez préciser: Work is currently being undertaken in support of improving health within the criminal justice system, including in the area of Trauma Informed Practice and Adverse Childhood Experiences. There are various strands of work being undertaken across he system, including an informal group of justice stakeholders focused on embedding trauma informed practice. This, coupled with efforts to improve awareness of rights through promotion of the Victims Charter with a new 3 year Victim and Witness Strategy and the establishment of a Victims of Crime Commissioner, should provide our citizens, including our children, with the knowledge of a solid ramework of protection and means for redress. The Gillen Review into Serious Sexual Offences in Northern Ireland set out a wide range of recommendations which, taken together, will improve the experiences of victims who are children. This includes measures to expedite their cases and bespoke wrap-around health and ustice services for children. The Department of Justice has established a multi-agency, cross-departmental Steering Group that is providing strategic direction and overseeing the coordinated implementation of Gillen Review recommendations relating to children. One priority for this Group is the development of a permanent protocol to expedite serious sexual offence cases involving children under 13. This extends and builds on an existing judge-led voluntary protocol in Belfast which has made a positive difference to the children an heir families – we are now working to extend this across Northern Ireland. Other important workstreams overseen by the Children's Steering Group include: the development of a further legal advice pilot specifically tailored for children; the provision of child-friendly Remote Evidence facilities; the development of a pilot to test pre-recorded cross-examination; working with PSNI to improve Achieving Best Evidence (ABE) practice and providing information to inform the review of ABE suites and technology; and the
208-14. La violence domestique
[] Oui (programmé)
[] Oui (adopté)
[] Oui (mis en oeuvre durant l'année de référence +1)
[X] Non
[] NA
Si oui, veuillez préciser :
208-15. Nouvelles technologies de l'information et de la communication
[] Oui (programmé)
[] Oui (adopté)
[] Qui (mis en oeuvre durant l'année de référence +1)

[X] Non

208-16. Autres
[] Oui (programmé)
[] Oui (adopté)
[] Oui (mis en oeuvre durant l'année de référence +1)
[X] Non
[] NA
Si oui, veuillez préciser :

Si oui, veuillez préciser :